



Journée d'étude
25 juin 2025

iram
Une EXPERTISE indépendante
pour un monde plus SOLIDAIRE

Développement des territoires pastoraux sahéliens et méditerranéens

Quelles initiatives en réponse
aux contraintes sociétales,
économiques et climatiques ?

> ACTES



Sommaire

À propos de l'Iram et des journées d'étude.....	2
Le pastoralisme au cœur de la journée d'étude de l'Iram	4
♦ Problématiques et objectifs de la journée d'étude	4
♦ Les interventions de l'Iram avec ses partenaires dans le domaine du pastoralisme	7
Présentation des territoires pastoraux étudiés et des concepts fondamentaux du pastoralisme	13
♦ Trajectoires et défis du développement pastoral au sud et au nord du Sahara	13
♦ Les invariants du pastoralisme et la diversité des contextes	18
La mobilité comme pratique fondamentale dans la gestion des ressources naturelles : quelle adaptation face aux changements globaux ?	26
♦ Enjeux et stratégies d'adaptation des éleveurs pasteurs dans le Haut Atlas (Maroc) : quelles opportunités et à quelles conditions peut-on opérationnaliser la loi pastorale pour faciliter l'adaptation de l'élevage pastoral et sécuriser son foncier ?	26
♦ Dynamiques des écosystèmes pastoraux sahéliens et sécurisation des espaces pastoraux face à la triple contrainte de la pression agricole, de l'insécurité et du changement climatique	31
♦ Relancer la gestion des parcours collectifs du Sud tunisien face aux enjeux écologiques, climatiques et politiques	35
♦ Synthèse.....	38
Des systèmes pastoraux intégrés dans les systèmes alimentaires et l'économie des territoires ruraux : quelles contributions à leurs transformations ?	42
♦ Quelles conditions pour l'intégration des systèmes pastoraux et agropastoraux dans l'industrie laitière en Afrique de l'Ouest ?	42
♦ 50 ans d'application de la loi pastorale française : quels impacts sur l'économie des territoires et quels défis pour demain ?	47
♦ Une filière cachemire durable à haute valeur ajoutée en Mongolie : réussites et limites	51
♦ Synthèse.....	54
Renouvellement des générations dans les métiers du pastoralisme et perspectives pour les jeunes pasteur.es : quels défis ?	57
♦ Porter la voix des jeunes pasteur.es dans les politiques publiques : l'initiative des Jeunes Ambassadeurs du Pastoralisme (JAP) animée par le Réseau Billital Maroobé (RBM) en Afrique de l'Ouest.....	57
♦ Pasteur et bergers transhumants en France, une trajectoire d'évolutions des métiers pastoraux sur longue période : entre abandon et remobilisation des jeunes.....	63
♦ Synthèse.....	70
Conclusion : analyse croisée et perspectives de recherche-actions	73
Références et repères bibliographiques	78
Abréviations et acronymes	79
Programme de la journée d'étude	81
Présentation des intervenants	83
Partenaires de la journée	86

A propos de l'Iram et des journées d'étude

L'Institut de recherches et d'applications des méthodes de développement est un bureau d'études associatif travaillant dans le domaine de la coopération internationale depuis 1957, dans une volonté d'associer une expertise indépendante, éthique et exigeante pour un monde plus juste et solidaire.

Les journées d'étude visent à partager et débattre autour de problématiques variées, à partir des expériences de terrain de l'Iram et de ses partenaires.

L'action de l'Iram porte sur trois grands enjeux : la durabilité et la résilience des systèmes alimentaires, la réduction des inégalités et des discriminations et la participation des acteurs et actrices des territoires aux processus de décision du local au global. Ses activités se concentrent sur des thèmes clés du développement rural : durabilité et résilience des systèmes de productions agricoles et pastorales, politiques agricoles et de sécurité alimentaire, renforcement des organisations de producteurs, durabilité des filières agricoles, financement agricole et rural, développement local, décentralisation et gestion des ressources naturelles, formation et insertion des jeunes, nutrition et protection sociale.

L'Iram combine : i) une implication concrète dans des opérations de développement au Nord comme au Sud via des projets de long terme et des missions courtes d'expertise, en tant qu'opérateur direct ou structure de conseil ; ii) la production, à partir de ces expériences concrètes, de démarches, méthodes et outils ; iii) l'établissement de partenariats de longue durée avec des organisations du Sud ; iv) la contribution à des actions de plaidoyer à différentes échelles ; v) l'enseignement et la contribution à des initiatives de recherches.

Les journées d'étude, organisées depuis 1984, visent à débattre autour de problématiques variées, à partir des expériences de terrain de l'Iram et de ses partenaires. Elles rassemblent, en plus des personnes salariées et membres de l'association, de nombreux partenaires du Nord et du Sud.

La journée d'étude du 25 juin 2025 portait sur le thème : « Développement des territoires pastoraux sahéliens et méditerranéens : quelles initiatives en réponse aux contraintes sociétales, économiques et climatiques ? ». Elle a été préparée par Paul Belchi, Bernard Bonnet, Rachel Effantin-Touyer, Cédric Bernard, Lina Amsidder et Vanessa Dorange. L'Iram s'est associé à Inter-réseaux développement rural pour la valorisation de cette journée à travers la publication du bulletin de veille thématique n°505, et avec le Comité Technique Foncier & Développement qui a facilité la participation d'intervenants.

Ces actes reprennent le contenu des interventions et des discussions de la journée d'étude. Ils ont été rédigés par l'équipe d'organisation de l'Iram, sur la base de documents préparatoires produits par les intervenants de la journée.

Le pastoralisme au cœur de la journée d'étude de l'Iram

♦ Problématiques et objectifs de la journée d'étude

Au croisement de l'évolution des sociétés rurales et des enjeux liés à la gestion durable des ressources naturelles, aborder la question du pastoralisme aujourd'hui conduit à explorer les dynamiques des territoires, du Sahel jusqu'aux rives méditerranéennes et européennes, en passant par le Sahara. Entre héritage des savoirs traditionnels et innovations récentes, ce travail s'attache à comprendre comment, face à des mutations écologiques, économiques et politiques majeures, les acteurs du secteur réinventent leurs pratiques et s'organisent, mettant en lumière la diversité des contextes et la pluralité des réponses apportées, des éleveurs aux institutions publiques.

L'Iram, aux côtés de ses partenaires, a souhaité mener une réflexion sur l'avenir du pastoralisme au sein d'espaces régionaux contrastés, des pays sahéliens à la France en passant par le Maghreb.

Au sud du Sahara, au Maghreb et en Europe, l'élevage pastoral est exposé à un faisceau de contraintes telles que le changement climatique, l'insécurité, des pressions foncières accrues ainsi que de nombreuses mutations politiques et sociales. Il soulève par ailleurs de nombreux débats au sein des sociétés de part et d'autre du Sahara et de la Méditerranée : contribution aux émissions de gaz à effet de serre, remise en cause de sa place dans les aires protégées en expansion, perte d'attractivité des métiers d'éleveurs et de bergers, bien-être animal, etc. L'image « traditionnelle » ou « archaïque » des systèmes pastoraux persiste encore. Pourtant, ces derniers font preuve d'une grande résilience, leur vitalité s'expliquant notamment par les capacités d'adaptation des sociétés pastorales et leur rôle central joué dans le développement économique des territoires de transhumance.

Ainsi, dans des contextes écologiques, économiques et sociaux aussi différents, **la question transversale de l'adaptation du pastoralisme est posée**. Cette question peut être déclinée du point de vue des ressources et du foncier, mais aussi de l'économie des filières et des territoires, et dans le temps long en abordant l'implication des jeunesses pastorales et la transmission des savoirs et des pratiques pour l'avenir de ces territoires.

Dans le cadre de sa journée d'étude sur le thème « Développement des territoires pastoraux sahéliens et méditerranéens : quelles initiatives en réponse aux contraintes sociétales, économiques et climatiques ? », l'Iram, au côté de ses partenaires, a souhaité mener une réflexion sur l'avenir du pastoralisme au sein d'espaces régionaux contrastés, des pays sahéliens à la France en passant par le Maghreb, dans lesquels il a tissé de nombreux partenariats avec

L'Iram a souhaité permettre à ses partenaires des territoires pastoraux du Sud et du Nord du Sahara ainsi que d'Europe d'échanger sur leurs contextes et sur les démarches et les innovations à l'œuvre et à promouvoir.

les institutions publiques nationales et régionales, ainsi qu'avec les organisations des éleveurs, pour mener différents travaux de recherche-action et de développement au bénéfice des territoires pastoraux et agro-pastoraux.

Cette journée d'étude visait à interroger les similitudes et les spécificités des initiatives d'adaptation mises en œuvre par les sociétés pastorales dans des contextes régionaux variés. Elle s'est particulièrement intéressée aux stratégies de sécurisation de l'accès aux ressources naturelles et au foncier, dans un contexte marqué par les changements climatiques, au développement économique des territoires pastoraux et agro-pastoraux, ainsi qu'à la mobilisation des jeunesses pastorales. En s'appuyant sur les partenariats durables noués par l'Iram, cette journée avait pour ambition d'alimenter les échanges et la réflexion sur l'avenir du pastoralisme dans ces espaces contrastés.

Comment les acteurs et les sociétés locales des espaces pastoraux s'adaptent-ils pour jouer encore davantage un rôle moteur dans le développement des territoires ? Quelles implications pour les politiques publiques dans les différents espaces subsahariens et méditerranéens ? Quels enseignements en tirer ? Quelles pistes de recherche-action et d'innovations explorer et soutenir suivant les contextes ? Tels sont les questionnements auxquels les interventions et les discussions de la journée avaient l'ambition d'apporter des réponses.

L'Iram a souhaité permettre à ses différents partenaires des territoires pastoraux du Sud et du Nord du Sahara ainsi que d'Europe, d'échanger sur leurs contextes et sur les démarches et les innovations à l'œuvre et à promouvoir. La journée a permis un partage d'expériences et de réflexions sur les dynamiques d'acteurs portées par les sociétés pastorales et les institutions qui les accompagnent, sur trois enjeux majeurs pour l'avenir du pastoralisme :

- **La sécurisation du foncier et la gestion des ressources pastorales communes,**
- **Les dynamiques économiques des territoires pastoraux** en synergie avec les acteurs locaux et régionaux,
- **L'implication des jeunesses pastorales** entre les mains desquelles repose l'avenir de ces territoires pastoraux.

La journée a été une occasion rare d'échanges sur le pastoralisme impliquant à la fois des acteurs du monde pastoral de France et de plusieurs pays du Sud : Maroc, Tunisie, Niger, Burkina Faso, Sénégal, Tchad, Mongolie.

Cette journée d'étude de l'Iram s'est inscrite dans la préparation de l'Année Internationale des Parcs et des Pasteurs de 2026 (International Year of Rangelands and Pastoralists - IYRP), pour mettre en lumière le potentiel de richesse non négligeable mais bien souvent méconnu ou sous-estimé des sociétés pastorales.



Préparation de l'Année Internationale des Parcours et Pasteurs



L'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé 2026 comme l'Année Internationale des Parcours et des Pasteurs (International Year of Rangelands and Pastoralists IYRP), soulignant leur rôle crucial

dans la durabilité environnementale, la croissance économique et les moyens de subsistance résilients.

Cette initiative, menée par la Mongolie et soutenue par 60 États membres, a pour objet de faire mieux connaître et de promouvoir la richesse que représentent des pâturages en bonne santé et un pastoralisme durable, tout en faisant prendre conscience de la nécessité de renforcer encore les compétences et d'accroître l'investissement responsable dans le secteur de l'élevage pastoral. Cela comprend les pratiques de gestion durable des terres, l'amélioration ou la restauration des écosystèmes, l'équité d'accès aux marchés, la santé des animaux et les techniques d'élevage.

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) est l'agence chef de file pour la mise en œuvre de cette année internationale. Les objectifs incluent la promotion de la gestion durable des terres, la restauration des écosystèmes, l'accès équitable aux marchés, ainsi que l'amélioration de la santé et de la reproduction du bétail. L'initiative cherche aussi à valoriser les savoirs traditionnels, à soutenir les institutions coutumières et à favoriser l'inclusion des jeunes et des femmes dans les politiques pastorales.

Dans cette dynamique, un Groupe de soutien pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre, composé de représentants d'organisations pastorales, de réseaux régionaux et d'acteurs de la société civile, d'ONG, de chercheurs et d'acteurs institutionnels, porte la voix des acteurs pastoraux de la région au sein du dispositif international. En appui à cette mobilisation, un groupe de travail rassemblant plusieurs membres français d'Inter-réseaux Développement rural – l'Iram, Acting For Life, Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières (AVSF), le Gret – s'est constitué en 2023, auquel s'est joint depuis le Cirad. Ce collectif vise à favoriser la circulation de l'information, à impulser des synergies d'action entre membres, et à contribuer activement à la préparation de cette année internationale en faisant remonter les dynamiques des territoires et en facilitant l'appropriation de cette année internationale par les éleveurs pastoraux. Il entend aussi contribuer à la co-construction et à la valorisation des savoirs, en croisant les regards et les expériences pour nourrir une communication plus informée sur le pastoralisme.

♦ Les interventions de l'Iram avec ses partenaires dans le domaine du pastoralisme

Bernard BONNET

Chargé de programmes
au sein du pôle « Acteurs,
ressources et territoires »
à l'Iram

HISTORIQUE DE L'INTERVENTION DE L'IRAM

L'Iram intervient dans le domaine du pastoralisme depuis les années 1970. A cette époque, les activités portent sur des projets d'appui aux territoires pastoraux pour sécuriser la mobilité des troupeaux et l'accès à l'eau, aux pâtures et aux marchés. Cela inclut l'aménagement d'axes de transhumance, la réhabilitation de points d'eau et un travail approfondi sur la gouvernance locale et la gestion sociale de ces ressources. A travers ces actions (par exemple les projets Almy Bahaim et Almy al Afia au Tchad, le Projet de Sécurisation des Systèmes Pastoraux de la région de Zinder au Niger ou encore le Programme d'appui à la Filière Bovin-Viande au Tchad), l'Iram a accompagné des processus de concertation entre éleveurs et agriculteurs, soutenu les filières bovine et laitière et renforcé les capacités de négociation des représentants d'éleveurs face aux autorités locales.

Fort de ces expériences de terrain, l'Iram s'est progressivement impliqué dans l'élaboration de politiques publiques pastorales, en lien avec des organisations d'éleveurs comme le Réseau Billital Maroobé (RBM). Cette implication s'est matérialisée par les déclarations régionales de N'Djaména et Nouakchott (2013), la création de la Plateforme Pastorale du Tchad en 2018, et l'adoption en 2024 d'une stratégie régionale de sécurisation des systèmes mobiles à l'échelle de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao). Ces dynamiques ont été accompagnées d'un travail prospectif, notamment pour mieux intégrer les enjeux de transhumance entre les pays sahéliens et côtiers, en lien avec des acteurs comme Inter-réseaux, l'Association pour la Promotion de l'Élevage au Sahel et en Savane (Apess) ou le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad).

En parallèle, l'Iram développe depuis plusieurs années des recherches-actions visant à mieux comprendre les logiques et pratiques des éleveurs. Ces recherches, souvent auto-financées, s'appuient sur une proximité établie avec les pasteurs et s'inscrivent dans une démarche de suivi sur le long terme, comme c'est le cas à Zinder au Niger à la suite du Projet de Sécurisation des Systèmes Pastoraux ou avec les pasteurs centrafricains exilés revenus dans leur pays après la guerre civile, dans le cadre du projet I Yeke Oko¹.

¹ Iram, 2023. *Développement local au sortir de la turbulence. L'exemple du projet I Yeke Oko* (2019-2023), rapport de capitalisation, 105p

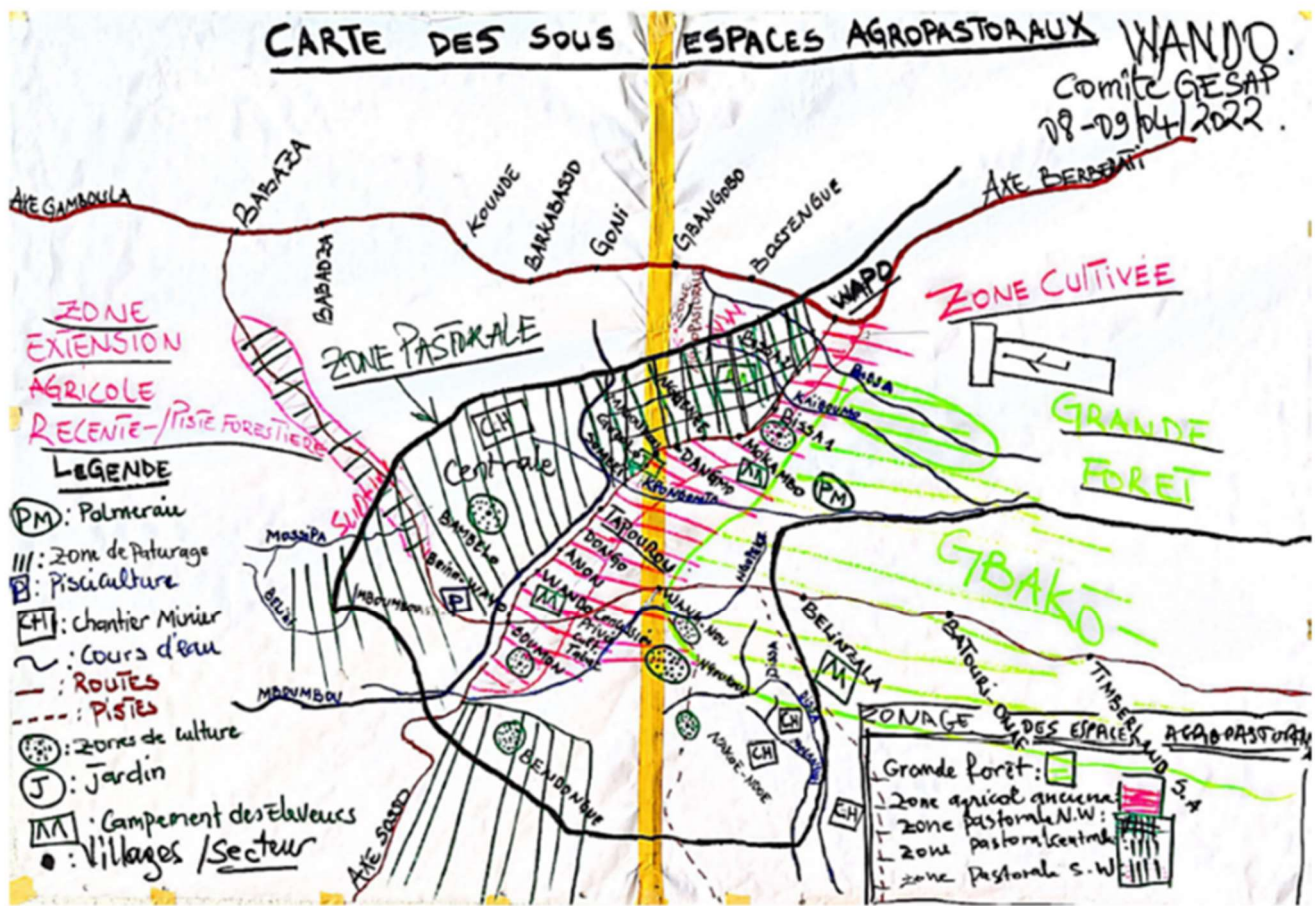


FIGURE 2

Travail de cartographie participative pour l'élaboration de convention locale de gestion des espaces agropastoraux en République centrafricaine (projet IYO, 2021)

Parmi les travaux de recherche-action emblématiques figurent les études sur les trajectoires de groupes pastoraux confrontés à l'insécurité, la gouvernance des marchés à bétail, les initiatives autour de la médiation locale ou encore le rôle des femmes dans la transhumance. D'un point de vue méthodologique, nous avons développé des outils comme des dispositifs d'aide à la décision pour l'hydraulique pastorale, des cartographies participatives des axes de transhumance et des techniques de réhabilitation des parcours dégradés (comme l'HIMO Pastoral). Ces innovations s'appuient sur les savoirs traditionnels et visent à renforcer la durabilité des systèmes pastoraux.

Par ailleurs, un dialogue s'est engagé depuis 2013 avec des acteurs du Maghreb et de France autour de la gestion foncière et collective des parcours. A la suite de différents travaux de capitalisation et de formulation de projets, l'initiative PastoReg a vu le jour en 2014, soutenue financièrement par le Comité technique Foncier & Développement (CTFD) et accompagné par l'Iram et l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD). Les échanges de pratiques et d'analyses entre pairs ont contribué à l'émergence d'une expertise collective sur la régulation foncière pastorale en lien avec l'adaptation aux changements climatiques, cette expertise étant entendue comme la recherche de réponses à des problématiques locales à partir des référentiels et expériences de chaque territoire.

Régulation pastorale et changements climatiques : dialogue et expertise collective entre territoires pastoraux

➤ Haut Atlas Marocain, Médenine Sud Tunisien, Isère France



iram



المكتب الجهوي للاستثمار الفلاحي لوارزازات
«BEOv» «CUE I» «ZKECKE I» «ROXal I» «OXZ» «X»
OFFICE REGIONAL DE MISE EN VALEUR AGRICOLE DE OUARZAZATE

Cette initiative d'expertise collective accompagnée par l'Iram et l'IRD s'est construite progressivement par la volonté des acteurs des services pastoraux de ces trois pays de partager leur compréhension des enjeux et des démarches de gestion durable des parcours collectifs. L'objectif était de mettre en lumière la question du devenir des communs pastoraux en Méditerranée à partir de la création d'un cadre de dialogue politique entre acteurs de trois territoires : la région du Drâa-Tafilalet au Maroc, les gouvernorats de Médenine et Tataouine en Tunisie et les Alpes de l'Isère en France. Les modes de gestion collective des terres pastorales peinent en effet à être reconnus dans le cadre des politiques publiques, qui privilégient souvent la privatisation des ressources et des terres et leur mise en valeur agricole, conduisant ainsi à des décalages entre cadres politiques et situations locales.

Les acteurs des trois territoires ont réfléchi ensemble au gré de missions d'expertise collective sur la manière d'inverser cette tendance. Quels dispositifs locaux de gestion responsable et durable des parcours soutenir en fonction des contextes des territoires ? Quels statuts possibles pour ces parcours collectifs ? Quels dispositifs de suivi des écosystèmes pastoraux développer au service des acteurs locaux ? Quelles démarches, processus et alliances mobiliser pour parvenir à des propositions de réglementations pastorales légitimes et légalisées ?

Les partenaires publics et professionnels des territoires concernés par ce chantier sont l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole de Ouarzazate (ORMVAO) et les groupements d'éleveurs dans le versant Sud du Haut-Atlas Marocain ; la Direction Générale des Forêts en charge de la politique de gestion des parcours collectifs et domaniaux en lien avec les Commissariats Régionaux de Développement Agricole de Médenine et Kasserine en Tunisie ; la Fédération des Alpes de l'Isère en France. L'Iram porte l'animation et la coordination de cette initiative soutenue financièrement dans le cadre d'une subvention de recherche du Comité Technique Foncier et Développement de l'Agence française de développement en co-financement avec les ressources des institutions des trois territoires entre 2020 et 2024.

La démarche s'est structurée en trois grandes étapes allant de la découverte des territoires à l'expertise collective pour l'innovation

dans la gestion du foncier pastoral en lien avec le changement climatique.

La démarche d'expertise collective entre pairs, qui s'est construite progressivement depuis 2020, est particulière pour un programme de recherche-action. Elle est relativement originale à plusieurs points. Il s'agit avant tout d'une initiative portée par les acteurs des territoires, intéressés par le partage mutuel d'expériences. La volonté des territoires est d'engager des travaux d'expertise collective sur des enjeux opérationnels, plus précis et donc plus exposés sur la question foncière. La demande de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole de Ouarzazate a témoigné d'une grande confiance envers les autres acteurs des deux autres territoires. Il s'agissait en effet de mobiliser l'expertise de ces derniers pour dégager des propositions adaptées et précises pour l'opérationnalisation de la loi 113-13 dans un territoire inscrit dans son espace d'intervention.

Ce chantier a donné lieu à plusieurs publications en particulier la production d'une analyse comparée avec des regards croisés entre territoires pastoraux au Maroc, en Tunisie et en France autour des dynamiques de régulations pastorales dans un contexte de changements climatiques ([*Regards sur le foncier* n°20](#)).

LES INTERVENTIONS RÉCENTES DE L'IRAM

En 2024, l'Iram a contribué activement à plusieurs travaux de recherche-action et de construction des politiques publiques de développement des territoires pastoraux aux côtés d'acteurs très différents, pleinement engagés dans le plaidoyer, l'action politique et la recherche : des instituts et laboratoires de recherche, des communautés d'éleveurs dans les territoires transfrontaliers, les organisations pastorales et professionnelles régionales, les ministères de l'Elevage, les services pastoraux, les institutions régionales et différents partenaires techniques et financiers. Au sein de ces dynamiques d'acteurs au sud et au nord du Sahara, l'Iram a accompagné des travaux particulièrement stratégiques pour surmonter les nombreux défis mis en évidence précédemment.

En 2024 en Afrique de l'Ouest et au Sahel, l'Iram a apporté sa contribution à la construction de politiques publiques, telles que l'évaluation et l'analyse des innovations dans les expériences de réhabilitation des parcours dégradés au Sahel avec le Comité Inter-État de Lutte contre la Sécheresse au Sahel (Cilss) et les six pays du Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (Praps 1 et 2) ou encore la Stratégie Régionale de Développement des Élevages et de Sécurisation des systèmes pastoraux (Cedeao). La Conférence de Haut Niveau Nouakchott+10 a rassemblé les acteurs et les décideurs du pastoralisme d'Afrique de l'Ouest et du Sahel pour partager un bilan des acquis et défis au terme de dix ans de mise en œuvre des engagements de N'Djaména et Nouakchott de 2013. Les travaux de recherche de 2024 ont



Figure 3
Forum de haut niveau
sur le Pastoralisme,
Nouakchott +10
(© CILSS, 2024)

également permis à l'Iram de participer à plusieurs conférences internationales : conférence sur le foncier de la Banque mondiale avec le Comité technique « Foncier et Développement », conférence sur l'agriculture, le pastoralisme et les aires protégées avec le Cirad dans le cadre du projet ACCEPT (Adapter l'accès aux ressources agro-pastorales dans un contexte de mobilité et de Changement Climatique pour l'Élevage Pastoral au Tchad) ou encore le colloque sur « l'(agro)pastoralisme en Afrique : dynamiques en cours et perspectives ». En phase avec la préparation de l'Année Internationale des Parcours et des Pasteurs, ces différents colloques internationaux ont permis de partager les travaux de recherche de l'Iram, notamment ceux sur les trajectoires des groupes de pasteurs mobiles soumis à l'insécurité dans les espaces transfrontaliers ou encore sur la sécurisation du foncier pastoral et l'élaboration des politiques foncières.

Au Maghreb et en France, l'Iram accompagne le dialogue et l'innovation entre territoires pastoraux sur la régulation pastorale et l'adaptation des éleveurs aux changements climatiques, en prise avec l'évolution des politiques foncières au niveau national. Une expertise collective entre ces territoires a été menée dans un territoire du Haut Atlas au Maroc en 2024 pour analyser les modalités d'opérationnalisation de la nouvelle Loi portant Code Pastoral. Les premières rencontres sur la transhumance ont été organisées à Ouarzazate au Maroc en fin d'année 2024 et ont impliqué des délégations des territoires de Médenine en Tunisie et de l'Isère en France.

Le développement de l'économie pastorale locale et régionale est abordé à travers plusieurs travaux d'accompagnement de prospectives régionales mettant notamment en évidence l'importance de l'élevage pastoral à cette échelle et les relations entre systèmes d'élevage extensifs mobiles et sédentaires plus intensifs. Plusieurs projets accompagnés par l'Iram s'inscrivent aussi dans l'accompagnement de recherche-action dans le soutien aux filières laitières locales permettant de valoriser le lait produit par les systèmes pastoraux en milieu périurbain : c'est notamment le cas au Niger de l'initiative Nariindu et à l'échelle régionale du Projet d'Appui à l'Offensive Lait en Afrique de l'Ouest (PAOLAO). Le renforcement des capacités des acteurs du commerce du bétail est abordé dans plusieurs projets en Afrique de l'Ouest et du Centre : le Projet régional d'appui au pastoralisme au Sahel (PRAPS2), le Projet Régional d'Appui au Pastoralisme et à la Commercialisation du Bétail dans les territoires transfrontaliers Cameroun-Nigéria-Tchad (PASCO) et le Projet de Prévention des Conflits et Résilience des Systèmes Alimentaires Transfrontaliers (PCR-SAT). Ils interviennent sur l'appui au développement de stratégies d'attractivité par les acteurs des marchés à bétail, la gouvernance des marchés à bétail, le suivi de la fréquentation des marchés à bétail, les pratiques de taxation du commerce et de la transhumance ou encore les formations des acteurs institutionnels à la pratique du droit agro-pastoral et du commerce du bétail.

Présentation des territoires pastoraux étudiés et des concepts fondamentaux du pastoralisme

♦ Trajectoires et défis du développement pastoral au sud et au nord du Sahara

SAHEL

Au Sahel, l'élevage pastoral apparaît aujourd'hui comme un mode de production disposant d'atouts de plus en plus reconnus par les milieux scientifiques en termes économique, social, sécuritaire et environnemental, et aux échelles locales et régionales. Pourtant, sur le terrain, les sociétés pastorales sont soumises à des contraintes majeures avec en premier lieu l'insécurité liée aux mouvements armés et au banditisme, l'expansion des terres agricoles au détriment des parcours, et des politiques foncières qui, en Afrique de l'Ouest, font apparaître une asymétrie croissante entre pays sahéliens axés sur la mobilité et certains pays côtiers exprimant la volonté de proscrire la transhumance.

Le changement climatique se traduit depuis une vingtaine d'années par une augmentation du régime des pluies et un reverdissement des pâturages, notamment ligneux. Ces changements contribuent à l'augmentation assez générale des troupeaux dans toute la bande sahélienne. Malgré cette évolution, la recomposition des espaces imposée par l'insécurité et les violences au Mali, au Burkina Faso, au Niger et dans le bassin du Lac Tchad ne peuvent qu'impacter très lourdement la production pastorale à grande échelle.

Les pasteurs tentent de s'adapter à ces évolutions par des mobilités exceptionnelles et la recherche de nouvelles alliances dans des territoires qui pourraient laisser espérer des conditions de vies plus apaisées et sécurisées. Cette adaptation se traduit également par la diversification des activités autour de la filière laitière notamment. Mais là où l'agro-pastoralisme semblait une voie d'avenir, où la sécurité foncière pour les groupes pastoraux installés semblait acquise depuis plusieurs générations, on observe une remise en question de leurs droits d'usage par les nouvelles générations issues des communautés anciennement établies, qui désormais revendiquent les maîtrises foncières historiques.

Les populations
pastorales
s'adaptent aux
changements par
des mobilités
exceptionnelles et
la recherche de
nouvelles alliances
avec les autres
acteurs des
territoires.



Figure 4

Abreuvement aux abords
d'une mare en Mauritanie.
(© RIMRAP 2019)

La montée de ces différentes formes d'insécurité a largement ému la société civile et les décideurs publics. Cela a conduit à une meilleure reconnaissance politique des systèmes pastoraux et le lancement de plusieurs initiatives régionales et nationales de développement pastoral avec la Déclaration de N'Djaména puis de Nouakchott de 2013. Un état des lieux de ces initiatives a été réalisé en 2024 et discuté lors de la conférence de Nouakchott+10. Il met en évidence un bilan en demi-teinte dans un contexte où l'insécurité et les problèmes de gouvernance dans les territoires se sont grandement accrus. La déclaration de Nouakchott+10 a inscrit de nouveaux engagements nationaux, régionaux et internationaux et invite les États et les populations « à mutualiser leurs efforts dans un esprit de coopération et d'intégration régionale, de solidarité, de tolérance et de partage pour construire ensemble la paix et le développement des territoires [...] en valorisant les différents systèmes d'élevage et en renforçant la complémentarité entre agriculture et élevage [...] socle pour le développement [...] de nos économies, et pour la réduction de la pauvreté... ».

MAROC ET TUNISIE

Au Nord du Sahara, au Maroc et en Tunisie notamment, l'élevage pastoral est le principal mode d'exploitation capable de mettre en valeur de vastes territoires arides et semi-arides aux reliefs parfois accidentés. Il contribue au maintien d'une végétation caractéristique et diversifiée et constitue un pilier de l'économie locale. L'évolution du climat, contrairement au sud du Sahara, se manifeste par une forte tendance à l'aridification. La diminution de la pluviosité, comme dans la steppe d'Afrique du Nord, provoque une régression du couvert végétal, le changement de composition floristique au profit d'annuelles et le renforcement de l'érosion éolienne avec la multiplication d'ensablements locaux, et cela d'autant plus que la pression agricole et pastorale sur les ressources s'accroît. Dans un contexte général marqué par de fortes

incertitudes engendrées par le changement climatique et une diminution de la disponibilité en eau et en pâturage, du fait également d'une pression anthropique accrue sur les terres de parcours, les conditions d'élevage apparaissent de plus en plus dégradées. Cela induit une plus grande dépendance aux importations des produits d'alimentation animale.

Dans de nombreux cas, le manque de ressources conduit à la décapitalisation d'une partie du troupeau, une tendance déjà observée au Maroc. Confrontés au stress thermique, les conditions de vie des animaux se détériorent, réduisant ainsi leur production. Pourtant malgré tous les traumatismes que les pasteurs de ces régions ont traversés, les éleveurs gardent confiance. La transhumance des troupeaux, pratique de valorisation essentielle aux écosystèmes méditerranéens et présahariens, est en pleine évolution. Les pluies exceptionnelles de 2024 dans les espaces présahariens du sud du Maroc notamment, induisent des mouvements de plus grande amplitude au-delà des territoires au sein desquels existent des accords socio-historiques entre communautés.

Sur le plan économique, les terrains de parcours au Maroc représentent le support principal de production des troupeaux ovins, caprins et camelins. L'activité d'élevage, au niveau de la quasi-totalité des zones pastorales, représente la principale source de revenus des populations locales. En parallèle, la majorité des zones pastorales sont considérées comme vulnérables aussi bien face aux fluctuations du marché que face aux impacts des changements climatiques. Ces derniers fragilisent davantage les économies des communautés pastorales et impactent de manière significative aussi bien les écosystèmes pastoraux que l'approvisionnement du marché en produits associés à ces écosystèmes (viande, miel, produits aromatiques et médicinaux, etc.).

Figure 5

Ovins en transhumance,
Haut Atlas, Maroc, 2024
(© PastoReg 2024)



Le pastoralisme
fait vivre
60 000
exploitations
françaises
et représente
presque 20 %
des élevages
en activité.

Face à ces contraintes et aux enjeux d'adaptation des systèmes pastoraux, les questions de la gouvernance des parcours collectifs et de la régulation du foncier pastoral conduisent les pays à adapter leur réglementation à travers des Codes Pastoraux. C'est dans ce contexte que le ministère marocain de l'Agriculture et de la Pêche Maritime, du Développement Rural des Eaux et Forêts est en train de développer une stratégie nationale de souveraineté alimentaire et de développement durable des zones pastorales (stratégie Génération Green). À travers une nouvelle loi pastorale dite 113-13, promulguée en 2016, les pouvoirs publics ont voulu également fixer les principes et les règles générales régissant l'aménagement et la gestion des espaces pastoraux et sylvopastoraux, l'utilisation et le développement des ressources pastorales, la transhumance pastorale et la mobilité des troupeaux.

EUROPE ET FRANCE

En Europe et notamment en France, le pastoralisme a suivi une trajectoire l'ayant amené à surmonter de nombreux obstacles à la mobilité grâce à sa capacité à mettre en valeur les espaces pastoraux d'altitude, les zones humides et les espaces naturels, et à la reconnaissance de son rôle environnemental dans l'entretien des paysages ouverts, riches en biodiversité et par cela, à la prévention contre les feux. Dans le temps long, le pastoralisme s'est adapté et occupe des terres où aucune culture n'est raisonnablement envisageable : les marais et la montagne. Dans ces territoires où il conserve un rôle majeur, cette activité fait encore vivre 60 000 exploitations françaises et représente presque 20 % des élevages en activité. Dans certaines zones de piémont en France, c'est la condition *sine qua non* de l'activité d'élevage : pour les ovins, caprins et bovins, le pastoralisme offre des ressources « gratuites » pendant la période estivale qui permettent aux éleveurs d'engranger des fourrages pour l'hiver.

La région des Alpes est une de celles qui se réchauffe le plus en France (plus 2°C environ depuis 1950) avec une recrudescence des aléas météorologiques (sécheresses), une diminution de l'enneigement et une augmentation de 8 à 13% de l'évapotranspiration sur les trente dernières années. Les espaces pastoraux sont ainsi soumis à de sévères enjeux bioclimatiques (protection contre les feux notamment). En 2022, ces derniers ont été marqués par une sécheresse importante, qui s'est traduite par une diminution drastique des ressources en eau pour l'abreuvement (bétail, animaux de bât et chiens) mais aussi en eau potable pour les salariés (bergers) et les éleveurs.

Les espaces pastoraux sont régis par une loi pastorale du 3 janvier 1972. Son objectif initial était de protéger la présence et le développement d'activités économiques traditionnelles centrées sur les valorisations de ressources spontanées et renouvelables, au cœur d'espaces naturels portant des enjeux variés et multiples, dépassant toujours le seul cadre des activités agricoles (activités de loisirs, de préservation des milieux naturels ...). La loi contient trois dispositions interdépendantes : (i) création des groupements pastoraux visant à reconnaître les collectifs d'éleveurs ; (ii) création des associations foncières pastorales, dans l'objectif de réunir des parcelles disparates et morcelées afin de présenter aux éleveurs exploitants une seule entité coordonnée ; (iii) création d'un mode de location, dérogeant au bail agricole et permettant les conventions pluriannuelles de pâturage entre groupements pastoraux et

associations foncières pastorales. Un soutien important est apporté à la mise en œuvre de cette politique à travers la réalisation d'aménagements et d'équipements pastoraux (Europe, État, Régions, Départements). Les Fonds européens de la PAC intègrent également une mesure agro-environnementale spécifique au collectif de gestion des estives.

Depuis les années 1990, les espaces pastoraux ont également des fonctions récréatives, avec une augmentation de la fréquentation des activités de pleine nature en toute saison. Leur fréquentation s'est accrue ces dernières années du fait du Covid, des confinements entre 2020 et 2021 ainsi que des augmentations démographiques des villes et vallées des piémonts. L'explosion des activités de nature attire un large public de culture urbaine, en recherche de détente, de sensation et de performance. Ainsi au public de connaisseurs de la montagne fréquentant anciennement les espaces pastoraux, s'ajoute un public de consommateurs d'espaces naturels. L'introduction récente des chiens de troupeau contre les loups a exacerbé la confrontation de ce public avec les éleveurs et les bergers. Elle instaure un climat de tension, mettant fin à la tranquillité de part et d'autre : cela affecte les usages de loisir mais aussi le voisinage quand les troupeaux sont dehors. Ces nouvelles tensions font l'objet de nombreuses initiatives visant à apaiser les situations : médiateurs territoriaux, communications, concertations territoriales.

Figure 6

Troupeau d'ovins en estive,
Savoie, France, 2024
(© Bernard Bonnet, 2019)



♦ Les invariants du pastoralisme et la diversité des contextes

LES INVARIANTS DU PASTORALISME

Guillaume
DUTEURTRE

Chercheur et directeur
de l'UMR SELMET,
CIRAD

Le pastoralisme peut en premier lieu être abordé comme un mode d'élevage. Les systèmes pastoraux peuvent ainsi être compris comme des systèmes d'élevage basés majoritairement sur l'exploitation des ressources pastorales. Dans ce cadre, le focus est mis sur les pratiques d'élevages, sur les logiques biotechniques de gestion du troupeau et des ressources, et sur la compréhension des logiques et des règles de décisions des éleveurs.

Mais le pastoralisme peut aussi être abordé, de manière plus large, comme un mode de vie. Le pastoralisme désigne alors une forme de société fondée sur le troupeau. Cette approche permet notamment d'aborder les formes d'organisation sociale qui conditionnent l'exercice de l'activité, au-delà des pratiques d'élevage elles-mêmes. Ce cadre est particulièrement adapté pour aborder la vulnérabilité des communautés pastorales, leur mobilité et la diversité des ressources mises en œuvre par les familles. Les moyens d'existences des pasteurs reposent en effet sur une diversité d'activités qui permettent la vie en milieu pastoral : l'élevage de ruminants, l'exploitation des ressources, mais aussi l'agriculture, le commerce, les cures salées, les événements sociaux, les contingences religieuses et politiques, etc.

Considérant la complémentarité de ces deux approches (le pastoralisme comme mode d'élevage et comme mode de vie), il est possible de proposer un certain nombre de caractères invariants du pastoralisme.

Le pastoralisme constitue d'abord un mode d'élevage fondé sur l'exploitation de la végétation naturelle. On qualifie cette végétation selon les cas de « pâturages » ou de « parcours », ce dernier terme reflétant plus fidèlement la diversité des ressources végétales valorisées par le troupeau. En particulier, les herbes des steppes et des savanes sont souvent complétées par la végétation ligneuse des arbustes et des arbres. Dans les systèmes pastoraux, la part des ressources végétales issues des parcours dans la ration des troupeaux est dominante, mais elle n'est pas exclusive. Les rations peuvent être complétées par des aliments concentrés, des sous-produits agricoles ou industriels, du foin, ou, dans de rares cas, par des fourrages cultivés.

L'élevage pastoral est un mode d'élevage « extensif » eu égard à l'importance des surfaces exploitées par animal, et de manière induite, par le faible recours aux intrants et au travail par unité de surface. L'élevage pastoral « extensif » se différencie des modes d'élevage « intensifs » dans lesquels le nombre d'animaux par hectare est plus élevé, ce qui nécessite d'utiliser plus d'intrants et de travail par unité de surface. Le pastoralisme est ainsi intimement lié à l'exploitation des parcours qui recouvrent un peu moins de la moitié des terres en Afrique et qui font vivre directement environ 20% de la population du continent.

Un élément important de l'exploitation des parcours est lié à leur saisonnalité. Au Sahel, et dans les zones soudanaises qui le bordent, la végétation des parcours peut être particulièrement abondante en saison des pluies. Mais cette disponibilité, imprimée par le régime des pluies, est très aléatoire. Au

Pour les
zootechniciens,
il s'agit d'un
système d'élevage
étudié à travers
les pratiques
et la gestion des
ressources,
tandis que pour les
sciences
sociales, il s'agit
d'un système
de vie et de
reproduction
sociale.

Tchad, par exemple, les pasteurs mobiles ont dû faire face aux effets cumulés de plusieurs sécheresses graves (1971-1973, 1983-1984, 2009-2010) qui ont fortement affecté la dynamique des troupeaux. Par ailleurs, pendant la saison sèche, qui peut durer la majeure partie de l'année, les pailles de faible valeur alimentaire et les feuilles de ligneux dominant. La variation du disponible fourrager au cours des saisons, liée à l'irrégularité de la pluviosité dans le temps et dans l'espace, constitue un élément de base de la pratique du pastoralisme. Ces irrégularités saisonnières justifient le recours à la mobilité pour valoriser les complémentarités entre différents terroirs et écosystèmes. En Afrique soudano-sahélienne, les zones de bas-fonds, les bordures de points d'eaux ou les espaces agricoles plus arrosés situés au sud sont particulièrement prisés en saison sèche, en raison des tapis herbacés qui les recouvrent.

La mobilité saisonnière des troupeaux est aussi fortement dépendante des points d'eaux qui structurent l'espace pastoral. En effet, l'alimentation hydrique et minérale des animaux est tout aussi importante que l'alimentation énergétique et azotée. La recherche de l'eau pour le bétail occupe une place importante dans l'organisation du travail des pasteurs et de leur mobilité. En Afrique, les eaux de surface occupent une place centrale en saison humide notamment. Certaines sont permanentes, comme les lacs, les fleuves et certaines mares. D'autres sont temporaires comme les *ouadis* (cours d'eau), les mares naturelles ou artificielles, ou les puisards. Les eaux profondes sont utilisées surtout en saison sèche et consistent en des puits traditionnels ou cimentés, ou en des forages. Les puits natronés sont fréquentés par les troupeaux pour les « cures salées », sauf lorsque le natron est transporté par les pasteurs pour être mélangé à l'eau d'abreuvement.

La mobilité est ainsi une composante essentielle de l'élevage pastoral. Elle est déterminée par la variation saisonnière des ressources pastorales en quantité et en qualité qui constituent l'alimentation de base des ruminants selon les zones agroécologiques. Elle se traduit par le mouvement des bergers et des troupeaux qui peuvent parcourir chaque année plusieurs centaines de kilomètres. Mais elle impose aussi aux communautés qui le pratiquent une organisation sociale particulière. Cette mobilité s'inscrit ainsi dans un tissu de relations économiques, sociales, politiques et culturelles qui, en retour, conditionnent l'exploitation saisonnière des parcours.

De nombreuses populations pastorales combinent le pastoralisme à d'autres activités qui occupent parfois une place non négligeable dans leur revenu, dans leur organisation sociale ou culturelle ainsi que dans leur mode de vie. On parle alors d'agropastoralisme ou de sylvopastoralisme. De ce fait, le pastoralisme au sens large comprend également les activités complémentaires à l'élevage, comme l'agriculture et l'exploitation de la forêt. Cette vision plurielle du pastoralisme n'exclut pas l'existence de pasteurs « purs » pour qui les activités de la famille se concentrent sur la conduite du troupeau. Mais elle reconnaît implicitement le recours des pasteurs à des trajectoires agro-pastorales complexes, dans lesquels les activités agricoles ou sylvicoles, bien que secondaires, n'en sont pas moins structurellement associées à l'élevage.

Au Sahel en effet, la possession de troupeaux conduits sur parcours peut être le fait d'anciens agriculteurs, tandis que certains éleveurs purs s'engagent dans l'agriculture et acquièrent le statut d'agropasteur. Ces trajectoires agropastorales relèvent d'ailleurs souvent de situations agraires en transition, parfois en tension. Les réflexions sur l'évolution du pastoralisme nécessitent ainsi de dépasser la vision du pastoralisme restreinte aux activités de conduite du troupeau, pour y inclure une réflexion plus globale sur l'agropastoralisme.



Caractériser la mobilité : transhumance ou nomadisme ?

Dans de nombreux documents sur l'élevage au Tchad, on oppose injustement la transhumance au nomadisme. Le « pastoralisme transhumant » est ainsi défini comme des mouvements « *saisonniers, cycliques entre deux pôles, et prévisibles* », tandis que le « pastoralisme nomade » qualifierait des mouvements « *qui ont lieu au sein d'une région, et qui ne sont pas prévisibles, mais directement liés aux aléas* » (Barraud et al., 2001, p.10).

Pourtant, ces deux termes ne s'opposent pas. On parle de transhumance pour caractériser les mouvements saisonniers annuels, réguliers, dans lesquels s'inscrivent une grande partie des mouvements pastoraux. Elle peut concerner une partie de la famille, en l'occurrence des bergers, ou l'ensemble de la famille, dans le cadre de déplacements collectifs organisés en campements. La transhumance correspond ainsi à une forme de conduite du troupeau. Le nomadisme caractérise quant à lui le fait de posséder un habitat mobile, ce qui s'applique à certaines familles de pasteurs qui pratiquent ou non la transhumance. Certains pasteurs transhumants sont nomades, dans la mesure où la famille vit sous une tente. D'autres sont sédentaires et, dans ce cas, le troupeau est conduit uniquement par les bergers pendant la transhumance.

Ainsi, il est plus juste d'admettre qu'au Tchad, une grande partie des éleveurs transhumants sont des ménages nomades.

A contrario, certains pasteurs nomades adoptent des formes de mobilité qui ne correspondent pas à la transhumance. Il peut s'agir de mouvements circulaires ou auréolaires de faible amplitude qui sont pratiqués dans un rayon de 30 à 50 km par certains éleveurs sahéliens du Tchad.

Certains modes de vie pastoraux étant difficiles à qualifier de nomades ou de sédentaires, l'utilisation de « **semi-nomades** » ou de « **semi-sédentaires** » est parfois utile pour rendre compte de la diversité des situations observées.

LA RECHERCHE POUR CARACTÉRISER LES INVARIANTS ET LES SPÉCIFICITÉS LIÉES AUX CONTEXTES

De nombreux travaux de différentes natures (recherches, études, capitalisations) ont été conduits sur le thème du développement des territoires et des systèmes pastoraux, afin d'améliorer leur caractérisation et la compréhension de leur fonctionnement, pour pouvoir mieux les accompagner. Ces travaux permettent à la fois de proposer les invariants du pastoralisme, présentés ci-

dessus, qui différencieraient les systèmes pastoraux d'autres systèmes, et à la fois de mettre en évidence les spécificités locales et la diversité de contextes. Sans être exhaustif, trois grands domaines de recherche actuelle du monde francophone, mais aussi anglophone, apportent des éléments de réponse :

- Les dynamiques des familles de pasteurs et des troupeaux
- Les transformations écologiques des parcours
- L'insertion sociale et territoriale des activités pastorales

Les dynamiques des familles de pasteurs et des troupeaux

Le premier domaine s'intéresse aux dynamiques internes des familles pastorales et des troupeaux, domaine d'étude des modes de gestion du capital troupeau. Il s'agit de répondre à de nombreuses controverses sur la manière de voir et d'accompagner les pasteurs. Ces systèmes sont-ils fragiles ? Comment peuvent-ils s'adapter ? Assiste-t-on à une déprise pastorale comme en Europe ou à un « rebond pastoral » ? Les pasteurs sont-ils engagés dans des échanges marchands ou vivent-ils en autosubsistance ? Quels sont les ressorts de leur robustesse ? Quelles sont leurs capacités à évoluer ? Pourquoi a-t-on à faire ici et là à des programmes de sédentarisation des nomades ?

Il faut d'abord citer les travaux des anthropologues et des géographes qui ont décrit et analysé depuis longtemps les **différents groupes et communautés pastorales**. Ces travaux soulignent l'organisation sociale spécifique propre aux familles pastorales ou agropastorales. Selon la discipline, le « système pastoral » ne recouvre pas la même réalité : pour les zootechniciens, il s'agit d'un système d'élevage étudié à travers les pratiques et la gestion des ressources, tandis que pour les sciences sociales, il s'agit d'un système de vie et de reproduction sociale. Ces études sont encore très dynamiques et nécessaires, notamment en Afrique sub-saharienne, dans un contexte où les éleveurs se déplacent (descente vers les marges soudaniennes sud du Sahel) et où nombre de politiques publiques limitent leurs déplacements, avec souvent la volonté de sédentariser ces populations.

Il faut aussi citer les travaux des anthropologues, des géographes et des zootechniciens qui **ont caractérisé les races élevées, la performance des cheptels et étudié les systèmes d'alimentation du bétail**. Le tout en lien avec les pratiques réelles des éleveurs pour comprendre comment ils exploitent et valorisent les ressources naturelles (arbustives ou arborées).

Plusieurs travaux récents de recensement et **d'évolution du cheptel** (notamment au Tchad) ont rendu compte localement d'une croissance rapide des effectifs, liée notamment au rôle de réserve de capital que constituent les troupeaux. C'est le cas notamment en Afrique centrale qui a connu depuis 30 ans un essor exceptionnel des troupeaux pastoraux. Au total, le nombre de ruminants a été multiplié par 3,6 tandis que, dans le même temps, la population augmentait d'un facteur 2,5. Cet élan pastoral a touché également la bande sahélienne, où se concentre la majeure partie du cheptel de ruminants, mais aussi la bande soudanienne située plus au sud. Dans le même temps, les effectifs de bovins et de chèvres ont triplé, le nombre de moutons a quintuplé et le nombre de dromadaires a été multiplié par 6. A contrario, dans d'autres régions comme en Europe, une déprise pastorale est à l'œuvre,

L'augmentation des températures et la montée des irrégularités climatiques se traduisent par une baisse des ressources disponibles, liée notamment aux pauses pluviométriques.

ce qui a pour conséquence une fermeture des milieux et un embroussaillage des parcours.

À cela s'ajoutent d'importants travaux conduits en **santé animale** pour comprendre l'adoption ou le rejet des pratiques de prévention sanitaire (vaccination, suivis sanitaires), promues aujourd'hui dans le cadre de campagnes comme l'élimination de la peste des petits ruminants, reprenant parfois les succès précédents contre la peste bovine.

Par ailleurs, un courant important de recherche s'est aussi développé depuis 20 ans pour mieux **quantifier l'économie pastorale** : les revenus des pasteurs, les quantités de lait vendues, le commerce de bétail et la réévaluation de la contribution au produit intérieur brut. Ces travaux ont souligné notamment l'importance de l'autoconsommation des produits d'élevage dans les revenus, tout comme la part grandissante des activités agricoles (agriculture pluviale) et non-agricoles (commerce, exploitation forestière) dans les revenus des pasteurs.

De plus en plus de travaux se sont intéressés aux **évolutions dans le temps des pratiques pastorales et de l'organisation des familles**. Plusieurs économistes ont essayé de comprendre la résistance des éleveurs aux « chocs » ou aux « risques » et ont montré que le pastoralisme était une activité soumise à de nombreux aléas. Ils ont tenté de quantifier ces risques, soulignant l'importance des chocs sanitaires, climatiques, sécuritaires et économiques.

D'autres travaux se sont basés sur la méthode des « trajectoires d'exploitation » ou « d'histoires de vies » pour comprendre ces évolutions. Ils ont permis de mieux décrire la mobilité saisonnière des troupeaux, les migrations des familles sur le moyen terme, les choix des espèces élevées. Ces études ont souligné l'importance de la proximité des marchés dans les trajectoires de transhumance et la capacité des éleveurs à s'adapter : alliances avec les sédentaires, vente des bovins pour acheter des camelins, pratique de l'agriculture pluviale, liens avec la ville. D'autres travaux ont été conduits en socio-anthropologie pour comprendre ces trajectoires des familles. Il faut mentionner ici les études de la FAO menées récemment sur les trajectoires des jeunes nomades au Sahel, la formation de néo-éleveurs, le lien avec les villes, mais aussi le besoin continu de données sur l'installation des jeunes et sur l'accompagnement des dynamiques familiales.

Les transformations écologiques des parcours

Le second domaine s'intéresse aux transformations écologiques auxquelles sont soumis les systèmes pastoraux. Ces recherches s'inscrivent elles aussi dans des controverses très vives sur les évolutions des pasteurs et des parcours. Quel est l'impact du changement climatique sur ces écosystèmes ? Assiste-t-on à une diminution des ressources pastorales disponibles ou fournissent-ils au contraire des services écologiques ? Quels déséquilibres ou risques cela produit-il sur l'accès aux ressources et la santé animale (zoonoses, priorités sanitaires comme la peste des petits ruminants) ? Quelles nouvelles pressions sanitaires sont induites par les changements écologiques et lors de la descente des troupeaux vers le Sud ?

Ce domaine s'est très fortement développé depuis 30 ans, notamment grâce à de nombreux projets de recherche sur le changement climatique. Ces

L'accompagnement
des pasteurs
nécessite à la fois
la reconnaissance
de leurs droits
et la promotion
des dispositifs
locaux
d'accompagnement
des modes
de gouvernance
des ressources
multi-usage.

projets ont d'abord permis de caractériser les **changements écologiques** au Sahel et en Méditerranée. Ils ont montré comment l'augmentation des températures et la montée des irrégularités climatiques se traduisaient par une baisse des ressources disponibles, liée notamment aux pauses pluviométriques. Ces travaux soulignent par ailleurs que les quantités de biomasse peuvent être ponctuellement plus importantes certaines années, sans que cela ne se traduise sur le long terme par une situation plus confortable pour les éleveurs en raison des irrégularités interannuelles qui obligent les éleveurs à revoir l'année sur l'autre leurs itinéraires de transhumance. Un certain nombre de travaux ont permis aussi de mettre en évidence l'importance des tensions sur l'accès aux ressources, liées aux irrégularités écologiques, à l'augmentation du cheptel, et à l'extension des terres cultivées et des aires protégées. Ces tensions se traduisent par la fermeture de certains accès à l'eau ou au pâturage, par la surexploitation ponctuelle (notamment en Afrique du Nord) ou au contraire par la sous-exploitation (embroussaillage) et par de nombreux conflits. Ces travaux soulignent aussi les difficultés liées à la sédentarisation des éleveurs mobiles, parfois promue par les États, et l'importance des mouvements de bétail pour valoriser les parcours saisonniers et générer des économies de la mobilité (marchés, achats villageois, etc.).

Dans la ligne de plusieurs avancées théoriques en écologie (notamment le *Millenium Ecosystem Assessment*), un nouveau courant de recherche s'est développé pour tenter d'évaluer les services écologiques rendus par les éleveurs. Il faut noter ici les travaux en écologie des parcours qui ont souligné l'impact des pratiques pastorales sur la conservation de la biodiversité, sur le cycle du stockage du carbone (au même titre ou mieux que les prairies permanentes) ou encore sur le recyclage de la matière organique (« parcage nocturne » pour la fumure). Plusieurs études ont été conduites pour tenter d'évaluer notamment la contribution des pratiques pastorales aux systèmes agroécologiques, en insistant sur la complémentarité des activités agricoles et pastorales (résilience des mosaïques agro-sylvo-pastorales).

L'insertion sociale et territoriale des activités pastorales

Le troisième domaine traite de l'insertion sociale des activités pastorales. Il s'agit d'étudier la manière dont les activités pastorales sont influencées par les règles sociales, les rapports de force politiques, la complexité territoriale, les formes d'organisation ou les marchés. Là aussi, les pasteurs sont l'objet de nombreuses controverses. La mobilité du bétail est-elle responsable des conflits d'usage avec les agriculteurs ? Ou bien participe-t-elle à des échanges de produits et de fertilités favorables à des territoires vivants ? Comment expliquer que la mobilité pastorale, source d'économie territoriale, soit en même temps facteur de marginalisation et de tensions sociales ? Les pasteurs sont-ils reconnus comme légitimes dans l'exploitation des ressources ou perçus comme des intrus ? Quelles formes de citoyenneté et de droits (fonciers, collectifs, individuels) leur sont réellement garanties ? Les restrictions croissantes à la transhumance traduisent-elles une volonté de régulation ou une mise à l'écart d'un mode de vie ?

Ce domaine a récemment beaucoup bénéficié de l'essor des recherches sur le « développement territorial » dans le monde francophone, et sur les *landscapes* et les *communities* dans le monde anglophone. Ces travaux sont

Les travaux récents issu du programme Pastres insistent sur l'incertitude radicale à laquelle font face les pasteurs et proposent une analyse en termes de moyens de subsistance.

conduits sur différents terrains et rendent compte des spécificités de chacun de ces espaces en matière d'organisations sociales. De nombreux travaux se sont aussi intéressés à la construction sociale de la mobilité. Ces recherches soulignent la montée des conflits locaux et l'essor des politiques de ségrégations spatiales (notamment à la frontière Sud des pays Sahéliens). L'accompagnement des pasteurs nécessite à la fois la reconnaissance de leurs droits (aux échelles nationales et internationales) et la promotion des dispositifs locaux d'accompagnement des modes de gouvernance des ressources multi-usage (à l'échelle locale). Plusieurs méthodes sont disponibles pour cet accompagnement comme la cartographie participative, les systèmes d'informations géoréférencées ou la mise en place de dispositifs participatifs comme des plateformes locales, des comités d'ententes ou de médiations.

Mais surtout, ces recherches soulignent la spécificité des contextes. Ce qui se passe aujourd'hui dans le Nord Burkina n'a rien à voir avec ce qui se passe dans le Batha au Tchad. Ce qui se passe à la frontière entre le Tchad et la République centrafricaine, où les mobilités transfrontalières sont très dynamiques malgré les tensions sécuritaires, n'a rien à voir avec la situation du Nord Côte d'Ivoire et encore moins avec la situation de la Mongolie qui connaît aujourd'hui un développement rapide de l'économie de marché dans un contexte post-communiste.

DE LA NÉCESSITÉ DES APPROCHES INTÉGRÉES

Ces trois domaines sont très liés les uns aux autres. Pour les prendre en compte simultanément dans l'analyse certains auteurs ont développé des approches « intégrées ». Elles soulignent que la compréhension des mutations des parcours et des pasteurs nécessite la prise en compte de plusieurs dimensions (technique, écologique, financière, organisationnelle, culturelle), de plusieurs échelles (troupeau, famille, communauté, territoire, filières, systèmes alimentaires) et de plusieurs disciplines (zootechnie, écologie, économie, sociologie, géographie, anthropologie). Ces approches ambitionnent donc d'être pluridimensionnelles, multi-échelles, et pluridisciplinaires voir interdisciplinaires². À titre d'exemple, les travaux récents issu du programme Pastres insistent sur l'incertitude radicale à laquelle font face les pasteurs et proposent une analyse en termes de moyens de subsistance. Peuvent être également cités les travaux menés en géographie humaine ou en socio-anthropologie sur les communautés pastorales et sur les territoires pastoraux en Afrique du Nord et au Sahel, qui permettent une mise en perspective des évolutions en cours, des multiples tensions et des crises auxquelles font face de nombreuses communautés pastorales (notamment les travaux de Jeremy Swift sur les systèmes en déséquilibre, l'initiative PastoReg, les travaux sur les moyens d'existence/vulnérabilité ou encore les webinaires du Cirad sur le rapport social d'échange appliqué aux sociétés pastorales).

Ces réflexions intégratives permettent de développer des outils d'analyse globale du pastoralisme. Par exemple, Nori et al. proposent d'identifier cinq « principes » qui fondent les systèmes pastoraux :

² Ces approches s'appuient sur des concepts « interdisciplinaires » comme par exemple les conditions d'existence, le développement territorial, les transitions agroécologiques, ou la gestion des incertitudes.

Le recours
à l'analyse de la
gouvernance
des ressources
pastorales permet
d'aborder les
questions
juridiques
complexes.

- Gestion adaptative du troupeau : possibilité de changer d'espèce, d'ajuster les choix zootechniques selon les conditions,
- Diversité des conditions d'existence : activités pastorales et non pastorales agricoles ; agro/sylvo-pastoralisme ; diversification des sources de revenu,
- Mobilité persistante : possibilité de repartir en mobilité même après une période de fixation — l'ancrage n'est jamais définitif,
- Mosaïque de territoires : utilisation de différents espaces complémentaires (pastoraux, agricoles, forestiers),
- Des réseaux sociaux articulés : dimension collective, alliances pour la gestion de l'incertitude et la co-construction d'innovation.

Ces travaux soulignent aussi la **spécificité de nombreux concepts** mobilisés pour comprendre et accompagner le pastoralisme. En matière d'accès au foncier, par exemple, les travaux sur le pastoralisme soulignent l'importance des faisceaux de droits et des dispositifs institutionnels hybrides, des arrangements qui permettent aux pasteurs d'accéder à l'eau et aux parcours, ou qui leur donnent un droit de passage. Le recours à l'analyse de la gouvernance des ressources pastorales permet d'aborder ces questions juridiques complexes. Dans ce cadre, il faut saluer les travaux des collègues socio-anthropologues, socio-économistes ou économistes institutionnalistes sur le rapport social d'activité appliqué au pastoralisme.

Cette spécificité conceptuelle n'est pas sans poser des difficultés. Elle contribue à la fois à renforcer la compréhension du monde pastoral, mais aussi à isoler le monde des pastoralistes du reste de la communauté scientifique engagée dans les recherches sur le monde rural. Par ailleurs, les mêmes concepts peuvent être mobilisés par plusieurs disciplines. On se réfère alors à un concept qui peut prendre des significations différentes suivant la discipline à laquelle il est fait référence. Par exemple, le « pastoralisme » peut être envisagé comme un mode d'élevage (zootechnie) ou comme un mode de vie (socio-anthropologie). D'ailleurs, les termes de « pasteurs » et de « parcours » décrivent des réalités beaucoup plus tangibles et laissent moins de flou dans leurs significations.

Malheureusement, il reste encore de nombreuses zones d'ombre sur ces dynamiques pastorales. Par exemple, on dispose encore trop peu de données sur l'installation des jeunes, sur l'apparition de néo-éleveurs (qui investissent dans des troupeaux pastoraux), sur les méthodes de concertation locale pour accompagner le multiusage des espaces ou sur l'accès de ces éleveurs aux services de bases (santé et éducation) par exemple.

La mobilité comme pratique fondamentale dans la gestion des ressources naturelles

La séquence s'est intéressée à l'analyse comparée des conditions de sécurisation de la mobilité et du foncier pastoral dans des contextes Sud et Nord sahariens. Elle a notamment interrogé les capacités d'adaptation des pasteurs et mis en discussion les initiatives des politiques publiques actuelles engagées pour soutenir l'adaptation des pasteurs de ces territoires.

♦ Enjeux et stratégies d'adaptation des éleveurs pasteurs dans le Haut Atlas au Maroc : opérationnaliser la loi pastorale pour faciliter l'adaptation du pastoralisme et sécuriser son foncier

DES MODES DE RÉGULATION LOCALE
MIS AU DEFI DU CHANGEMENT CLIMATIQUE
ET DES MUTATIONS DU CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE

Ahmed RAMDANE

Chef du service
de l'Élevage de l'Office
Régional de Mise en Va-
leur de la Province de
Ouarzazate (ORMVAO)

Les formes de régulation locale pour l'accès aux parcours collectifs sont aujourd'hui mises à l'épreuve par la succession des années de sécheresse enregistrées. Les éleveurs ont déjà mis en place des mesures d'adaptation, tandis que l'État a engagé des initiatives pour réguler les mobilités inter-régionales et renforcer la résilience des élevage pastoraux en général, et ceux du versant sud du Haut Atlas plus particulièrement.

La gestion des parcours dans le Haut Atlas

Le Maroc compte dix écosystèmes pastoraux qui s'organisent autour de différentes stratégies et modes de mobilité. La zone d'intervention de l'ORMVAO, qui relève du Sud-Est Marocain, s'étend sur une superficie de 4,5 millions d'hectares où l'élevage pastoral est une activité centrale avec des pratiques

coutumières encore très présentes. Trois systèmes agraires cohabitent : un système oasien intensif avec stabulation permanente (élevage bovin en coopératives laitières), un système agro-pastoral combinant agriculture et élevage et un système pastoral transhumant et mobile.

La mobilité des éleveurs du versant sud du Haut Atlas peut être verticale, reliant pâturages d'altitude, piémont et plaines (tribus Aït-Dra, Aït-Zekri, Imrad, Aït-Atta, etc.), horizontale par oscillation de moindre amplitude, voire du semi-nomadisme (le nomadisme intégral ayant disparu).

Ces systèmes d'élevage sont en parfaite harmonie avec les races et populations animales : camelins associés aux caprins dans le système semi-nomade, ovins à laine dans la transhumance verticale au niveau du massif de Siroua, chèvres Draa et ovins D'man dans les zones oasiennes. La gestion des parcours chez la tribu des Aït Zekri constitue un modèle de transhumance verticale très fréquent dans le versant sud du Haut Atlas comme indiqué dans la carte suivante.

L'Agdal est une pratique coutumière de mise en repos saisonnière des parcours, aujourd'hui de moins en moins pratiquée, qui permet d'assurer la régénération de la végétation par l'ouverture à la pâture (ouverture des agdals) pour permettre une régénération optimale des pâturages. Cette gestion permet une accumulation de biomasse et le bouclage du cycle biologique des plantes, ce qui permet la constitution d'un nouveau stock de semences qui renouvellera le couvert végétal, nécessaire au pâturage.

Figure 8
Gestion des parcours Aït Zekri
(ORMVAO)

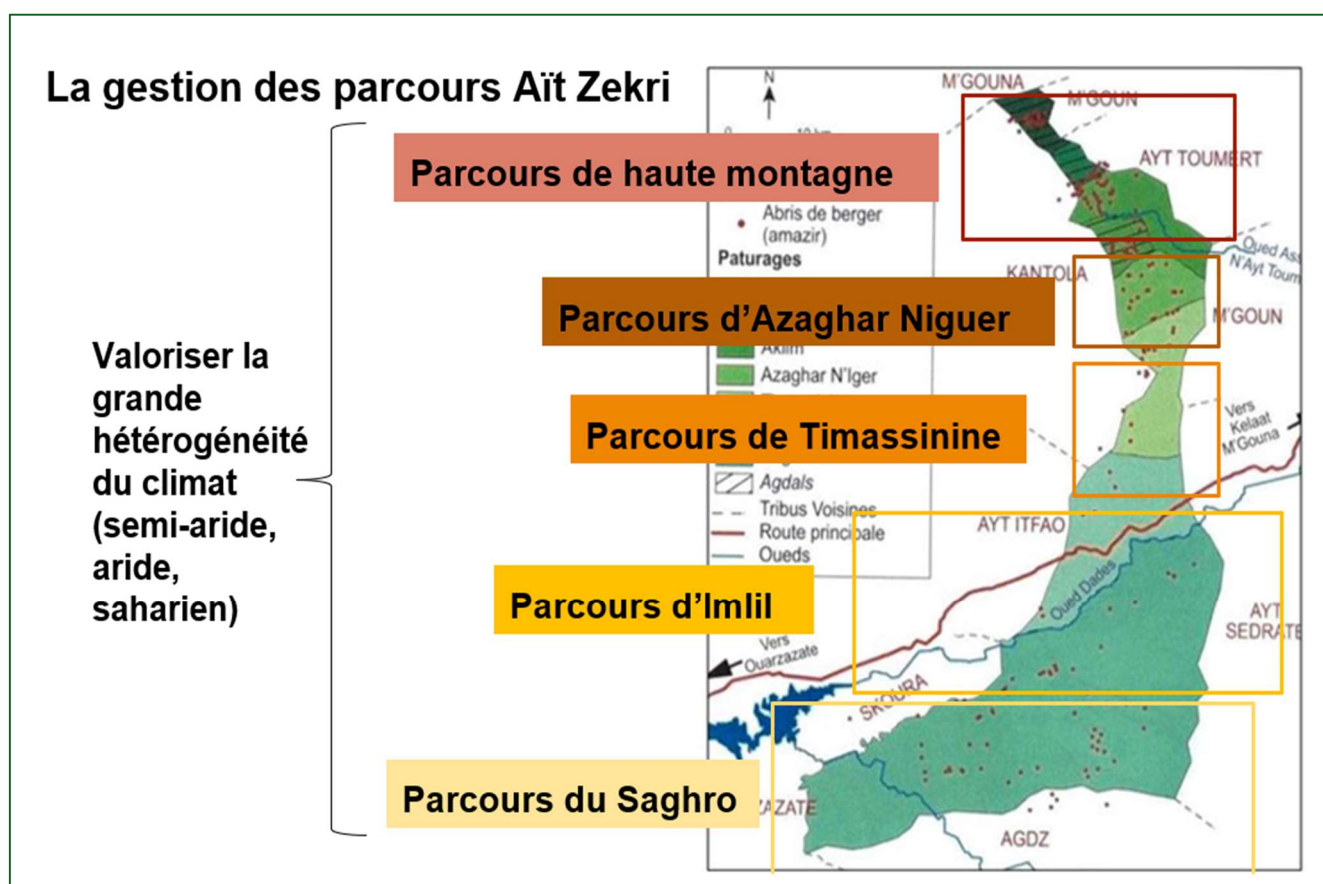




Figure 9

Variabilité des pluies et retour de la végétation après de longues années sèches - pâturage d'altitude des Aït Zekri en février 2023, pâturages des zones pré-sahariennes à la suite des pluies exceptionnelles de 2024 (Iram-IAV-ORMVAO)

Ce mode de gestion repose sur une implantation territoriale claire des acteurs et un savoir écologique local précieux. L'implantation territoriale de populations sédentaires est reconnue et respectée par les éleveurs. L'ensemble des acteurs coconstruit et partage une connaissance fine des éléments de biodiversité à conserver (agdals d'altitudes et agdals forestiers), ce qui aboutit à une réglementation communautaire et concertée de l'accès aux ressources par les hommes et les troupeaux. Le cas de la tribu Aït Zekri, qui exploite un transect de la haute montagne jusqu'au pré-Sahara, montre la logique de complémentarité entre montagne, piémont et zone de marge désertique.

Le territoire tribal Aït Zekri est situé dans le versant méridional du Haut Atlas central. Il s'étend du Jbel Saghro au sud jusqu'au sommet du Haut Atlas à la frontière de la province d'Azilal au nord, sur une superficie totale de 123 000 hectares. La partie centrale est située dans la dépression de Ouarzazate.

Or, ces pratiques et régulations locales font face à de multiples menaces et contraintes, telles que la succession d'années sèches qui causent la surexploitation des ressources, l'augmentation des prix des aliments du bétail aggravée par la conjoncture politique internationale (guerre en Ukraine à titre d'exemple), la perte d'attractivité du métier d'éleveur et l'absence de relève, la disparition progressive des contrats coutumiers oraux, le développement de nouveaux moyens de transport et de communication (camions, téléphones) qui aggravent la dégradation des parcours.

Ces contraintes obligent les systèmes à s'adapter et à adopter de nouvelles stratégies telles que la complémentarité alimentaire (orge subventionnée par l'État), l'abandon de l'agdal en période de sécheresse, les mobilités exceptionnelles transrégionales à destination de zones de pâturages mieux fournies, la décapitalisation (vente massive du cheptel, voire abandon de l'élevage transhumant) et enfin le recours accru aux importations de cheptel par certains investisseurs qui veulent développer de nouvelles formes d'élevage plus intensives.

Les préoccupations de l'État et ses initiatives pour accompagner l'adaptation de la mobilité pastorale

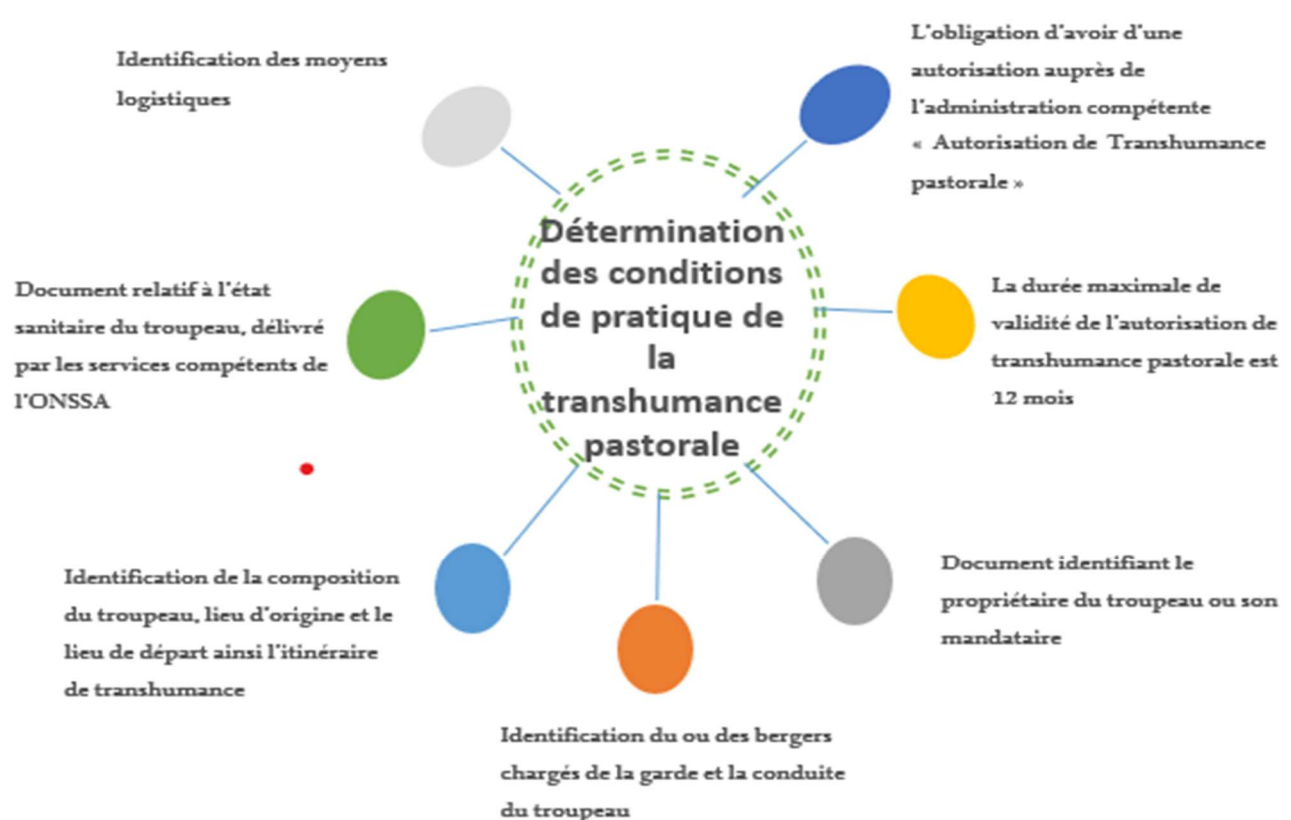
Ces évolutions révèlent des enjeux cruciaux dont l'État s'est saisi. Il s'agit du soutien aux éleveurs face aux sécheresses prolongées, face aux risques de tensions liées aux mouvements exceptionnels d'animaux, face à la privatisation des parcours collectifs au profit des investisseurs agricoles, ou encore face à la baisse du cheptel.

L'État a déjà lancé plusieurs initiatives : dès les années 1990, des programmes de réflexion pour l'élaboration d'une loi pastorale ont été mis en œuvre, suivis de projets sur la préservation de la biodiversité et la conservation d'espèces à travers la transhumance. Ces programmes n'ont pas empêché l'accroissement des conflits dus à la mobilité transrégionale, ce qui a accéléré le processus réglementaire aboutissant à l'élaboration d'un Code Pastoral à travers la loi 113-13, mis en application à partir de 2016. Cette loi statue sur les conditions, formes et modalités de délivrance de l'autorisation de transhumance pastorale, dont les éléments sont présentés dans la figure ci-dessus.

Depuis 2020, des études de délimitation et inventaire des parcours (études de « délimitation, inventaire et caractérisation pour la création des espaces pastoraux et sylvo-pastoraux ») ont été réalisées pour permettre leur reconnaissance et la mise en place de schémas d'aménagement et de plans d'action. Ce processus a démarré en 2021 dans la zone de l'ORMVAO, les parcours étant désormais délimités et validés à l'échelle de commissions provinciales et faisant l'objet de plans d'actions.

Figure 10

Conditions de pratique de la transhumance pastorale inscrite dans le Code Pastoral – loi 113-13 (ORMVAO)



Ces évolutions positives dans la gestion des ressources et mobilités pastorales font néanmoins encore face à de nombreux défis. L'appropriation par les acteurs locaux du Code Pastoral est à renforcer, tandis que l'efficacité d'une loi pastorale seule dans des contextes de multi-usage et multi-acteurs est questionnée. L'enjeu de prise en compte des modes de régulations coutumiers reste primordial pour atteindre l'objectif d'une gestion concertée, qui pourrait prendre la forme par exemple de chartes de territoires négociées localement. Plus globalement, la résilience de l'écosystème pastoral reste mise à mal par le changement climatique (sécheresses) et les pressions sur les ressources (éleveurs, usages domestique et industriel, installations agricoles sur parcours, installation des investisseurs, etc.), alors que le pastoralisme peut jouer un rôle important dans l'autosuffisance alimentaire en viande rouge au Maroc, dans un contexte où le pays importe désormais de la viande.

♦ Dynamiques des écosystèmes pastoraux sahéliens et sécurisation des espaces pastoraux face à la pression agricole, à l'insécurité et au changement climatique

PERSPECTIVES ET VISIONS POUR SOUTENIR L'ADAPTATION DES ÉLEVAGES EN AFRIQUE DE L'OUEST ET AU SAHEL

Abdoulaye
MOHAMADOU

Secrétaire Exécutif, CILSS
(Comité inter-États de lutte
contre la sécheresse au
Sahel)

Les systèmes pastoraux sahéliens dans leur diversité sont soumis à de multiples contraintes : le climat, la réduction du foncier pastoral disponible, les problèmes de gouvernance et l'insécurité liés aux groupes armés. Face à ces obstacles croissants à la mobilité, la CEDEAO et le CILSS ont conduit en 2024 des études prospectives des dynamiques régionales des sociétés et systèmes pastoraux à horizon 2040, permettant de mettre en lumière les enjeux et les orientations à donner aux politiques régionales de soutien à l'adaptation par les pasteurs et leurs principaux défis de mise en œuvre.

Importance et défis des systèmes d'élevage pastoraux en Afrique de l'Ouest et au Sahel

La diversité des systèmes d'élevage pastoraux sahéliens repose sur de multiples systèmes de mobilité (amplitude des transhumances, transhumances transfrontalières ou nationales), sur la nature des cheptels et sur les éventuelles cultures associées produites par les familles pastorales. Pour plus de 80 millions de personnes en Afrique de l'Ouest, dont 20 millions au Sahel, les moyens d'existence dépendent de l'élevage et du pastoralisme. La part de l'élevage dans le PIB des États est de 10 à 15 % dans les pays sahéliens et environ 5 % dans les pays côtiers. Ces systèmes jouent un rôle majeur de vecteur de l'intégration des économies et des territoires d'Afrique de l'Ouest et du Sahel à travers une diversité d'échanges. Ils permettent la mise en valeur des complémentarités agroécologiques de la région (entre Sahel et pays côtiers) et sont les principaux pourvoyeurs en protéines animales des pays côtiers.

Ces systèmes font face à des défis structurels qui s'aggravent. Tout d'abord, le changement climatique impacte la productivité des pâturages (fréquence d'événements exceptionnels comme des fortes pluies, des sécheresses et des inondations) et favorise la recrudescence de maladies animales. La concurrence d'accès aux ressources foncières avec d'autres activités (agriculture, expansion urbaine, secteur de l'artisanat et industrie) amenuise et fragmente les espaces pastoraux ; à titre d'exemple, la surface des terres cultivées a doublé en 35 ans (de 1975 à 2013) d'après le CILSS (CILSS, 2016). Par ailleurs, les problèmes de gouvernance, en particulier l'incomplétude ou l'inefficacité des instruments de politiques publiques, limitent l'encadrement et la sécurisation des systèmes pastoraux (clarification du régime foncier, investissements et accès aux ressources). L'insécurité croissante (groupes armés, vols de

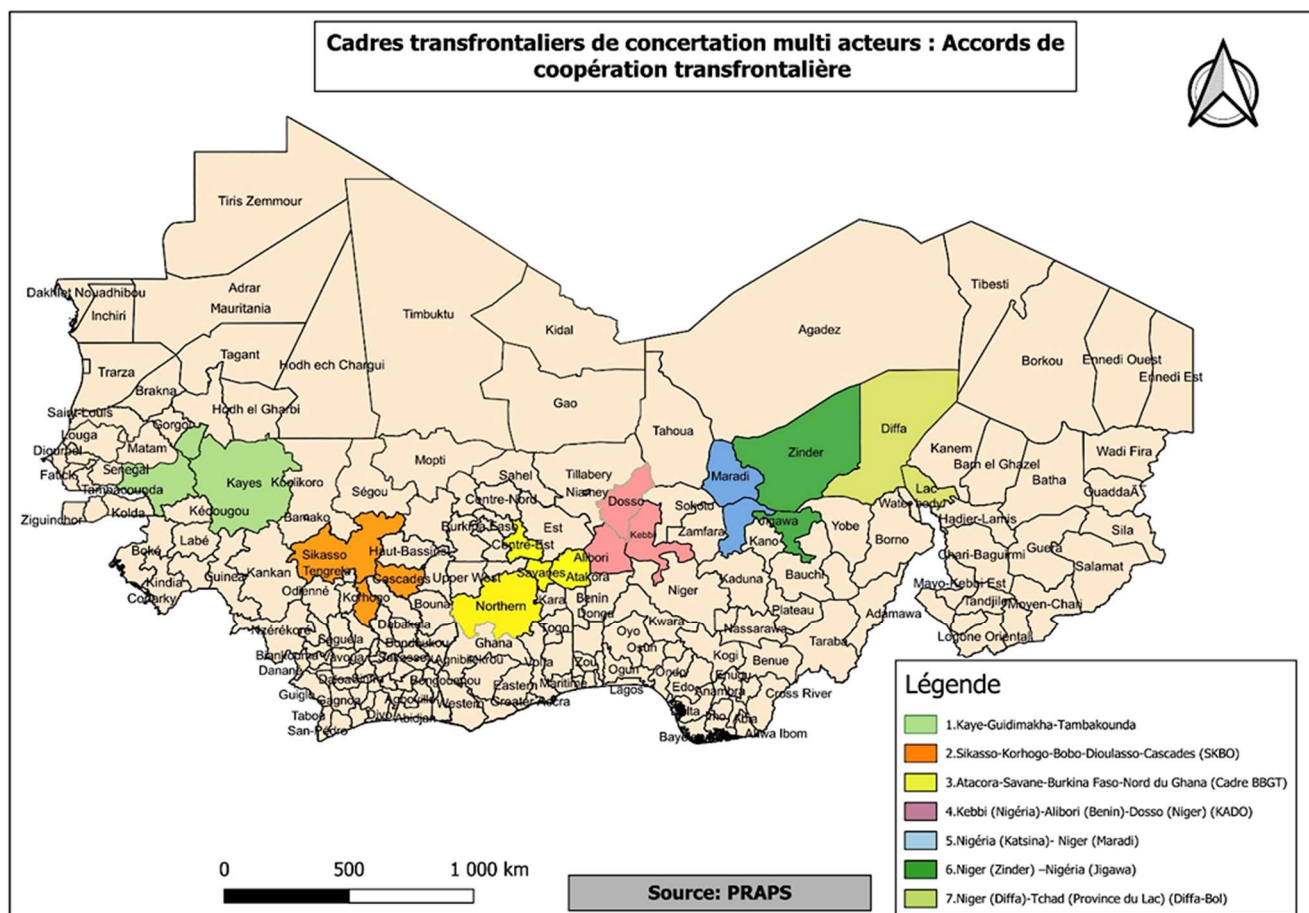


Figure 11
Cadres transfrontaliers
de concertation multi-acteurs :
accords de coopération
transfrontalière
(PRAPS, 2024)

bétail) est un facteur d'aggravation. Enfin, les sociétés pastorales sont elles-mêmes en mutation (essor de l'élevage péri-urbain par exemple) et questionnent l'évolution des pratiques.

Des politiques régionales sécurisant le pastoralisme mais au défi de leur mise en œuvre

Face à ces défis structurels, des politiques régionales favorisant l'intégration du pastoralisme dans les dynamiques de développement ont été élaborées par diverses institutions régionales depuis 25 ans. Depuis 1998 et la décision de la CEDEAO sur la transhumance, plusieurs textes et règlements ont appuyé l'élevage mobile, suivis par les déclarations de N'Djaména et de Nouakchott (2013). Diverses stratégies et réglementations au niveau national pour le développement de l'élevage et des chaînes de valeur (codes pastoraux, fonciers, de l'eau, des forêts, etc.) ont été élaborées. Localement, des outils ont été élaborés pour adapter la mise en œuvre de ces cadres institutionnels, en les adaptant aux contextes locaux, permettant ainsi une gestion concertée des espaces pastoraux. À ce titre, des chartes foncières, des conventions, des schémas d'aménagement foncier ou encore des unités pastorales (au Sénégal par exemple) ont été mis en place. À l'échelle régionale, des cadres de concertation transfrontaliers ont été élaborés.

Depuis les déclarations de N'Djaména et Nouakchott en 2013, l'engagement politique s'est accru, ce qui a permis d'investir sur de nombreux maillons pour

accélérer le développement de l'élevage pastoral. Près d'une vingtaine de projets régionaux touchant l'élevage et le pastoralisme, d'un montant de plus d'un milliard de dollars US, ont été initiés et mis en œuvre. Le CILSS joue aujourd'hui un rôle central dans la mise en œuvre de ces projets et dans l'élaboration des politiques régionales, notamment à travers la coordination de projets tels que le PRAPS (financement Banque Mondiale), le PEPISAO (financement AFD) ou le PREDIP (financement Union européenne). Ces projets visent à renforcer les marchés, appuyer les unités pastorales, produire de l'information et des outils pour le suivi du pastoralisme. L'Iram a également contribué à ces dynamiques grâce à des études pionnières, qui ont alimenté la prise de décision au Sahel.

Plusieurs initiatives structurantes ont vu le jour : les semaines pastorales organisées de 2023 à 2025 dans divers espaces transfrontaliers (lac Tchad, zone Mali-Mauritanie-Sénégal) pour favoriser le dialogue et la coopération entre acteurs ; l'Observatoire des élevages mobiles au Sahel et en Afrique de l'Ouest, adossé au centre régional Agrhymet, visant à fédérer les initiatives et fournir une information harmonisée, à l'image du dispositif de sécurité alimentaire ; la réflexion engagée à Nouakchott+10 (dix ans après la Déclaration de Nouakchott et N'Djamena), qui a rappelé l'enjeu de sécuriser et moderniser les systèmes pastoraux, tout en favorisant une transition face à la demande croissante en protéines.



La déclaration de Nouakchott+10 en 2024 : renouveler l'engagement politique en faveur du pastoralisme

La Déclaration de Nouakchott de 2024 souligne la centralité du pastoralisme et la complémentarité entre les systèmes de production mobiles et les systèmes plus intensifs, nécessaires à l'échelle de la région. Elle a pour objectif de i) sécuriser et moderniser les systèmes pastoraux et agro-pastoraux pour leurs multiples avantages économiques, environnementaux et sociétaux ; et ii) favoriser une transition du secteur de l'élevage, face à la demande croissante de protéines et aux contraintes sur les ressources, qui inclut des chaînes de valeurs plus intensives dans les zones urbaines et périurbaines. La déclaration est déclinée en quatre axes :

- **Axe n°1** : Valoriser le potentiel économique et la contribution à la souveraineté alimentaire des systèmes et filières d'élevage ;
- **Axe n°2** : Améliorer la gouvernance des territoires et des ressources naturelles essentielles à la production et à la résilience des systèmes d'élevage ;
- **Axe n°3** : Promouvoir « Une seule santé » pour améliorer la santé animale et minimiser l'impact des maladies animales sur la productivité animale et la santé publique ;
- **Axe n°4** : Développer un environnement favorable aux investissements publics et privés dans les élevages.

Deux défis
majeurs se posent
désormais :
l'implication des
pays côtiers dans
les politiques
pastorales et
l'amélioration
de la régulation
des mobilités
pastorales.

Des scénarios prospectifs pour questionner l'avenir de l'élevage pastoral en Afrique de l'Ouest et au Sahel

Malgré toutes ces actions et avancées, les défis structurels demeurent et s'aggravent dans certaines régions (changement climatique, insécurité). Dans ce contexte, la CEDEAO et le CILSS ont élaboré en 2024 trois scénarios prospectifs à l'horizon 2040 sur le devenir des systèmes pastoraux :

- Scénario tendanciel : poursuite des pratiques actuelles dans un contexte conflictuel, avec un espace de plus en plus contraint.
- Scénario de rupture : fin de la transhumance au Sahel, recentrage sur les politiques nationales, recul de l'intégration régionale, recours accru aux importations de viande et de produits laitiers. Des pays côtiers comme la Côte d'Ivoire importent déjà massivement (20 000 moutons importés du Ghana lors de la fête de Tabaski).
- Scénario d'intégration régionale : accompagnement fondé sur une transformation maîtrisée, une meilleure prise en charge des défis par une politique régionale concertée (CEDEAO, UEMOA, CILSS...), l'appui à la mobilité et une régulation commune. Ce scénario est espéré par les acteurs du pastoralisme.

Ces scénarios ont été élaborés sur la base de deux études prospectives évaluant les orientations possibles des cadres réglementaires nationaux et régionaux et leurs impacts socio-économiques et environnementaux. Deux défis majeurs se posent désormais : l'intégration des pays côtiers dans les politiques pastorales (au-delà de leur rôle de simples zones d'accueil des troupeaux sahéliens) et l'amélioration de la régulation des flux de bétail, alors que la transhumance est parfois perçue comme facteur d'insécurité par les pays côtiers.

Des pistes d'actions existent déjà et mériteraient d'être renforcées, comme la mise en place de systèmes de traçabilité et d'identification des troupeaux, un meilleur accès à l'eau via le pompage solaire pour développer la production fourragère dans les zones pastorales et l'investissement d'opérateurs privés dans la production de fourrage à grande échelle, réduisant la dépendance des pays côtiers vis-à-vis des cheptels transhumants.

En somme, les travaux de prospective régionale à l'horizon 2040 interrogent la capacité des politiques régionales à soutenir l'adaptation des pasteurs face à cette crise pastorale multidimensionnelle (climatique, sécuritaire, foncière, politique) et clarifient les défis pour leur mise en œuvre effective dans le contexte actuel de la région.

♦ Relancer la gestion des parcours collectifs du Sud tunisien face aux enjeux écologiques, climatiques et politiques

LES DÉFIS DE L'ÉLABORATION ET DE LA MISE EN ŒUVRE D'UN CODE PASTORAL

Salma JALOUALI

Cheffe de la Division de la Pêche et de l'Aquaculture, CRDA de Médenine

En Tunisie, plusieurs contraintes ont freiné le développement d'un corpus législatif propre aux parcours et au pastoralisme, dont, entre autres, la priorité donnée au reboisement et à la protection des forêts. Les acteurs du développement des territoires du Sud tunisien, appuyés par la recherche, se sont mobilisés depuis 2017 pour élaborer des propositions pour un projet de Code pastoral mettant en avant plusieurs innovations organisationnelles et juridiques. Ce code pastoral n'est pas encore adopté mais la dynamique est entretenue.

Le Sud tunisien : une région pastorale face à de multiples défis

Le Sud tunisien est une région aride peu propice aux activités agricoles mais dont les espaces naturels sont valorisés comme parcours collectifs pour l'activité pastorale. Ceux-ci sont les territoires de populations pastorales anciennes qui vivent au rythme de la transhumance et de l'adaptation au climat et à l'environnement.



Figure 12

Paysage du gouvernorat de Médenine
(© PastoReg, mai 2023)

Les acteurs locaux et régionaux se sont mobilisés dans un processus participatif qui a permis d'élaborer un projet de code pastoral renouvelé pour la Tunisie.

Aujourd'hui, ces espaces pastoraux et ces populations font face à de multiples contraintes. Dans les années 1990, on comptait environ 6 millions d'hectares de parcours collectifs en Tunisie ; ils ne couvrent plus que 2,5 millions d'hectares aujourd'hui. Ce recul est dû à la privatisation et, notamment, à la plantation massive d'oliviers dans les parcours à la fin des années 1990, souvent davantage pour l'appropriation foncière que pour la production oléicole. Ces espaces sont désormais grignotés, abandonnés, parfois accaparés. Par ailleurs, le climat devient de plus en plus imprévisible. Dans le même temps, les règles coutumières de gestion (rotations, mises en repos, négociations entre tribus) sont en perte de vitesse, et les parcours sont relégués au second plan dans les priorités de l'État.

Malgré ces obstacles, les acteurs locaux que sont les éleveurs, conseils de gestion et groupements de développement agricole (GDA) se sont organisés et mettent en œuvre depuis une vingtaine d'années des actions locales (modalités d'accès au foncier et à l'eau, régénération des sols, prévention des conflits) pour sécuriser les activités pastorales. La pertinence et les résultats de leurs actions leur permettent de bénéficier de projets soutenus par l'État et les bailleurs de fonds internationaux (notamment le FIDA).

Un projet de Code pastoral initié par les acteurs locaux

Face à la dégradation rapide des parcours collectifs, l'élaboration d'un cadre juridique clair et adapté apparaît comme une étape décisive pour assurer la pérennité de ces territoires. En 2017, ces acteurs locaux ont initié l'élaboration d'un projet de code pastoral pour la Tunisie, en concertation avec le ministère de l'Agriculture et le Centre international de recherche agricole dans les zones arides (ICARDA). Ce processus participatif a abouti à un texte ambitieux qui propose une reconnaissance officielle du pastoralisme, des mécanismes de gouvernance locale, la création de périmètres pastoraux, des systèmes de mise en défens avec indemnisation, et même la possibilité de paiements pour services environnementaux.

Malgré la pertinence et la qualité de ce texte, le contexte politique de ces dernières années n'a pas permis son adoption : la priorité a été donnée à d'autres enjeux nationaux et le projet a fait face à une certaine résistance à la reconnaissance des droits collectifs coutumiers, ce qui a bloqué la mise en œuvre de ce code.

Aujourd'hui, face à cette situation, les trois gouvernorats du Sud (Médénine, Tataouine, Kébili), qui concentrent près de 90 % des parcours collectifs tunisiens, se mobilisent et unissent leurs efforts pour partager des expériences régionales de gouvernance des parcours collectifs et pour engager des actions permettant de tester la loi, en s'assurant de l'implication des différentes parties prenantes pour garantir son acception et son appropriation dans les territoires. Avec l'appui de l'initiative PastoReg, ils préparent une conférence régionale sur la gouvernance des parcours collectifs, prévue en 2026 et dont l'objectif est de mettre en lumière les expériences de terrain, favoriser les échanges interrégionaux et relancer le débat national sur le pastoralisme et les parcours collectifs en Tunisie.

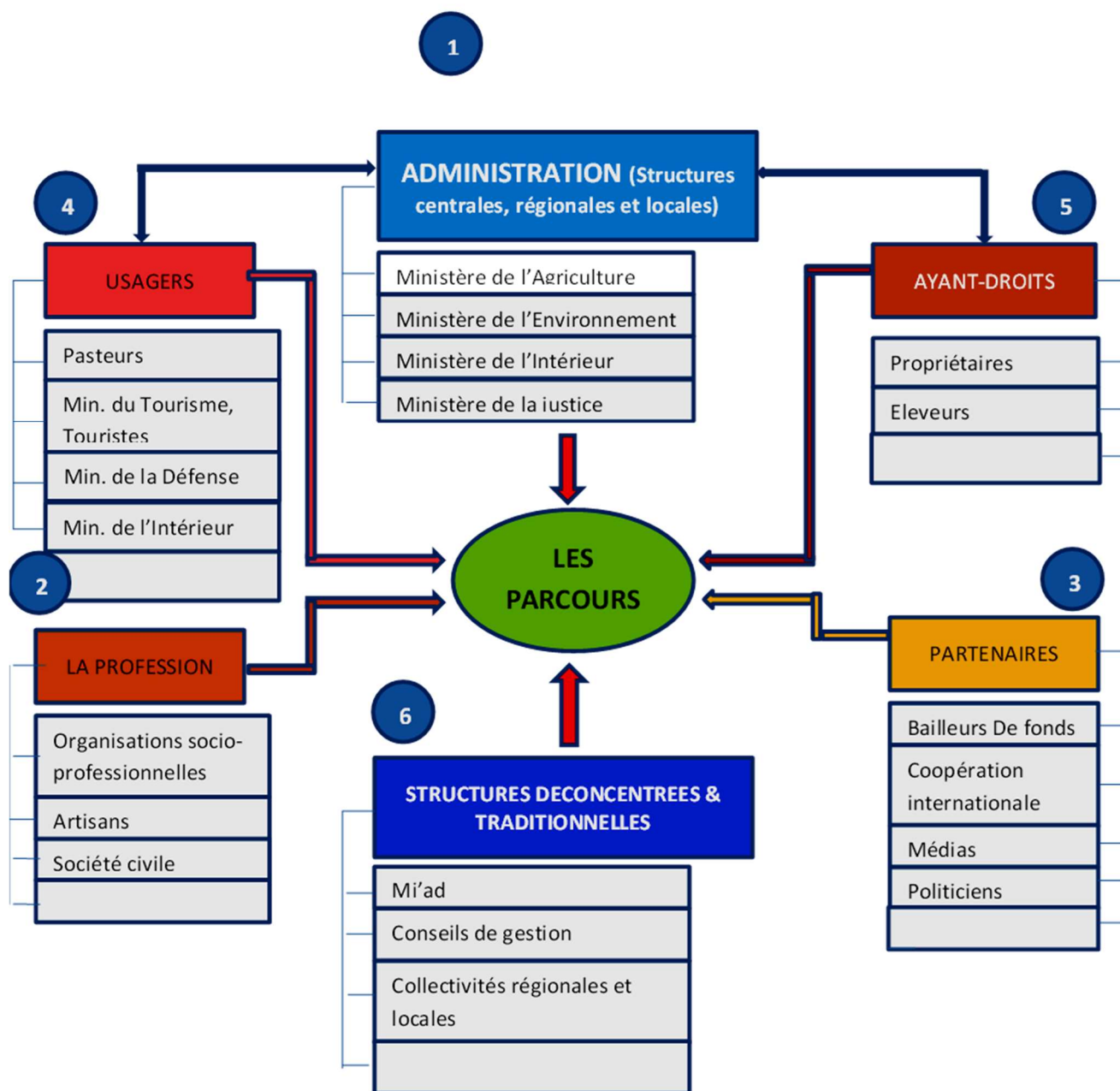


Figure 13
Cartographie des acteurs
et modalités de synergie
(PastoReg, rencontres
des territoires 2022)

Les acteurs locaux sont convaincus de l'intérêt de capitaliser sur les pratiques locales d'autres régions, telles que celles du Maroc ou du Sahel, pour réinsuffler une dynamique politique nationale, avec le soutien des partenaires ici présents. La présente journée d'étude illustre les défis communs partagés entre Sud méditerranéen et Sahel : sécuriser l'accès équitable aux ressources naturelles, adapter les règles face aux effets du changement climatique, faire reconnaître le pastoralisme comme un levier de développement durable.

À l'horizon 2026, l'Année Internationale des Parcours et des Pasteurs représente une opportunité politique majeure. Elle doit permettre de faire entendre la voix des éleveurs, de valoriser les politiques qui fonctionnent,

d'accélérer les transformations nécessaires, de valoriser ces espaces non comme un vestige du passé, mais comme un outil d'avenir : une réponse aux effets du changement climatique, un levier de justice sociale, de stabilité et de paix, et un moteur de développement territorial et durable. Relancer la gestion des parcours collectifs est un choix d'avenir.

♦ Synthèse

Ces interventions qui s'interpellent au Nord et au Sud du Sahara mettent en lumière des défis communs dans les enjeux d'adaptation des systèmes pastoraux et des sociétés pastorales en général face aux changements globaux. Partout au Sud comme au Nord, le pastoralisme semble traverser des remises en question et des nouvelles contraintes qui lui impose de s'adapter ou de se recomposer. Cette synthèse croise les expériences présentées au Sahel et au Maghreb, et intègre des éléments qui ont trait au pastoralisme français, objet d'étude de la journée.

Les systèmes
pastoraux sont
partout soumis
à différentes
pressions et à des
facteurs de crise
qui obligent
les éleveurs
à s'adapter.

Au Nord du Sahara, au Maroc comme en Tunisie, c'est le climat qui semble être un facteur majeur avec une aridification des parcours consécutive à une sécheresse pluriannuelle enregistrée au cours des dix dernières années jusqu'en 2023. Parallèlement l'augmentation des prix des céréales sur le marché international ne permet plus à l'État de compléter les troupeaux exposés à la sécheresse, ce qui s'est traduit par une décapitalisation alarmante du cheptel de ces pays. Les pouvoirs publics particulièrement attentifs à la situation sont ainsi conduits à envisager la reconstitution du cheptel pour répondre aux enjeux aigus de souveraineté alimentaire. En dernier lieu les pluies exceptionnelles de 2024 et 2025 viennent de démontrer la capacité des systèmes pastoraux et des éleveurs qui les gèrent à valoriser ce retour des pluies en contribuant de manière significative à la remontée des effectifs au-dessus du seuil critique observé en 2023.

Au Sud du Sahara le changement climatique se traduit par une augmentation marquée de la température et plutôt par une augmentation des précipitations depuis la fin des années 1990, avec des inondations très importantes mais aussi un certain reverdissement des parcours sahéliens. C'est probablement ce qui explique l'augmentation des effectifs de ruminants dans tous les pays de la bande sahélienne. **Les systèmes pastoraux sahéliens doivent faire face à une crise sécuritaire sans précédent** depuis le développement de plusieurs foyers d'insurrection dans la bande saharo-sahélienne et autour du bassin du Lac Tchad. De très vastes espaces de pâturages sahéliens (Gourma, Azaouak) et de zones humides stratégiques (plaines inondées du bassin du Lac Tchad, delta intérieur du Niger) ne sont ainsi plus accessibles aux pasteurs. Cette onde de choc provoque un exode massif des populations pastorales et agro-pastorales vers plusieurs pays côtiers, dans lesquels l'accueil de migrants n'est pas sans poser de difficultés, surtout quand ces réfugiés sont accompagnés de leur troupeau. Face à la menace djihadiste dans les pays sahéliens plusieurs pays côtiers qui offraient des zones d'accueil pour la transhumance de saison sèche tendent à fermer leurs frontières aux mouvements saisonniers des troupeaux, impactant de fait leur propre économie.

En France plusieurs facteurs viennent ébranler les systèmes pastoraux qui avaient bénéficié du soutien de politiques publiques de soutien à la gestion

du foncier et à l'utilisation des parcours au cours des cinquante dernières années. **Le changement climatique a des effets importants** même dans les massifs où se déploient la plupart des troupeaux transhumants et où le réchauffement se traduit directement par des canicules de plus en plus fréquentes et des problèmes d'abreuvement des troupeaux. Le réchauffement des parcours de montagne se traduit aussi par l'irruption récente de nouvelles menaces sanitaires. Fièvre catarrhale ovine en 2023 et 2024, dermatose nodulaire contagieuse bovine en 2025 constituent autant de nouvelles menaces très graves sur les troupeaux. À cela s'ajoute la croissance continue de la prédation par les loups qui impose des contraintes fortes de protection des troupeaux pour les bergers et les éleveurs, sans pour autant réussir à réduire les pertes en transhumance dans les estives. Enfin, la multiplication des incendies touche les zones méditerranéennes souvent en déprise pastorale, ce qui pourrait relancer les opportunités d'une transhumance inverse hivernale pour contribuer à nouveau à l'entretien des parcours boisés de basse altitude.

Au Maroc et en Tunisie, l'enjeu est de développer et de mettre en œuvre des politiques de gouvernance des parcours collectifs en s'appuyant sur les structures collectives de gestion locales quand elles existent. Les défis pour les Etats est de réussir à réguler les mouvements exceptionnels induits par des pluies de plus en plus aléatoires et des pratiques de mobilité de plus en plus agiles de certains éleveurs (information par téléphone mobile et utilisation des camions pour déplacer rapidement les troupeaux). Les priorités aux investissements pour l'agriculture irriguée ont également une empreinte forte sur les terres de parcours dont la délimitation officielle doit être renforcée, comme c'est le cas au Maroc à travers la loi 113/13. C'est aussi cet objectif qui est recherché à travers le projet de loi de Code pastoral que les acteurs du Sud Tunisien veulent porter au niveau national, le labour des terres de parcours conduisant à une forme de privatisation du parcours malgré la fragilité et les faibles perspectives de valorisation agricole des sols de ces zones arides.

Au Sahel depuis les années 90 plusieurs pays ont engagé des politiques foncières visant à inscrire dans les textes la protection des aires de pâturage et des couloirs de passage dans les zones agricoles qui se densifient. Cependant la mise en œuvre de ces textes demeure un vrai défi pour résister à la pression agricole et assurer la sécurisation de la mobilité saisonnière des troupeaux. Avec des densités démographiques toujours croissantes, les conflits entre agriculteurs éleveurs sont de plus en plus médiatisés et peuvent orienter les politiques de certains pays vers la sédentarisation des troupeaux qui permettraient d'intensifier les élevages. Cependant, comme ont pu l'apprendre certains pays qui ont engagé ce type de réforme, la question brûlante de l'octroi de foncier aux communautés pastorales n'a pas été résolue et a même renforcé les tensions sociales et religieuses. Malgré de nombreux acquis enregistrés à travers la mobilisation des organisations pastorales, des acteurs de l'élevage, des organisations régionales et de leurs partenaires, le bilan des dix années écoulées est en demi-teinte. C'est au vu de ce bilan partagé en novembre 2024 à Nouakchott, qu'une nouvelle impulsion est donnée avec la déclaration de Nouakchott + 10 qui met l'accent sur la mise en œuvre d'une stratégie régionale de développement des élevages et de transformation maîtrisée des systèmes pastoraux de la Région. Ces orientations résultent d'un travail de prospectives concertées qui a permis de dégager une vision partagée du soutien à apporter aux élevages de la région. Les organisations

professionnelles ont également été largement parties prenantes de ce processus de bilan et de définition des objectifs stratégiques. Nouakchott +10 vise ainsi à renforcer la mise en œuvre des accords transfrontaliers et les complémentarités entre élevages naisseurs et élevages sédentaires plus intensifs, l'intensification écologique par une agriculture pluviale multipliant la production de légumineuses et de fourrages au service des troupeaux transhumants participant à la fertilisation des terres appauvries par l'absence de jachères.

En France les éleveurs vivant du pastoralisme sont toujours moins nombreux alors que les services écologiques apportés et leurs retombées économiques dans des territoires de faible densité sont largement reconnus. Les difficultés de transmissions des exploitations pastorales en lien avec l'accès au foncier et les droits liés à la PAC freinent les projets d'installation de jeunes pourtant attirés par ces modes de vie. La loi de 1972 qui avait réussi à sécuriser l'usage collectif des parcours de montagne, assurant aux éleveurs transhumants la possibilité de mettre en commun les troupeaux sous la responsabilité d'un même berger, a permis d'accompagner un redéploiement pastoral et la valorisation des estives. Cependant, le changement climatique oblige à imaginer des modalités d'accès aux zones de parcours des piémonts boisés pour lesquels la constitution d'association foncière pastorale n'est plus adaptée au vu de la prédominance de la propriété privée. Par ailleurs, la question de la reconnaissance et du financement des services pastoraux mis en place pour opérationnaliser la loi de 1972 soulève également de nouvelles inquiétudes face aux contraintes budgétaires des collectivités territoriales qui en sont membres, sans parler de la montée des mouvements prônant le ré-en-sauvagement des espaces ruraux. C'est donc face à ces nouveaux défis que les organisations pastorales tentent de se mobiliser à travers différents événements intégrant dialogue politique et rencontres avec les populations urbaines.



Discussion avec les participants

Les échanges ont mis en lumière **la complexité des enjeux liés au pastoralisme dans différents contextes**. Plusieurs intervenants ont insisté sur la question de la délimitation et de la privatisation des espaces. Dans certains pays comme le Maroc ou le Niger, des lois existent pour sécuriser l'usage pastoral et empêcher l'appropriation privée des terres, tandis qu'ailleurs, notamment en Tunisie ou au Burkina Faso, les parcours collectifs sont grignotés par la mise en culture et par des pratiques d'appropriation foncière (comme la plantation d'oliviers en Tunisie). Cette concurrence entre usages agricoles et pastoraux renvoie à la difficulté d'arbitrer entre besoins nationaux de production et maintien de la vocation pastorale des terres.

Un autre point central concerne **le lien entre marginalisation des communautés pastorales et insécurité**. Le manque d'alternatives économiques, l'absence de formation et de débouchés pour les jeunes, combinés aux fragilités structurelles, poussent certains jeunes à rejoindre ces mouvements armés. L'insécurité frappe particulièrement les zones pastorales et transfrontalières, qui deviennent à la fois des refuges et des espaces convoités par

les groupes armés. La mobilité pastorale en est profondément transformée, avec des destinations nouvelles, comme le Ghana qui accueille désormais des pasteurs déplacés, ce qui modifie les circuits commerciaux régionaux, par exemple pour l'approvisionnement en moutons lors de la Tabaski.

Les échanges ont également souligné que **la méconnaissance des complémentarités entre agriculture et élevage est à l'origine de nombreux conflits locaux**. Le pastoralisme reste encore trop souvent perçu comme archaïque, alors qu'il joue un rôle majeur dans l'approvisionnement en protéines et dans l'équilibre des écosystèmes. Plusieurs participants ont insisté sur l'importance de modifier ce narratif et de valoriser la mobilité comme une pratique rationnelle et bénéfique. Les représentants des jeunes pasteurs ont exprimé leur volonté de travailler à changer cette image négative auprès des communautés locales.

Par ailleurs, la question de l'eau est revenue à plusieurs reprises. Si l'abreuvement des troupeaux peut être géré par l'aménagement de points d'eau ou de citernes enterrées, la concurrence est beaucoup plus forte sur l'utilisation agricole des nappes, en particulier dans les zones arides où se développent des cultures très consommatrices en eau. Cette surexploitation accroît la pression sur les terres pastorales et accentue les risques de désertification.

Enfin, **le rôle des États et des politiques publiques a été largement discuté**. Des lois pastorales ou projets de codes, comme au Niger, au Maroc ou en Tunisie, visent à protéger et organiser l'usage des parcours, mais leur mise en œuvre se heurte à des résistances et à des priorités politiques divergentes. Les mécanismes régionaux, comme ceux portés par la CEDEAO ou le CILSS, contribuent à harmoniser les approches et à limiter les conflits, notamment par des initiatives transfrontalières. Le rôle des forces de sécurité, souvent responsables de tracasseries aux frontières ou dans la gestion des ressources, a été souligné, et des formations leur ont été dédiées pour changer les pratiques.

Dans l'ensemble, les discussions ont convergé vers l'idée que le modèle à défendre est celui d'une complémentarité entre agriculture et pastoralisme, où les troupeaux valorisent les résidus de récoltes et contribuent à la fertilisation des sols dans une logique agroécologique. Au-delà des contraintes, le pastoralisme apparaît comme un levier stratégique de développement durable, de sécurité alimentaire et de stabilité sociale, à condition d'être mieux reconnu, sécurisé et intégré dans les politiques publiques nationales et régionales.

Des systèmes pastoraux intégrés dans les systèmes alimentaires et dans l'économie des territoires ruraux

Partant de dynamiques structurantes dans les territoires pastoraux en France, en Afrique de l'Ouest et en Asie, la séquence s'est intéressée à l'importance du pastoralisme dans les systèmes alimentaires et dans la structuration et l'économie des territoires.

♦ Quelles conditions pour l'intégration des systèmes pastoraux et agropastoraux dans l'industrie laitière en Afrique de l'Ouest ?

ENSEIGNEMENTS DES DYNAMIQUES INDUITES PAR LA COLLECTE DU LAIT LOCAL DANS LES ZONES DE PRODUCTION EN MAURITANIE, AU SÉNÉGAL ET AU NIGER

Cédric BERNARD

Chargé de programmes
pastoralisme, pôle Acteurs
Ressources et Territoires,
Iram

Contexte et état des lieux de l'industrie laitière en Afrique de l'Ouest

L'intégration du lait local dans les filières industrielles représente un enjeu économique et social majeur en Afrique de l'Ouest. Entre 2000 et 2020, la production laitière en Afrique de l'Ouest a augmenté de 50 %, ce qui illustre le fort potentiel de la filière. Le lait est un produit stratégique pour la CEDEAO au même titre que le riz, parce qu'il contribue à la sécurité alimentaire des ménages, à la création d'emplois et l'augmentation des revenus. Mais seulement 1 à 10 % du lait produit localement est collecté et transformé par les laiteries, en raison de l'importance de la consommation locale, souvent sans passer par des circuits formalisés. Cette croissance de la production locale a été surpassée par une augmentation encore plus importante des importations de poudres de lait, notamment de poudres écrémées ré-engraissées avec des matières grasses végétales, comme l'huile de palme. Cette tendance renforce la dépendance régionale aux produits importés.

L'industrie laitière en Afrique de l'Ouest s'est historiquement développée sur la base de l'importation de poudre de lait, sans investissements significatifs dans les systèmes d'élevage pastoraux ou l'amélioration de la qualité laitière locale. Peu d'initiatives ont été lancées pour développer des noyaux laitiers sédentarisés ou soutenir techniquement les producteurs. L'idée que les systèmes pastoraux ne peuvent s'insérer dans une logique industrielle est encore très répandue. Le développement des industries laitières en déconnexion des sociétés pastorales a eu pour conséquences l'augmentation d'importations de poudre de lait et, dans une moindre mesure, une intensification des fermes laitières péri-urbaines basée sur l'apport d'aliment bétail en stabulation et l'utilisation de race allochtones.

Par ailleurs, l'atomicité et la saisonnalité de l'offre locale ont longtemps été perçues comme des contraintes indépassables. Pourtant des évolutions récentes majeures au sein de la filière se traduisent notamment par le développement de partenariats entre industries laitières et éleveurs. Développés autour d'objectifs économiques, ces liens se renforcent via la concertation et l'organisation collective et contribuent au dynamisme économique des territoires.

En parallèle, les éleveurs sont confrontés à des transformations profondes : d'abord foncière avec un phénomène de ruée vers les terres pastorales du fait de l'urbanisation, de l'extension agricole et des industries extractives ; démographique ensuite avec les parcours des jeunes qui témoignent de la nécessité pour les familles pastorales de i) combiner mobilité pastorale et ancrage territorial et ii) pouvoir exercer leur citoyenneté. Ces transformations appellent à une adaptation des modes de production. Pour ce faire, la filière laitière apparaît comme une opportunité.

Figure 14

Collecteur du village de Fetoboki
à Hamdallaye, devant la banque
aliment bétail
(© Iram, 2018)



Le développement de partenariats entre industriels et éleveurs dans certains pays (Mauritanie, Sénégal, Niger) montre que cette intégration est possible, sous certaines conditions.

L'émergence d'initiatives qui questionnent le fonctionnement de la filière lait en Afrique de l'Ouest

Des initiatives récentes viennent contrebalancer ces perceptions négatives de la filière laitière. Le développement de partenariats entre industriels et éleveurs dans certains pays (Mauritanie, Sénégal, Niger) montre que cette intégration est possible, sous certaines conditions. Ces dynamiques se développent dans et autour de bassins périurbains et d'aménagements hydroagricoles qui permettent de sécuriser une biomasse plus stable, atténuant la saisonnalité et favorisant la concentration des troupeaux laitiers. Trois initiatives illustrent ces dynamiques : Tivisky en Mauritanie, la Laiterie du Berger au Sénégal et Nariindu au Niger.

- **La laiterie Tiviski en Mauritanie.** Fondée en 1989 par Nancy Abeiderrahmane, cette entreprise est née du constat que les consommateurs urbains ne trouvaient pas de lait local à acheter, malgré la présence continue de troupeaux. Avec la croissance démographique et l'urbanisation récente, la consommation de lait a augmenté et les consommateurs ont été davantage à la recherche des produits laitiers locaux, ce qui a suscité l'intérêt de certains industriels pour le lait local. L'initiative Tiviski s'est lancée dans ce contexte, et a permis de passer d'une collecte de lait de quelques litres par jour dans les années 1990 à près de 150 000 litres par jour actuellement.
- **La Laiterie du Berger au Sénégal** a été créée en 2006 par Bagoré Bathily après une expérience au sein de Tiviski. De manière similaire, malgré l'importance de l'élevage pastoral (revenus pour 30% de la population), les habitudes de consommation sont ancrées autour du lait en poudre. L'entreprise est restée le seul industriel à collecter le lait local en 2023 au Sénégal. En près de dix ans, la collecte de lait est passée de 717 tonnes en 2013 à 2650 tonnes en 2022.
- **Le projet Nariindu au Niger.** Initiée en 2008 dans une logique de coopération entre organisations non-gouvernementales (ONG) et organisations de producteurs, l'objectif poursuivi est de démontrer que le lait local peut contribuer à approvisionner le marché local, en réponse à la demande des consommateurs qui sont à la recherche des produits locaux. Malgré l'intérêt des consommateurs pour les produits locaux, la filière fait face à une irrégularité des approvisionnements, à des enjeux de fiabilité par rapport aux normes et à d'autres problèmes, notamment économiques (ensachage, étiquetage). Sur le terrain, trois industriels collectent le lait local, mais font face à des problèmes d'approvisionnement qui restent non-négligeables notamment en termes de régularité. D'une part, le lait est livré en petite quantité, insuffisante pour répondre aux besoins en lait du marché, et d'autre part, le lait est irrégulièrement livré, provoquant ainsi une rareté sur le marché. Les liens entre éleveurs et industriels sont donc restés instables et souvent interrompus.



Figure 15

Collecte de lait par un collecteur de la Laiterie du Berger, département de Dagana, Sénégal
(© Paul Belchi, 2023)

Ces initiatives ont en commun d'avoir été portées par des acteurs engagés (entrepreneurs locaux, éleveurs ou experts extérieurs), de s'appuyer sur un dialogue constant entre éleveurs et industriels, et d'avoir su mobiliser des partenaires (chercheurs, bailleurs, services techniques). Leur pérennité tient à leur capacité à instaurer la confiance, à s'adapter aux réalités locales et à offrir des services attractifs en lien avec la collecte. Dans certains cas, le lait devient un moyen d'accès à ces services : alimentation animale, soins vétérinaires, appui technique...

Ces projets montrent également que la compétitivité du lait local n'est pas donnée, mais construite. Même si le coût du lait local reste supérieur à celui des poudres importées, des mesures fiscales et commerciales ciblées (exonérations, TVA, appui à l'équipement) peuvent rééquilibrer les conditions du marché. La valorisation de produits différenciés, associés à des normes claires et à un étiquetage transparent, permet aussi de construire une demande spécifique. La Mauritanie montre que lorsqu'il existe une demande sociale forte pour des produits locaux, le prix n'est pas un frein rédhibitoire.

La confiance et la redevabilité sont essentielles pour une adhésion sur le long terme des éleveurs aux circuits et systèmes de collecte.

Enseignements et perspectives

En premier lieu, ces initiatives s'implantent souvent dans des zones agroécologiques spécifiques, notamment en lien avec des aménagements hydroagricoles. Cette configuration permet une meilleure disponibilité en biomasse, atténue la saisonnalité de la production laitière, et assure la présence de lait tout au long de l'année, même si les volumes restent variables. On y observe également une forte densité animale, propice à la structuration de circuits de collecte.

Deuxièmement, elles sont généralement portées par des entrepreneurs locaux ou par des représentants des communautés pastorales et agropastorales. Leur réussite repose en grande partie sur leur capacité à constituer, animer et pérenniser des réseaux de partenaires diversifiés. Ces alliances sont essentielles pour mobiliser des ressources, bénéficier d'un appui technique et institutionnel, et renforcer la légitimité des projets.

Troisièmement, l'offre de services associée à la collecte détermine le niveau d'adhésion des éleveurs. La spécialisation laitière s'inscrit dans un cadre plus large de fonctionnement d'un système agraire et d'une longue tradition d'élevage. On constate que les éleveurs s'engagent d'autant plus facilement que les services répondent à leurs attentes au-delà de l'atelier laitier. La confiance et la redevabilité sont des ingrédients indépassables pour une adhésion dans le temps des éleveurs aux circuits et systèmes de collecte.

Par ailleurs, les mesures incitatives ciblant les entrepreneurs sont rares. Les politiques commerciales et tarifaires doivent tenir compte des dynamiques de développement local et non uniquement d'enjeux de sécurité alimentaire et commerciale. Les marges de manœuvre sont faibles mais les dialogues entamés ont pu porter des fruits qui démontrent l'efficacité de telles mesures sur la structuration des filières lait local.

Pour renforcer ces dynamiques, il est nécessaire de consolider le lien entre noyau laitier et troupeau naisseur via des démarches à l'échelle des bassins laitiers (zones de production laitière et de collecte) en lien avec les territoires pastoraux (pour le renouvellement des noyaux laitiers et le maintien des capacités d'adaptation à la variabilité climatique).

♦ 50 ans d'application de la loi pastorale française : quels impacts sur l'économie des territoires et quels défis pour demain ?

TRAJECTOIRE DE LA LOI PASTORALE FRANÇAISE DE 1972 RÉINTRODUISANT LA GESTION EN COMMUN, IMPACTS A MOYEN TERME SUR L'ÉCONOMIE DES TERRITOIRES PASTORAUX ET ENJEUX ACTUELS RENOUVELÉS

Bruno CARAGUEL

Directeur de la Fédération des Alpages de l'Isère (FAI)

Genèse et principales modalités de la loi pastorale de 1972 en France

Faisant face à l'abandon ou à l'exploitation opportuniste des espaces pastoraux depuis l'après-guerre, et dans un contexte marqué par le développement de l'économie de « l'or blanc » (ski), la loi pastorale de 1972 a été votée à l'unanimité. Elle a permis la création de Groupements Pastoraux (associations d'éleveurs), de regroupements fonciers (Associations Foncières Pastorales) et de conventions pluriannuelles de pâturage (échappant au statut du fermage). Cet ensemble a rapidement permis la sécurisation des relations entre acteurs et de répondre à des enjeux devenus prégnants : préservation des ressources en eau potable, sécurité sanitaire animale et végétale, enjeux environnementaux, forts intérêts économiques naissants en montagne, dont les économies autour du tourisme. La loi a aussi permis de redonner vigueur à la gestion collective des parcours d'estive et de piémonts en mettant au premier plan des accords entre propriétaires, éleveurs et collectivités locales.

Plus récemment, de nouveaux enjeux ont émergés, liés à l'accroissement de l'usage de la montagne par les populations plutôt urbaines : biodiversité, paysages emblématiques, préservation des eaux et activités de pleine nature. La déconnexion des populations avec les activités agricoles s'est accentuée, avec une certaine perte de compréhension des réalités du vivant et du travail agricole.

Application de la loi pastorale en Isère et Auvergne-Rhône-Alpes

Le territoire de l'Isère illustre particulièrement bien les enjeux liés aux espaces pastoraux, avec environ 100 000 moutons estivants, dont un tiers restent sur le territoire durant l'hiver, et 10 000 bovins sur 75 000 hectares. Cette réalité donne une dimension très concrète aux problématiques de gestion foncière, de cohabitation entre usagers, et d'adaptation face aux défis climatiques.

L'événement déclencheur en Isère de l'application réelle de la loi pastorale fut la grande sécheresse de 1976. À cette époque, les éleveurs ne pouvaient pas accéder aux alpages, souvent occupés de manière informelle ou illégale, ce qui a provoqué un conflit social voire une pression sur les forêts, puisque le bétail y a été introduit dans des stratégies de survie, souvent contre l'avis des forestiers. Cette crise a été le déclencheur d'une action de l'État et de son administration agricole en faveur des activités pastorales, et a entraîné en 1982 la création de la Fédération des Alpages de l'Isère. S'en est suivi le développement rapide des dispositions de la loi pastorale de 1972 avec la création de groupements pastoraux, d'associations foncières pastorales et de modes de faire valoir simples dans le but de sécuriser l'accès et l'usage des pâturages d'altitude.

Dans la région
Auvergne-Rhône-
Alpes, la naissance
de « Territoires
pastoraux »,
autodéterminés
comme des entités
homogènes en
matière pastorale
et dotées de
comités de pilotage
choisis localement,
a permis de
favoriser la
coordination entre
enjeux environne-
mentaux, agricoles,
économiques,
patrimoniaux et
sociaux.

À partir de 1985, les charges pastorales sont globalement demeurées stables dans les Alpes. Au cours des années 90, l'arrivée du loup quadruple le besoin en salariés bergers affectés à la surveillance des troupeaux, et dans le même temps, les aides publiques viennent soutenir l'emploi (mesures agro-environnementales et mesures du plan loup pour les élevages ovins). Par ailleurs, l'exercice du métier de berger évolue : les traditions orales s'estompent depuis plus de 30 ans au profit des applications codifiées du droit du travail. La limite contractuelle de 44 heures de travail hebdomadaires demande des réorganisations de fond des missions techniques, de représentation et de présence dévolues aux bergers et bergères. Additionnés aux évolutions sociétales liées au travail, aux changements de profils des éleveurs et des bergers, ces changements majeurs sur plusieurs pans de ces métiers obligent à de profondes reconsidérations des relations entre employeurs et salariés.

Les conditions de logement des bergers restent de la même manière au cœur des débats, car d'une part ils sont très onéreux à construire et entretenir et d'autre part, ils sont un élément d'attractivité du métier. Dans le même temps, la Politique Agricole Commune reconnaît et rémunère les bonnes pratiques agro-pastorales de ces espaces, favorisant également l'embauche de salariés.

En 2006, sous l'impulsion du Conseil régional Rhône-Alpes, les politiques de filière ont été remplacées par des politiques territoriales, avec, dans le domaine du pastoralisme, la mise en place des Plans Pastoraux Territoriaux. Cette réforme a entraîné la naissance de « Territoires pastoraux », autodéterminés comme des entités homogènes en matière pastorale et dotées de comités de pilotage choisis localement. Pour rompre avec les stratégies en silo et favoriser la coordination entre enjeux environnementaux, agricoles, économiques, patrimoniaux et sociaux, ces plans sont construits autour de tours de table « les plus larges possibles », avec un engagement financier pluriannuel sur cinq ans. Ce modèle s'est avéré efficace, permettant un ancrage fort dans les territoires. Lors de la fusion des régions Rhône-Alpes et Auvergne, cette politique a été étendue sans délai à la partie auvergnate, favorisant une convergence des démarches territoriales autour du pastoralisme.

Ces territoires pastoraux ne vivent pas en vase clos. Ils interagissent avec d'autres politiques publiques locales que porte le territoire ou ses partenaires, telles que les Projets Alimentaires Territoriaux, la préservation des écosystèmes pastoraux, des risques naturels, la gestion forestière, et le développement des activités de pleine nature... Ils constituent donc des interfaces territoriales stratégiques entre élevage, aménagement et environnement, en intégrant autant que possible le renouvellement des ressources pastorales mais également sociales. Parmi les actions menées, deux illustrent bien ce lien entre pastoralisme et société en Isère : plus d'un million d'euros de travaux sont engagés chaque année et une transhumance urbaine, avec 400 brebis, a récemment traversé la ville, accompagnée chaque jour par 50 à 60 personnes. Ce type d'action crée du lien social et ravive l'intérêt du public pour le pastoralisme, et l'on retrouve cela dans une bonne part des départements pastoraux français.

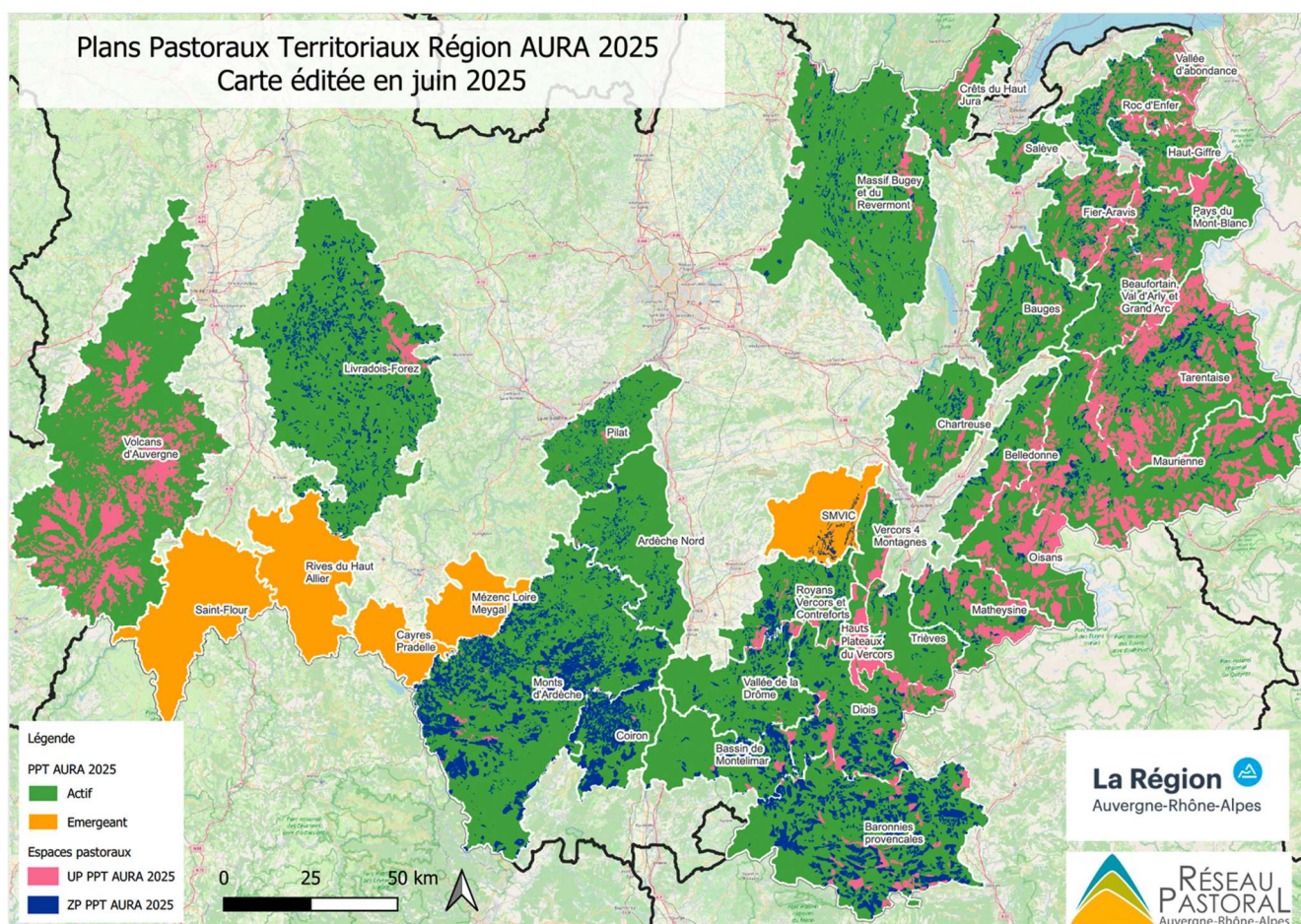


Figure 16

Plans Pastoraux Territoriaux
de la région Auvergne-Rhône-Alpes
en juin 2025
(Réseau Pastoral AURA)

Perspectives et défis

L'intégration des effets du changement climatique s'avère particulièrement complexe. Malgré l'existence de programmes de suivi, les acteurs peinent à anticiper les évolutions et à adapter leurs pratiques tant les aléas sont divers et importants. Il peut s'agir de pathologies émergentes dont la soudaineté et la fréquence augmentent, de variations sur la disponibilité en herbe et en eau, de risques naturels liés aux chutes de blocs et laves torrentielles, d'incendies... Parfois plusieurs paramètres entrent en jeu simultanément, réduisant d'autant plus les marges de manœuvre des éleveurs et des bergers.

Pour ancrer davantage ces acquis et répondre aux nouveaux enjeux, les politiques devraient très probablement intégrer des stratégies d'ordre économique, reconnaissant les produits et services du pastoralisme, orientant la capacité de levier des crédits publics qui leur sont attribués, afin de mieux contribuer à la pleine intégration des activités agro-pastorales, à l'autonomie et à la résilience de ces territoires singuliers.

Enfin, les conflits avec les personnes pratiquant des activités de pleine nature s'intensifient, en partie car ces populations perçoivent de moins en moins le sens de la présence pastorale humaine et animale dans ces espaces. Des efforts sont en cours pour former les usagers (par exemple des sessions de sensibilisation aux chiens de protection) et recréer du dialogue, voire recruter de nouveaux éleveurs, bergers, chercheurs et accompagnant autour des questions pastorales...

Trois leviers sont identifiés pour renforcer les espaces pastoraux :

- **Reconnaître la valeur des produits et services pastoraux** qui, pour les premiers, restent très peu différenciés sur les marchés. Par exemple, une tentative de filière « agneaux d'alpage » se cherche et peine à alimenter un marché pourtant en demande sur le principe de circuits courts porteurs de sens. En ce qui concerne les services pastoraux, des Mesures Agro Environnementales et Climatiques à plan de gestion permettent de cibler et rémunérer des services rendus par la présence du bétail, et sont à maintenir dans les prochaines programmations de la Politique agricole commune.
- **Investir dans la transition**, et pas uniquement dans le maintien des pratiques actuelles. L'usage des fonds publics doit viser l'adaptation aux réalités de demain (changement climatique, eau, logement, prédation...), en s'appuyant sur des priorités localisées et des évaluations régulières.
- **Renouveler les solidarités** : la transmission intergénérationnelle est en difficulté alors que ce doit être l'un des axes majeurs d'intervention étant donné que la moitié des agriculteurs en France a plus de 55 ans. Dans les systèmes pastoraux, peu de place est laissée aux jeunes du fait de mécanismes inadaptés de rémunération des bénéficiaires de la PAC actuelle. Également, la place des femmes dans les fonctions de responsabilité reste encore minoritaire, même si des progrès sont en cours (à titre d'exemple, pour dix femmes responsables d'alpage actuellement, il y en avait seulement deux, il y a dix ans, en Isère).

Figure 17

Session de sensibilisation aux chiens de protection
(© FAI)



♦ Une filière cachemire durable à haute valeur ajoutée en Mongolie : réussites et limites

L'ÉLEVAGE PASTORAL CAPRIN FACE AUX DÉFIS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET DE L'ÉCONOMIE DE MARCHÉ

Sabine PATRICOT

Responsable du pôle
élevage, santé animale,
santé publique vétérinaire,
AVSF

Difficile durabilité de la spécialisation en élevage caprin au sortir de l'ère soviétique

L'élevage pastoral du sud de la Mongolie, proche du désert de Gobi, est historiquement marqué par un équilibre entre les « cinq museaux » : chèvres, moutons, chameaux, chevaux et bovins. Cet équilibre a été perturbé par la fin de l'économie planifiée soviétique au début des années 1990, ce qui a conduit les éleveurs de la zone à se spécialiser dans l'élevage caprin pour la production de cachemire, représentant jusqu'à 80 % de leurs revenus, mais déséquilibrant le système pastoral en accentuant la dégradation des pâturages. Premier employeur de Mongolie et deuxième secteur économique derrière l'industrie extractive, l'élevage représente un tiers des emplois du pays et contribue à hauteur de 12 % au PIB.

À la fin de l'époque soviétique, l'économie planifiée assurait aux éleveurs la sécurité des débouchés et des services techniques. L'entrée dans l'économie de marché dans les années 1990 a entraîné un effondrement des services vétérinaires et techniques, la disparition des coopératives et une individualisation croissante des pratiques d'élevage. Les éleveurs se sont retrouvés seuls sur un marché libéral, sans accompagnement ni appui logistique.

En réponse à l'insécurité économique, les éleveurs ont adopté une stratégie d'augmentation des troupeaux, misant sur le volume plutôt que sur la qualité. Cela visait à compenser les pertes hivernales, notamment dues aux « dzud » (hivers rigoureux). Cette logique a conduit à un accroissement massif du cheptel caprin : de 25 millions de têtes en 1990 à 65 millions en 2023, soit +154 %, alors que l'équilibre est estimé à 25 millions. Cette stratégie a entraîné des conséquences écologiques majeures, dont le surpâturage massif et la désertification des steppes.

Cette dynamique a engendré un cercle vicieux : dégradation des pâturages (88 % des terres de parcours sont considérées dégradées), perte de biodiversité liée à la prédominance des chèvres (plus destructrices que les autres espèces), davantage de vulnérabilité aux effets accrus du changement climatique (+2,5°C entre 1940 et 2015 contre +1,1°C au niveau mondial), baisse de la qualité des produits, prix d'achat très bas dictés par les traders chinois et revenus insuffisants.

Le développement du marché mondial du cachemire, notamment en Chine, a encouragé la spécialisation vers les chèvres au détriment des autres espèces. Or, les chèvres contribuent fortement à la dégradation des pâturages en arrachant les racines des plantes. Dans ce contexte, l'objectif d'AVSF a été de promouvoir une filière cachemire haut de gamme avec un acheteur engagé, offrant un prix bien supérieur à celui du marché chinois.



Figure 18

Tri du cachemire
dans la province de Bayankhongor
Sud de la Mongolie
(© Julie Delzescaux)

Une filière durable de cachemire à haute valeur ajoutée comme levier du changement ?

Depuis une dizaine d'années, AVSF accompagne les éleveurs mongols dans l'expérimentation d'une stratégie d'adaptation aux impacts du changement climatique et des changements sociaux et économiques générés par la décollectivisation. La stratégie a été de rechercher de la valeur ajoutée pour les éleveurs par la mise en place d'une filière de cachemire de haute qualité, fondée sur l'hypothèse suivante : valoriser une fibre de qualité supérieure sur des marchés de niche permettrait d'améliorer les revenus des éleveurs et donc de réduire (ou au moins maintenir) la taille des troupeaux, tout en favorisant une gestion durable des ressources. Cette stratégie a reposé sur plusieurs piliers :

- Structuration collective des éleveurs autour de coopératives et de groupements d'usagers des pâturages (PUG – *Pasture User Groups*), leur permettant de mieux gérer les ressources, d'organiser la collecte et la vente, et de renforcer leur pouvoir de négociation.
- Partenariat commercial durable avec un acteur européen du luxe, engagé, et garantissant des prix d'achat plus élevés.
- Amélioration des pratiques d'élevage : santé animale, génétique, conduite des troupeaux, pratiques de peignage et de tri.
- Certification durable en cours de construction, appuyée sur des référentiels sociaux, environnementaux et techniques. Ce label devrait permettre une reconnaissance internationale de la qualité du cachemire mongol.

La mise en œuvre de cette stratégie a permis de dynamiser les collectifs d'éleveurs autour de référentiels communs, d'améliorer les pratiques d'utilisation collective des ressources naturelles et d'améliorer nettement les revenus des éleveurs. Les éleveurs témoignent d'une meilleure cohésion sociale et d'un nouvel élan collectif. Les coopératives bénéficient d'un encadrement technique qui tend à revaloriser des savoir-faire et à améliorer la gestion durable des ressources. Une stabilisation du nombre d'animaux est constatée, ce qui marque une rupture avec la tendance haussière précédente, mais qui n'a pas conduit à une réduction du cheptel. En effet, les éleveurs restent réticents à décapitaliser, même s'ils reconnaissent la lourdeur de la gestion de grands troupeaux.

Par ailleurs, les exigences du marché du luxe (finesse, blancheur, longueur de la fibre) créent une pression forte dans un contexte pastoral très variable. De plus, tous les producteurs n'ont pas accès au marché haut de gamme : la certification est complexe, coûteuse, et parfois décourageante pour les éleveurs, tandis qu'une dépendance à une filière unique est jugée risquée par certains, à juste titre.

Figure 19

Eleveur de chèvres productrices de cachemire, sud de la Mongolie
(© Julie Delzescaux)



L'intermédiation
par des structures
de conseil ou de
solidarité
internationale
(Iram, AVSF)
facilite la
structuration
technique,
organisationnelle
et commerciale
des projets.

Enseignements et perspectives

Les résultats positifs de la stratégie d'une filière haut de gamme reposent sur quelques déterminants fondamentaux : des capacités de changement et d'adaptation forts de la part des éleveurs pour répondre à la demande internationale ; un engagement important de la part de l'acheteur final, dans une démarche de partenariat solide au-delà du seul lien commercial ; enfin, l'effet de levier du financement public (projet) et de l'intermédiation d'AVSF pour faciliter le partenariat entre les éleveurs et l'acheteur.

Sur la base de cette expérience, plusieurs perspectives sont envisagées pour renforcer la résilience des élevages pastoraux dans la zone. La mise en place d'une approche territoriale multi-acteurs et pas uniquement une approche par la filière, regroupant collectivités, coopératives, institutions techniques, ONG et projets de conservation, permettrait davantage de synergies et d'engagement collectif pour la gestion durable des ressources pastorales. Une diversification pour moins de spécialisation sur le cachemire et une approche plus orientée vers les marchés locaux permettrait une diminution des risques ; cela pourrait passer par la valorisation de la filière viande (qui permettrait potentiellement de décapitaliser le cheptel) et lait, et par la diversification des acheteurs de la fibre cachemire. Enfin, un label de certification du cachemire durable est en cours de construction et pourrait permettre de mieux valoriser économiquement les engagements des éleveurs pour une production durable. Il intégrera des exigences sociales, environnementales, techniques et de bien-être animal.

◆ Synthèse

Les retours d'expérience sur l'intégration des activités pastorales dans les économies locales ou les chaînes de valeur montrent des approches variées. En Afrique de l'Ouest, une logique mixte, entre filière et territoire, a favorisé l'émergence d'initiatives privées appuyées par des dispositifs d'intermédiation. Celles-ci ont permis de rapprocher éleveurs et industriels, d'adapter les systèmes pastoraux vers des noyaux laitiers spécialisés, de développer des services (collecte, alimentation) et de mettre en place des plateformes d'innovation. En Isère, l'approche territoriale repose sur des dispositifs de concertation anciens comme la loi pastorale de 1972 et les Plans Pastoraux Territoriaux, soutenus par les collectivités et des structures comme la Fédération des Alpages de l'Isère. En Mongolie, la dynamique est plus sectorielle, tirée par la demande mondiale de cachemire. La filière a misé sur la qualité, la création de standards, et l'élaboration de référentiels communs avec le soutien d'acteurs comme AVSF. Dans ces trois cas, la concertation est un facteur transversal fondamental : elle permet de créer un langage commun, des cadres partagés et une convergence d'intérêts.

Les effets positifs de ces initiatives sont multiples. En Afrique de l'Ouest, le lait local génère des revenus, bénéficie à l'ensemble du cheptel, valorise la production locale et influence les politiques publiques. En Isère, le pastoralisme contribue à l'économie locale, à la biodiversité et au tourisme, tout en permettant le maintien d'activités agricoles et de services publics. En Mongolie, la structuration de la filière cachemire a permis d'améliorer la qualité du produit, de valoriser les savoir-faire et d'augmenter les revenus des éleveurs.

Ces exemples montrent la forte capacité d'adaptation des éleveurs, à condition qu'ils soient soutenus par des partenaires crédibles. L'implication des acheteurs, lorsqu'elle dépasse la simple logique commerciale, favorise des partenariats durables. En parallèle, le financement public agit comme levier pour mobiliser des fonds privés. Enfin, l'intermédiation par des structures de conseil ou de solidarités internationales (Iram, AVSF) facilite la structuration technique, organisationnelle et commerciale des projets.

À l'avenir, plusieurs enjeux spécifiques se dessinent. En Afrique de l'Ouest, il est crucial de rééquilibrer les politiques économiques et fiscales en faveur du lait local et de pérenniser les cadres de concertation. En Isère, il faut élargir la reconnaissance du pastoralisme à ses apports agroécologiques et économiques et valoriser des produits à forte valeur ajoutée. En Mongolie, le défi est d'ajuster la taille des troupeaux aux ressources disponibles. La stratégie qualité n'a pas encore suffi à infléchir cette dynamique, d'où la nécessité d'une approche territoriale intégrée.

Enfin, des enjeux communs se dégagent. Il est essentiel d'articuler les échelles des territoires et de la filière dans la gouvernance, d'assurer une certaine porosité dans les dispositifs institutionnels des différentes échelles territoriales et d'élargir la réflexion au-delà des bassins de collecte. L'accès équitable aux ressources reste une question centrale. La spécialisation, qu'elle porte sur le lait ou la laine, peut fragiliser la résilience des systèmes si elle se fait au détriment de leur diversité fonctionnelle. Enfin, la durabilité du pastoralisme passe par une approche intégrée, fondée sur la complémentarité des ressources, la souplesse organisationnelle et la reconnaissance de ses multiples fonctions.



Discussion avec les participants

Les échanges avec les participants ont souligné le rôle majeur du lait dans les sociétés pastorales d'Afrique de l'Ouest. Le lait est reconnu non seulement comme un bien économique mais aussi comme un ciment social qui renforce la cohésion familiale et communautaire. Toutefois, la mise en place des mini-laiteries et centres de collecte néglige souvent cette dimension sociale. De nombreuses femmes, dépositaires du lait, privilégient la vente directe en ville ou de ménage à ménage pour préserver les liens avec les acheteurs, d'autant plus que les prix proposés par les centres de collecte sont parfois moins attractifs. Ce maintien des réseaux sociaux prime souvent sur la rentabilité immédiate et révèle le besoin d'une analyse plus poussée et d'une meilleure concertation pour adapter les structures industrielles aux réalités locales. D'un autre côté, la transformation de la filière modifie aussi les équilibres familiaux : alors que les revenus tirés de la vente du lait reviennent historiquement aux femmes, l'industrialisation et la coopérativisation tendent à faire basculer ces gains vers les hommes, bouleversant les équilibres traditionnels.

Du côté de l'Isère, les enjeux de valorisation de la viande, notamment de l'agneau de bouche, rencontrent plusieurs freins : absence de gros morceaux, coût d'abattage élevé,

difficulté à adapter l'offre aux cantines, système coopératif perçu comme rigide et nécessité de sensibiliser à la consommation des morceaux moins nobles. Les pistes de développement passent par une diversification des produits (laine, viande bovine) et un travail sur la reconnaissance des produits du territoire, surtout dans un contexte de mutation économique post-ski. Le Projet Alimentaire Territorial émerge comme une réponse stratégique, avec des touristes prêts à payer plus pour des produits locaux de qualité.

Concernant la taille des troupeaux en Mongolie, les éleveurs refusent de la réduire car elle constitue une stratégie de sécurisation, face à un environnement incertain marqué par des hivers rigoureux, les « dzud », et par l'absence de filets sociaux. La logique reste fondée sur le volume : accumuler du bétail pour compenser les pertes. Des débouchés à l'export (par exemple les chèvres vers la Chine) pourraient permettre une décapitalisation progressive, à condition que la rémunération soit intéressante et que les éleveurs puissent en contrôler les modalités. À l'inverse, en France, notamment dans les zones de montagne, la réduction des troupeaux est déjà engagée, portée à la fois par des contraintes économiques et climatiques, ainsi que par une diversification des revenus agricoles. La qualité et le potentiel des sols sont aussi des préoccupations, notamment dans un contexte de changement climatique.

Par ailleurs, les intervenants ont tous souligné la nécessité d'un changement de regard sur l'écologie pastorale. Alors que le couvert végétal a longtemps été la principale échelle d'analyse, les recherches récentes insistent sur le rôle central des sols, non plus seulement comme support des pâturages, mais pour leur qualité, leur capacité à retenir l'eau et leur importance pour la résilience des systèmes d'élevage dans un contexte climatique incertain. Le couple sol-végétation devient alors la nouvelle unité d'analyse pour penser l'avenir du pastoralisme. Le pastoralisme, loin d'être un modèle dépassé, apparaît comme un outil pertinent pour accompagner la transition des territoires, à condition que les politiques publiques s'appuient sur les savoirs locaux, soutiennent les dynamiques collectives et intègrent les enjeux sociaux, économiques et écologiques de manière cohérente.

À travers toutes ces discussions, un consensus se dégage : **les initiatives ne peuvent réussir que si elles intègrent les rationalités locales, valorisent les produits et les savoirs, soutiennent les dynamiques collectives et articulent les logiques économiques avec les enjeux sociaux, culturels et environnementaux.** Le pastoralisme, loin d'être un vestige du passé, apparaît comme une réponse possible à la recomposition des territoires, à condition que les politiques publiques lui donnent les moyens de s'adapter, d'innover et de se faire reconnaître.

Renouvellement des générations dans les métiers du pastoralisme et perspectives pour les jeunes

La séquence a mis en discussion les similitudes et les spécificités d'initiatives de renouvellement des générations et de remobilisation des jeunesses pastorales, en lien avec le changement du regard de la société sur l'élevage pastoral. Elle a tiré des enseignements pour l'action des organisations pastorales, pour le développement de dispositifs de formation et pour des pistes de recherche-actions.

♦ Porter la voix des jeunes dans les politiques publiques : l'initiative des Jeunes Ambassadeurs du Pastoralisme animée par le Réseau Billital Maroobé en Afrique de l'Ouest

L'ENGAGEMENT DES JEUNES PASTEURS POUR UNE GOUVERNANCE INTERGÉNÉRATIONNELLE DES TERRITOIRES PASTORAUX

Djoudé ISSA DEMO

JAP (Jeune Ambassadrice du Pastoralisme), dirigeante de l'ONG EPaD BENIN

Le pastoralisme ouest-africain est confronté à de multiples défis : insécurité, pression foncière, changements climatiques, marginalisation des pratiques mobiles et invisibilisation des jeunes. Ces derniers, bien qu'ils représentent plus de 60 % des pasteurs (et près de 70% de la population en Afrique de l'Ouest), sont largement exclus des dispositifs de décision et d'appui, particulièrement les jeunes femmes et les transhumants non scolarisés. Selon la FAO (2021), l'espace ouest- et centre-africain compte environ 100 millions de têtes bovines et 150 millions de petits ruminants. Or, une part importante de ce cheptel est concentrée entre les mains d'environ 20% seulement des éleveurs, ce qui accentue les inégalités et fragilise la reconnaissance des jeunes pasteurs et agro-pasteurs au sein des territoires.

Jallow BLAMAH

Coordinateur Technique
Régional, RBM
(Réseau Billital Maroobé)

L'initiative du RBM s'est construite autour d'une volonté profonde de donner la parole à la jeunesse pastorale, de la responsabiliser et de co-construire, avec elle, l'avenir du pastoralisme.

Cette exclusion structurelle fragilise la capacité des territoires pastoraux à assurer leur renouvellement générationnel, limite l'innovation sociale et entrave la transmission des savoirs critiques pour la résilience climatique. Dans ce contexte, l'engagement de la jeunesse n'est plus une option : il constitue une condition de survie des systèmes pastoraux ouest-africains.

Face à ces enjeux, le Réseau Billital Maroobé (RBM) a initié en 2019 le mouvement des Jeunes Ambassadeurs du Pastoralisme (JAP), fondé sur l'auto-organisation, la participation active des jeunes et la convergence intergénérationnelle. À travers les Initiatives des Jeunes Ambassadeurs, des actions concrètes sont menées localement : dialogues fonciers, campagnes de sensibilisation, appui à la santé animale, environnement. La gouvernance horizontale, la coopération et la formation par les pairs en sont les piliers. Le financement du mouvement JAP est fragile, son accès reste limité à certains profils connectés ou alphabétisés et devrait intégrer davantage de pasteurs sur le terrain. L'intégration des JAP dans les processus d'élaboration des politiques nationales reste embryonnaire. Toutefois, le mouvement incarne une dynamique puissante de refondation du pastoralisme par la jeunesse, opportunité à valoriser dans le cadre de l'Année internationale des Parcours et des Pasteurs.

Une jeunesse pastorale ouest-africaine diverse, invisibilisée mais déterminante

Dans les territoires sahéliens, plus de 60 % des pasteurs ont aujourd'hui moins de 35 ans. Pourtant, leur présence dans les arènes de décision, dans les coopératives agricoles, les comités de gestion foncière ou les dialogues politiques reste marginale. L'accès à la terre, à l'eau, aux pâturages, aux financements ou à la formation reste limité. Les politiques éducatives ne prennent que rarement en compte la mobilité, la spécificité des savoirs pastoraux ou les dynamiques locales de transmission. Les jeunes femmes, quant à elles, subissent une double marginalisation : en tant que jeunes et en tant que femmes dans des systèmes encore fortement patriarcaux.

Cette contradiction flagrante illustre un processus persistant d'invisibilisation de la jeunesse rurale. Celle-ci fait face à des contraintes communes à toute la jeunesse rurale, comme la rupture du lien intergénérationnel, le manque de reconnaissance du rôle social et économique des jeunes et des femmes, l'accès limité aux ressources, aux opportunités économiques et aux instances décisionnelles. Elle fait également face à des contraintes spécifiques à la jeunesse pastorale et agropastorale, telles que les entraves à la mobilité, le caractère de moins en moins attractif du pastoralisme, l'aggravation des crises sécuritaires, le déficit de données fiables, une éducation et une formation inadaptées, ainsi qu'une faible intégration institutionnelle.

Par ailleurs, la jeunesse pastorale est loin d'être uniforme. Elle rassemble des profils variés : jeunes sans accès à l'école, agro-pasteurs formés dans les centres ruraux, jeunes femmes engagées dans la gestion du troupeau mais maintenues en marge des débats publics, jeunes réfugiés déplacés par les conflits ou le climat. Elle évolue entre traditions et innovations, entre racines locales et projections mondialisées. Si certains souhaitent préserver les pratiques ancestrales, d'autres imaginent un pastoralisme connecté, numérisé, inséré dans les chaînes de valeur. Cette diversité exige des réponses différenciées, contextualisées et territorialisées, trop souvent absentes des politiques standardisées centrées sur l'agriculture.

Le Mouvement des Jeunes Ambassadeurs du Pastoralisme (JAP)

En 2019, le Réseau Billital Maroobé (RBM) a initié une démarche audacieuse et innovante visant à intégrer durablement les jeunes de 18 à 34 ans au sein des dynamiques professionnelles et institutionnelles du pastoralisme en Afrique de l'Ouest. Au-delà d'une simple représentation formelle dans les instances, cette initiative s'est construite autour d'une volonté profonde de donner la parole à la jeunesse pastorale, de la responsabiliser et de co-construire, avec elle, l'avenir du pastoralisme. Un noyau initial d'une trentaine de jeunes femmes et hommes a été engagé dans un parcours collectif, ponctué d'échanges, d'expérimentations, de formations et d'initiatives concrètes. Peu à peu, ce mouvement s'est étendu, intégrant de nouveaux membres et consolidant sa légitimité. Le mouvement compte aujourd'hui 300 membres répartis dans 12 pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre.

L'objectif du JAP est de structurer un engagement des jeunes pour un pastoralisme durable et de développer un leadership enraciné et coopératif. Le mouvement repose sur un principe fondamental : l'auto-organisation. Ce sont les jeunes eux-mêmes qui bâtissent, animent et gouvernent leur réseau. Ils s'appuient pour cela sur une approche horizontale, décentralisée, qui favorise l'engagement libre, la responsabilité partagée et l'apprentissage par l'action. Chaque membre est libre de prendre un rôle ou une tâche, selon ses compétences, ses intérêts et sa disponibilité. Le RBM, loin d'imposer un cadre rigide, joue le rôle de catalyseur et de soutien stratégique. Cette gouvernance distribuée permet à la fois l'innovation locale, la réactivité face aux crises et la construction progressive d'une intelligence collective interterritoriale.

Les organisations pastorales, quant à elles, sont des partenaires clés de cette dynamique : certaines intègrent des JAP comme membres actifs ou salariés, d'autres collaborent avec eux sur des actions concrètes ou des réflexions

Figure 21

Animation lors de l'édition 2025 du salon Convergence Intergénérationnelle pour l'Avenir du Pastoralisme (© RBM, CIGAP, 2025)



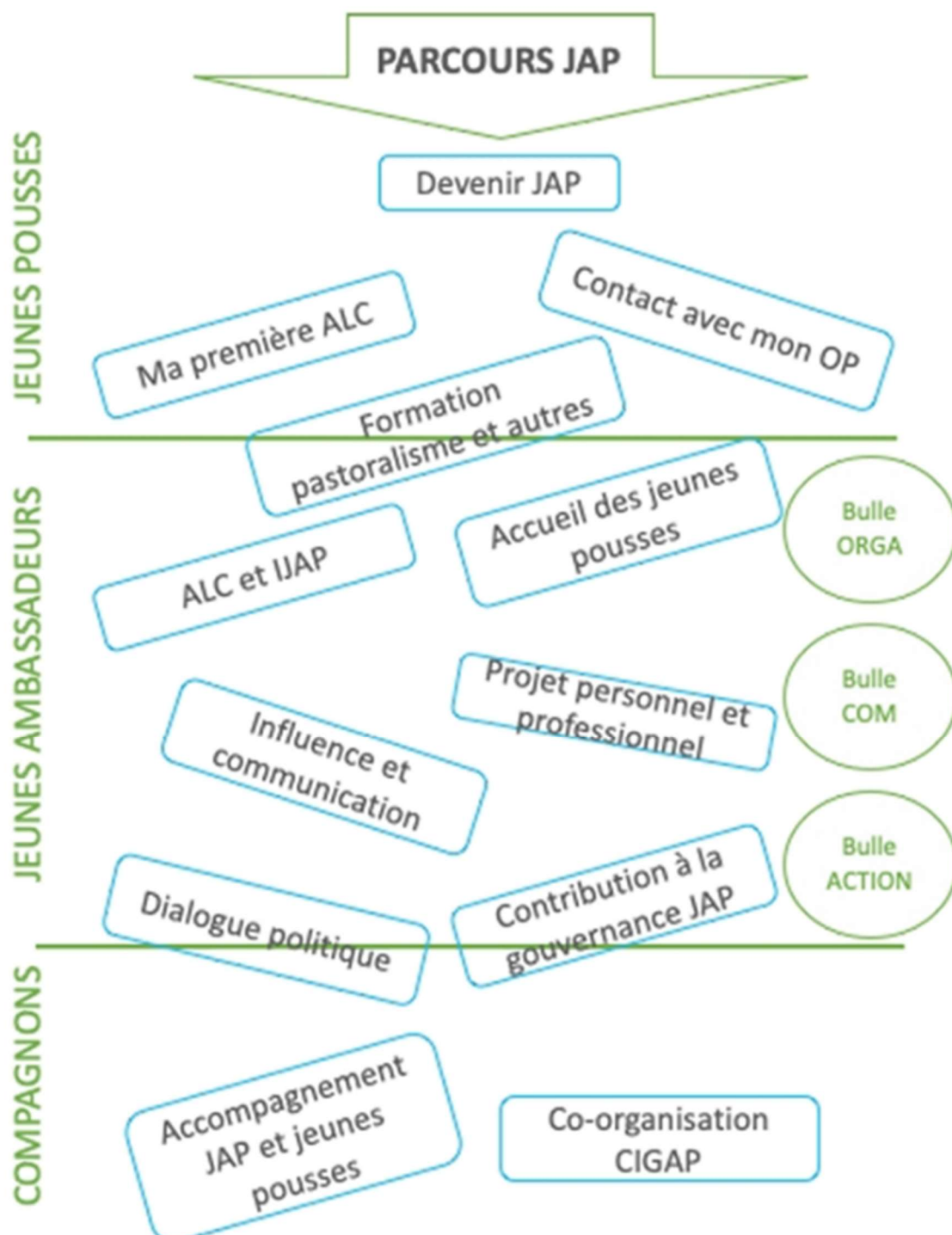
stratégiques. Elles participent aussi à l'identification et à la formation de nouveaux ambassadeurs, tout en organisant des activités utiles aux communautés locales, en lien avec les objectifs du mouvement.

Le mouvement JAP déploie plusieurs types d'actions :

- Des Initiatives de Jeunes Ambassadeurs : actions individuelles ou collectives portées localement par les jeunes sur différentes thématiques comme les dialogues fonciers, des campagnes de sensibilisation, l'appui à la santé animale, des activités environnementales, ou encore la

Figure 20

Schéma parcours JAP
(source : Manuel Parcours JAP)



Les jeunes ne revendiquent pas une rupture avec leurs aînés. Ils souhaitent au contraire co-construire de nouveaux modèles, apprendre tout en proposant, moderniser sans renier.

valorisation du lait et d'autres ressources locales. Entre 2023 et 2025, 27 initiatives ont été réalisées, mobilisant 17 467 personnes dont 73% de jeunes.

- Des Actions Locales Citoyennes : portées par chaque ambassadeur sur son territoire, elles visent à mobiliser d'autres jeunes, leaders religieux et communautaires autour de thématiques communes définies lors des rencontres annuelles. En 2021 par exemple a été menée une campagne de nettoyage des déchets plastiques dans les zones pastorales, combinant sensibilisation environnementale, mobilisation communautaire et visibilité publique. Depuis 2019, plus de 77 actions locales ont été conduites, touchant environ 1 132 personnes, dont 815 jeunes.
- Depuis 2023, des initiatives individuelles sont également possibles, financées ou bénévoles, permettant à chaque ambassadeur motivé d'organiser une action adaptée à son territoire.

La convergence intergénérationnelle est un axe fort de l'identité du mouvement. Ce n'est pas un concept abstrait, mais une réalité vécue : au sein des événements comme le salon CIGAP (Convergence Intergénérationnelle pour l'Avenir du Pastoralisme), jeunes et aînés partagent leurs savoirs, confrontent leurs points de vue, dressent des bilans collectifs et construisent ensemble des messages politiques. Cette approche intergénérationnelle permet non seulement une transmission des connaissances, mais aussi un renforcement mutuel entre les jeunes et les acteurs historiques du pastoralisme, et la construction d'une parole collective cohérente, adressée autant aux citoyens qu'aux décideurs politiques.

Ainsi, le Mouvement des Jeunes Ambassadeurs du Pastoralisme s'impose aujourd'hui comme un acteur de transformation : transformation des regards sur la jeunesse, transformation des pratiques de gouvernance, transformation des territoires pastoraux. Sa reconnaissance dans les arènes politiques régionales comme la CEDEAO ou le CILSS en est la preuve. Mais son véritable pouvoir réside dans la multitude d'actions locales, dans les liens humains tissés et dans cette conviction partagée que les jeunes sont le présent et l'avenir du pastoralisme africain.

Défis du mouvement JAP et ambitions partagées : vers une gouvernance intergénérationnelle des territoires pastoraux

Le mouvement JAP, malgré son rayonnement, se heurte encore à plusieurs obstacles majeurs. Sur le plan interne, il doit consolider son assise financière, aujourd'hui largement dépendante de projets ponctuels. Un ancrage plus solide dans les politiques nationales et un soutien des collectivités territoriales sont nécessaires pour garantir sa durabilité.

Un autre défi essentiel réside dans l'inclusion. Il est fondamental que le mouvement ne se limite pas à une jeunesse urbaine, scolarisée ou connectée, mais qu'il s'ouvre aux jeunes les plus marginalisés : les transhumants isolés, les jeunes non alphabétisés, les filles en situation de précarité, les jeunes déplacés. Cela suppose des modes de communication innovants, des stratégies territoriales différenciées et une gouvernance véritablement horizontale.

La question de la transmission intergénérationnelle est également au cœur des tensions. Les jeunes ne revendiquent pas une rupture avec leurs aînés. Ils

Le mouvement
des Jeunes
Ambassadeurs du
Pastoralisme doit
éviter le risque
d'élitisme, où seuls
les jeunes alpha-
bétisés, connectés
ou urbains accè-
dent à la visibilité
et aux opportuni-
tés.

souhaitent au contraire co-construire de nouveaux modèles, apprendre tout en proposant, moderniser sans renier. Le dialogue entre générations, s'il est bien mené, peut devenir un levier puissant de transformation et de résilience territoriale.

Au-delà des difficultés, les JAP dessinent déjà les contours d'un pastoralisme renouvelé : un système vivant, adaptatif, ouvert à l'agroécologie, au numérique, à la cartographie participative, à l'économie circulaire. Ils imaginent une gouvernance partagée des ressources, où les jeunes participent aux conventions locales, aux dialogues fonciers, aux mécanismes de régulation. Le mouvement doit aussi éviter le risque d'augmentation progressive de l'élitisme, où seuls les jeunes alphabétisés, connectés ou urbains accèdent à la visibilité et aux opportunités. Le défi est de garantir une représentativité équilibrée entre les différentes catégories de pasteurs et agro-pasteurs, en respectant la pluralité des savoirs.

Les défis à court terme sont l'ancrage des jeunes au sein des OP à la base et les premières actions en tant que JAP pour concrétiser leur engagement et prendre position sur des sujets qui leur tiennent à cœur et appuient le pastoralisme. Les défis à moyen terme sont la structuration de la dynamique JAP pour développer leur vision stratégique et engager des chantiers avec le RBM (et d'autres) au service du pastoralisme. L'objectif est ici d'atteindre une exigence d'efficacité, de visibilité et de participation de la base au sommet. Les jeunes ont compris cette vision et ont besoin d'accompagnement tout au long du chemin.

Vers des politiques publiques renouvelées en faveur des jeunesses pastorales

L'engagement des JAP appelle une refonte profonde des approches politiques. Il ne s'agit plus de penser la jeunesse comme une catégorie à accompagner ponctuellement, mais comme une force transformatrice centrale. À ce titre, plusieurs propositions clés émergent. Il est urgent d'intégrer les jeunes dans les mécanismes de gouvernance territoriale, notamment au sein des comités fonciers, des coopératives ou des chambres d'agriculture. Il faut repenser l'offre de formation en l'adaptant à la mobilité des jeunes, en créant des écoles pastorales itinérantes, des certificats pratiques et des outils numériques contextualisés.

Les politiques foncières doivent garantir un accès équitable aux ressources naturelles, avec des quotas spécifiques pour les jeunes et les femmes. Le financement de projets portés localement par des jeunes est également un levier majeur : élevage intelligent, transformation locale, innovations climato-résilientes doivent être soutenus à moyen et long terme. Il doit s'accompagner de mesures comme la territorialisation des financements, qui constituerait un levier essentiel.

À ce titre, l'Année internationale des parcours et des pasteurs constitue une opportunité majeure pour faire entendre la voix des jeunes pasteurs sur la scène internationale. Le Mouvement JAP, fort de son ancrage territorial et de sa reconnaissance croissante, peut jouer un rôle moteur dans les initiatives de plaidoyer régional et mondial. Cette échéance peut permettre de consolider la place des jeunes dans la gouvernance des territoires pastoraux durables.

♦ Pasteur et bergers transhumants en France, une trajectoire d'évolutions des métiers pastoraux : entre abandon et remobilisation des jeunesses

Laurent GARDE

Ancien directeur adjoint
du CERPAM
(Centre d'Etudes et de
Réalisations Pastorales
Alpes-Méditerranée)

ÉVOLUTION ET PERSPECTIVES DES MÉTIERS DU PASTORALISME : ÉLEVEURS, BERGERS SALARIÉS, ET PASTORALISTES

L'élevage pastoral en France

L'élevage pastoral en France se déploie pour l'essentiel dans les zones de montagne et de climat méditerranéen. Il occupe 2,5 millions d'hectares d'estives et de parcours et concerne 15 000 exploitations d'élevage de ruminants. Si l'on parle souvent d'élevage agropastoral, c'est que la plupart des éleveurs cultivent ou récoltent aussi des prairies artificielles ou naturelles.

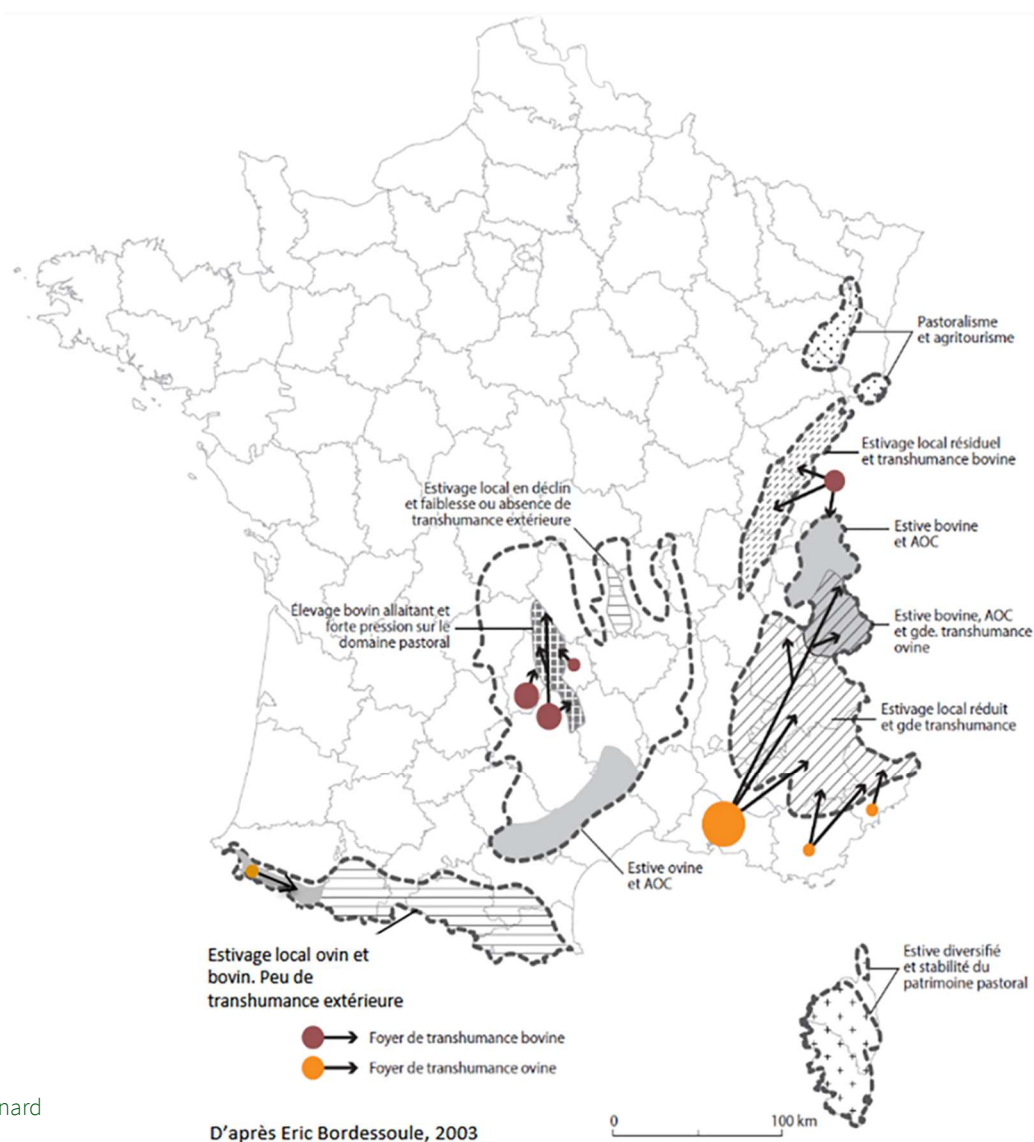


Figure 22

Carte du pastoralisme montagnard
(Eychenne C, 2018)

Une grande partie des nouveaux bergers citadins porteurs de valeurs « urbaines » se retrouve en tension avec leur employeur, issu du milieu pastoral.

Cet élevage pastoral se retrouve dans de nombreux pays européens mais la France a fait depuis 50 ans (Loi pastorale de 1972) un effort particulier d'accompagnement législatif, technique et financier de cette forme d'élevage mobilisant des terres non cultivables.

Le pastoralisme français est aujourd'hui confronté à des déséquilibres majeurs : surcharge de travail liée à la diversification des tâches, faible reconnaissance sociale, conditions de travail difficiles pour les bergers salariés, bureaucratisation croissante et sous-effectifs dans les services techniques, ruptures du consensus rural sur le lien entre pastoralisme et entretien des paysages. Les jeunes, bien que motivés, sont souvent déstabilisés par la polyvalence exigée, l'intensité du métier, le manque de formation adaptée et l'insécurité professionnelle, d'autant plus dans un contexte de départ massif à la retraite. Une grande partie des nouveaux bergers citadins porteurs de valeurs « urbaines » se retrouve en tension avec leur employeur, issu du milieu pastoral, sur les enjeux écologiques, les conditions de travail ou encore la prédation.

Des actions émergent pour répondre à ces problèmes : développement de la formation continue, création de postes partagés, programmes de médiation territoriale, appui à la création de groupements pastoraux, expérimentation de renforts territoriaux. Les défis restent nombreux : améliorer la reconnaissance sociale et salariale des métiers, stabiliser les financements de l'animation pastorale, construire un système plus équitable pour le salariat pastoral et mieux intégrer les jeunes dans la gouvernance territoriale. Il en va de la pérennité d'un pastoralisme multifonctionnel au service des territoires et de la biodiversité.

Des éleveurs toujours moins nombreux

Comme dans l'ensemble du secteur agricole européen, l'élevage pastoral n'échappe pas aux grandes tendances de l'agriculture française et européenne. Nombre d'exploitations disparaissent lorsque la reprise familiale n'est pas assurée. Les exploitations s'agrandissent, maintenant à peu près les surfaces valorisées par le pâturage. On observe l'émergence de nouveaux profils d'installés : plus urbains, plus diplômés et souvent féminins. Pour le nouvel installé étranger à la communauté d'élevage locale, trouver des surfaces n'est pas si simple. Bien des projets, portés par des jeunes motivés et hautement diplômés, demeurent précaires sur un foncier insuffisant et morcelé. Il importe que l'accompagnement technique aide à sortir de la précarité les projets réalistes.

La vision du monde, et dès lors les orientations idéologiques et techniques données à leurs projets par ces nouveaux arrivants, est souvent éloignée de celle des repreneurs familiaux inscrits dans une continuité. L'enjeu pour ces derniers est cependant de s'affranchir de la tutelle des aînés. Ces deux mondes, celui des « éleveurs traditionnels » et celui des « néo-éleveurs », cohabitent au quotidien dans le travail et dans les organisations collectives. Malgré les frictions, le rapport au réel, fait de gestion pastorale et sanitaire, de vente des produits, de rapport à l'administration et aux autres usagers de la ruralité, pousse les uns et les autres à échanger et à évoluer réciproquement. À ce titre, les temps d'organisation collective sont particulièrement fructueux.



Figure 23

Éleveur ovin
dans les Alpes-de-Haute-Provence
(© Laurent Garde)

Dans la durée, se reforge une communauté d'élevage, certes héritière de la tradition, mais qui n'est plus tout à fait celle de la génération précédente.

Par ailleurs, à l'échelle globale, les actifs pastoraux se raréfient sur une surface à peu près maintenue et dont la première caractéristique est qu'elle n'est pas mécanisable. Une gestion pastorale soignée est d'abord un investissement en temps de travail : du temps de gardiennage, du temps de présence aux animaux et d'entretien des clôtures, du temps de débroussaillage ciblé. Or les exigences nouvelles se multiplient sur ces surfaces. Hier, il s'agissait seulement d'y nourrir les animaux et d'y assurer le renouvellement de la ressource. Aujourd'hui, il faut répondre à des prescriptions qui ne proviennent plus uniquement du monde rural : entretenir la biodiversité, protéger les troupeaux des prédateurs, gérer les conflits d'usage avec les activités de loisir. Ces tâches nouvelles font certes l'objet de financements dédiés, mais le temps administratif consacré à gérer les dossiers de demande d'aide s'alourdit, alors même qu'il n'est pas si simple de convertir cet argent en force de travail.

Les éleveurs se retrouvent dès lors devant un choix difficile. S'épuiser à la tâche ou baisser en technicité. C'est la représentation même des valeurs du métier qui est en cause. S'ils lâchent l'entretien des surfaces plus marginales, s'ils simplifient l'allotement, c'est leur propre image et celle qu'ils donnent à leurs pairs qui est affectée.

Ainsi, les nouvelles générations cherchent à redonner du sens à leur travail en diversifiant l'exploitation vers d'autres activités agricoles ou d'accueil, en transformant les produits, en s'intégrant dans des circuits de vente de proximité. Mais ces initiatives visant à conforter le revenu, tout en répondant à de nouvelles attentes sociétales, sont toutes gourmandes en travail, tout en ne s'inscrivant que très peu dans les dispositifs d'aide.

Aussi généreuse soit-elle, la politique agricole commune confronte les éleveurs à la double question du temps de travail et du sens du travail. Des propositions émergent, notamment celle d'une politique agricole commune basée, non seulement sur le nombre d'hectares, mais aussi sur le nombre de travailleurs.

Des bergers salariés plus nombreux et plus multi-tâches

Chaque année, 2000 à 3000 bergers salariés sont embauchés, la plupart du temps pour garder un troupeau collectif l'été en altitude. Le métier est saisonnier avec toutes les contraintes que cela suppose : dégager un revenu l'hiver, assurer les droits au chômage et à la formation professionnelle. Il n'est pas simple non plus de concilier quatre mois d'isolement dans une cabane d'altitude l'été sans accès routier avec une vie de famille. Métier de passion, berger ne doit pas devenir un métier de sacrifice. Et de cela, les nouvelles générations sont de plus en plus conscientes. Si historiquement le métier de berger était avant tout un emploi de proximité, aujourd'hui il attire massivement de nouveaux arrivants venus des villes, souvent en reconversion, là aussi plus diplômés et plus féminins. Mais alors que ce profil demeure minoritaire dans les installations d'éleveurs, il devient le profil type du berger salarié.

Depuis 50 ans, un effort considérable a été fait par les pouvoirs publics et les services pastoraux pour améliorer les conditions d'exercice du métier de berger : construction et amélioration des cabanes, conventions collectives adaptées à la spécificité du métier, salaires revalorisés. De plus en plus, les aides publiques permettent d'embaucher deux bergers en estive là où le berger solitaire était la norme. Ainsi, le surcroît de travail engendré par l'entretien de la biodiversité, la protection des troupeaux, la fréquentation massive de loisir, est bien plus pris en charge en estive que sur l'exploitation. Mais ces tâches nouvelles démultiplient aussi les espaces de tension avec les éleveurs, leurs deux visions idéologiques ne se recouvrant pas face à ces impératifs nouveaux.



Les chiens de protection comme exemple de la complexité du métier de berger

L'exemple des chiens de protection illustre bien la complexité du métier de berger. Les chiens des éleveurs doivent être transférés au berger d'estive. Or le travail des chiens et le regroupement des troupeaux qui est nécessaire à leur action bouleversent en profondeur la pratique pastorale et suscite des conflits avec les usagers de la montagne. Par ailleurs, les référentiels sont encore en cours de construction, à savoir la sélection de races de chiens de protection, les modes d'éducation et de sociabilisation des chiots, la gestion des chiens au travail, dans un souci de conciliation de l'efficacité face aux approches de prédateurs et de la tranquillité face aux approches de visiteurs.

La formation, qui panachait apprentissage du travail en estive et en bergerie, tend à se recentrer sur le travail de conduite alimentaire et sanitaire du troupeau au pâturage et à s'ouvrir aux nécessaires compétences nouvelles sur ces espaces à enjeux multiples. Un réseau d'écoles de bergers alpins et pyrénéens s'est forgé en ce sens. Mais ces savoirs nouveaux ne font pas encore l'objet de référentiels de connaissances éprouvés.

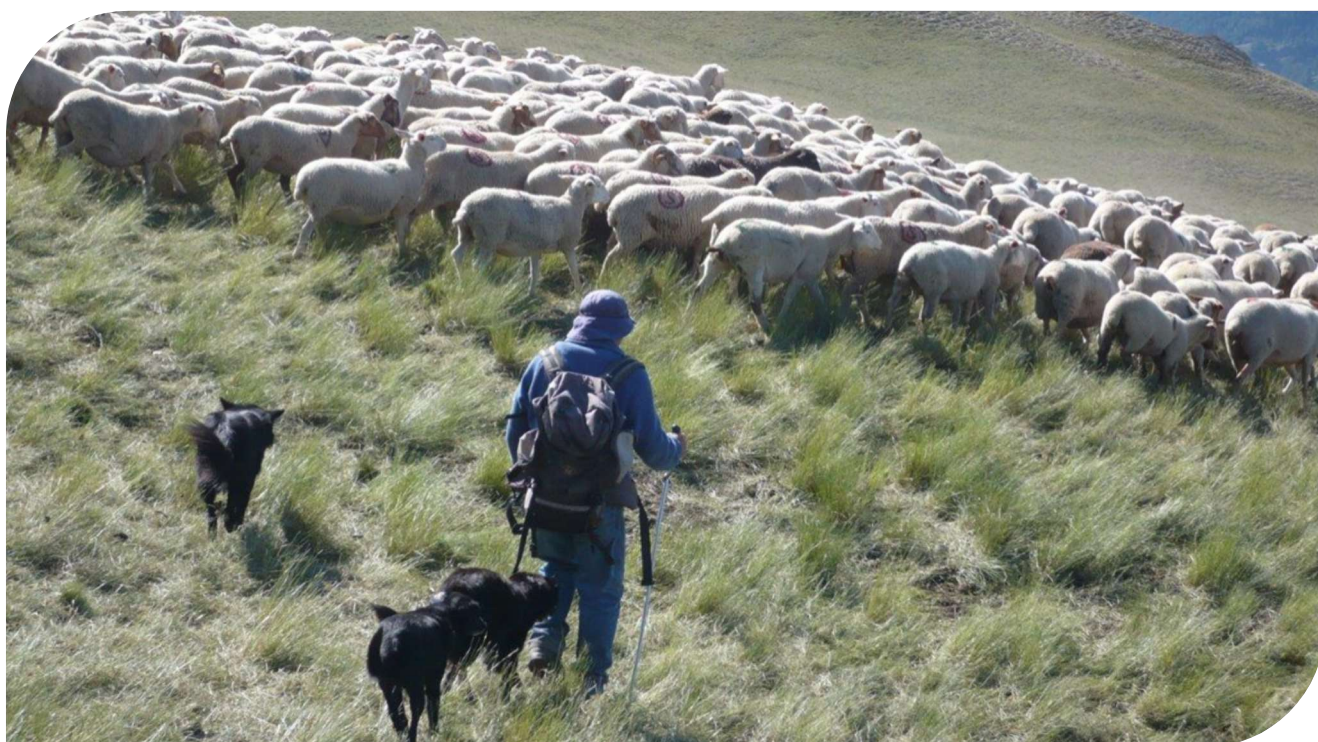
Malgré les acquis, les tensions sont vives entre éleveurs employeurs et bergers salariés. C'est que ce « profil type » de néo-berger, très majoritaire dans la profession, contraste très fortement avec une population d'éleveurs ancrée majoritairement dans la tradition. Le dialogue doit alors permettre d'assurer le respect du travail de chacun dans ses prérogatives et compétences. La formation doit encourager la transmission des savoirs. La concertation doit permettre une meilleure association aux prises de décision. En d'autres termes, éleveurs et bergers relèvent d'un même collectif pastoral mis au défi de réinventer son fonctionnement.

La gestion de l'incertitude est au cœur de l'activité de l'éleveur pastoral : risque climatique, risque sanitaire, risque économique, risque de prédation, appellent des arbitrages toujours mouvants. Or le berger, en tant que salarié, est demandeur d'un cadre clair et stable d'activité. C'est sans doute l'apprentissage de la gestion de l'incertitude qu'il s'agirait de renforcer pour le berger, tout en reconnaissant pleinement ses droits de salarié.

En somme, si le métier de berger reste un métier de passion, il ne doit pas devenir un métier de sacrifice. Le renforcement du dialogue, de la transmission des savoirs et de la gouvernance collective est crucial pour réinventer la relation entre bergers et éleveurs dans un collectif pastoral renouvelé.

Figure 24

Berger en alpage dans la vallée
du Queyras, Hautes-Alpes
(© Laurent Garde)



Les salariés des services pastoraux doivent être en réalité des généralistes de l'élevage pastoral, voire des multi-spécialistes aptes à réaliser au quotidien une diversité de missions.

Le métier de pastoraliste, de la passion à l'épuisement

Issus de la Loi pastorale de 1972, les services pastoraux sont implantés dans toutes les régions et départements d'activité pastorale et regroupent environ 100 à 200 salariés. Ce sont le plus souvent des structures paritaires, intégrant dans leur conseil d'administration des représentants des éleveurs, des bergers, des territoires, de la forêt, des espaces protégés, des laboratoires scientifiques, des services de l'État. En effet, une grande partie de l'année, l'éleveur pastoral ne pâture pas chez lui, mais sur d'autres terrains de propriété privée ou publique. Le troupeau s'y déploie sur des espaces non cultivés où les enjeux de biodiversité, de gestion forestière, d'usages de loisir, sont majeurs. C'est le rôle des équipes techniques des services pastoraux d'accompagner les éleveurs dans la négociation permanente des usages et des conflits.

En effet, si les outils de la Loi pastorale de 1972 consolident les collectifs d'éleveurs et l'accès au foncier, ils ne constituent que le socle juridique de l'activité. Le travail des animateurs pastoraux est d'abord de mettre en œuvre ces outils. Il est ensuite de faire fonctionner au mieux les éleveurs et les bergers au carrefour d'enjeux multiples. Cette action passe par la création des références techniques nécessaires (l'activité pastorale étant peu investiguée par la recherche), par un appui technique et administratif aux investissements pastoraux (en premier lieu le logement des bergers et la fourniture d'eau au troupeau), par une animation au quotidien pour aider à résoudre une grande gamme de problèmes, par l'élaboration de lieux de concertation afin de prévenir et apaiser les conflits, et enfin par l'émergence et la conduite de projets destinés à assurer l'avenir de l'élevage pastoral face aux enjeux émergents, prédation ou changement climatique.

On assiste ainsi à un décalage dans les attentes envers les salariés. Initialement considérés comme de simples « animateurs », appelés à mettre en œuvre sur le terrain les outils de la Loi pastorale, les salariés des services pastoraux doivent être en réalité des généralistes de l'élevage pastoral, voire des multi-spécialistes aptes à réaliser au quotidien une diversité de missions qui demanderait une formation dans bien des domaines : zootechnicien, botaniste, architecte, écologue, éthologue, formateur, communicant, médiateur, « l'animateur » pastoral est en réalité un « couteau suisse ».

Cette réalité se traduit de plus en plus par une montée en formation des nouveaux embauchés. Elle se traduit, ou devrait se traduire, par une meilleure reconnaissance statutaire et salariale. Elle exige, au sein d'une équipe, une bonne association de chacun aux décisions. Si cette diversité de compétences et de missions rend le métier passionnant, elle risque aussi de pousser à l'épuisement. L'équilibre est difficile à trouver et les nouvelles générations sont de plus en plus attentives à s'y retrouver.

L'alourdissement considérable du cadre administratif déséquilibre le métier de pastoraliste aujourd'hui. On est passé du financement à long terme de l'animation à l'appel à projets à court terme. L'accès au financement public est de plus en plus contraint. Le temps passé à monter des dossiers en amont, et à les justifier en aval, réduit de plus en plus le temps réellement consacré à l'action. La mise en concurrence avec des bureaux d'étude affecte la continuité de l'accompagnement des éleveurs.



Figure 25
Rencontre pastorale
organisée par le Cerpam
dans les Alpes-Maritimes
(© Laurent Garde)

Malgré les nombreux financements mobilisables pour accompagner l'élevage pastoral en France, la complexification et l'aléa croissant des règles d'accès rendent ces financements de moins en moins efficaces. La perte de sens ressentie par les pastoralistes contribue à des phénomènes de burn-out qui n'épargnent pas les nouveaux arrivés. C'est, parmi d'autres, un signal d'alerte qui doit appeler à repenser le métier avec les pouvoirs publics.

Quand le doute saisit les métiers du pastoralisme

Il y a 50 ans, les acteurs du pastoralisme ont su réinventer le cadre d'exercice de l'activité, construisant un véritable consensus pastoral autour de la Loi de 1972. Une impulsion décisive a été donnée, qui a structuré la société pastorale française pendant plusieurs décennies. Cette énergie s'épuise en même temps que le consensus sociétal qui soutenait le développement de l'activité pastorale se fissure. Aujourd'hui, une large part de la société urbaine porte une demande d'ensauvagement pour des espaces perçus comme naturels et marginalisés.

Dans ce contexte à la fois moins dynamique et moins consensuel, les attentes de la société envers les professionnels de l'activité pastorale se démultiplient, appelant pour les éleveurs, pour les bergers, pour les pastoralistes, à une diversification toujours croissante des compétences nécessaires. La montée en formation des nouvelles générations peine à suivre ce besoin d'accroissement de compétences.

Par l'entrée des métiers, c'est une véritable crise de l'organisation de l'activité pastorale qui est mise en évidence, interrogeant le temps de travail et le sens du travail. À l'heure où la transhumance est honorée à l'UNESCO, à l'heure où le pastoralisme est célébré à l'ONU, l'élevage pastoral est affaibli, d'abord par le basculement du regard de la société à son égard. Il appartient à la nouvelle génération, qui s'inscrit bien plus dans la culture du temps, de négocier une place renouvelée de l'élevage pastoral confronté à ces mutations sociétales.

♦ Synthèse

Les jeunes se heurtent à des obstacles structurels qui fragilisent l'attractivité des métiers pastoraux, pourtant porteurs de valeurs écologiques et sociales qui rencontrent un écho grandissant dans la société.

La comparaison des deux interventions – celle du Réseau Billital Maroobé et des Jeunes Ambassadeurs du Pastoralisme (JAP) en Afrique de l'Ouest d'une part, et celle de Laurent Garde (CERPAM) sur les trajectoires françaises d'autre part – permet de dégager à la fois des similitudes et des spécificités dans les dynamiques de renouvellement générationnel et de remobilisation des jeunes pastorales. Dans les deux contextes, les jeunes s'engagent avec détermination mais se heurtent à des obstacles structurels : manque de reconnaissance sociale et politique, précarité des conditions de travail, difficulté d'accès aux ressources productives et faible intégration dans les instances de décision. Ces contraintes fragilisent l'attractivité des métiers pastoraux, pourtant porteurs de valeurs écologiques et sociales qui rencontrent un écho grandissant dans la société.

En Afrique de l'Ouest, la marginalisation des jeunes pasteurs, en particulier des femmes et des transhumants non scolarisés, se conjugue à des défis liés à l'insécurité, aux changements climatiques et à la pression foncière. La réponse apportée par le RBM avec le mouvement des Jeunes Ambassadeurs du Pastoralisme se distingue par une gouvernance horizontale, l'auto-organisation et la valorisation de la transmission entre pairs. À travers des actions locales de dialogue foncier, de sensibilisation et d'appui aux pratiques pastorales, ce mouvement cherche à transformer le regard porté sur la jeunesse pastorale en l'affirmant comme actrice d'avenir et de modernité. L'intégration de ces jeunes reste encore limitée dans les politiques nationales, mais leur potentiel d'innovation sociale est reconnu comme une force transformatrice, qu'il conviendra de rendre visible dans le cadre de l'Année internationale des parcours et des pasteurs (IYRP 2026).

En France, le contexte est marqué par une trajectoire longue, faite de déclin puis de regain d'intérêt, notamment grâce à l'arrivée de jeunes issus des villes. Ceux-ci s'investissent dans les métiers de berger ou d'éleveur, attirés par leur dimension écologique et territoriale, mais se trouvent confrontés à des conditions de travail souvent difficiles : surcharge des tâches, précarité salariale, hébergements inadaptés, tensions liées à la prédation et aux attentes contradictoires de la société. Si des dispositifs existent – formations continues, groupements pastoraux, brigades de bergers ou mutualisation des ressources pédagogiques – ils peinent encore à répondre à la diversité des besoins et à garantir une reconnaissance pleine et entière des jeunes.

Les similitudes résident dans la nécessité d'inventer des dispositifs de formation adaptés, capables de conjuguer savoirs empiriques et savoirs

académiques, d'améliorer les conditions de travail et de renforcer la place des jeunes dans la gouvernance. Les spécificités tiennent à la nature des blocages : exclusion foncière et sociale en Afrique de l'Ouest, déficit de reconnaissance salariale et tension sur la multifonctionnalité en France. Dans les deux cas, le changement du regard sociétal reste un enjeu majeur : tantôt perçu comme archaïque ou perturbateur, tantôt valorisé comme un métier noble et écologique, le pastoralisme souffre encore d'ambivalences qu'il s'agit de dépasser en multipliant les initiatives de sensibilisation positives, en valorisant ses services écosystémiques et en créant des espaces de dialogue entre mondes ruraux et urbains pour construire une vision partagée et contemporaine de son rôle dans les territoires.

L'enseignement central de cette séquence est que le renouvellement des générations pastorales ne pourra advenir qu'en reconnaissant les jeunes comme acteurs de transformation à part entière et non seulement comme une relève. Cela suppose de renforcer leur accès aux ressources, de créer des espaces de décision réellement ouverts et de développer des dispositifs de formation en prise avec les réalités de terrain. Les pistes de recherche-action et d'innovation portent sur la médiation territoriale, l'adaptation des politiques publiques, la co-construction de savoirs hybrides et la construction de narratifs valorisants sur le pastoralisme contemporain. Ainsi, le dialogue entre les expériences ouest-africaines et françaises révèle que c'est dans l'articulation entre initiatives locales, organisations pastorales et politiques publiques que pourra s'inventer un avenir pastoral durable et attractif.



Discussion avec les participants

Les débats ont permis de revenir tout d'abord sur la question de la formation, par exemple à travers l'appel à des démarches d'éducation populaire, plus ancrées dans les réalités des pasteurs, plutôt que de s'en tenir aux dispositifs institutionnels souvent trop rigides. Plusieurs participants ont rappelé l'importance de mobiliser les acteurs eux-mêmes dans leur propre accompagnement, dans la lignée d'expériences collectives anciennes, plutôt que de s'en remettre exclusivement aux pouvoirs publics, ces derniers ayant eu un rôle néanmoins primordial dans la sauvegarde de l'élevage pastoral en France.

La jeunesse se révèle plurielle et traversée par des aspirations très diverses. Cette pluralité est accentuée par la scolarisation croissante qui reconfigure les équilibres familiaux : certains enfants vont à l'école, d'autres restent auprès des troupeaux, ce qui nourrit des tensions intergénérationnelles et intrafamiliales. Le risque évoqué est celui d'une perte accélérée des savoir-faire pastoraux, alors même que les jeunes bergers sont les plus exposés aux violences dans un contexte d'insécurité et que des institutions coutumières de transmission, comme les rouga, s'affaiblissent. Beaucoup de jeunes se détournent des métiers traditionnels de la conduite des troupeaux, pour s'orienter vers des activités périphériques ou extra-pastorales – petits commerces, ateliers, migration, restauration – mais certains manifestent un attachement au pastoralisme, à condition qu'il offre des

perspectives de reconnaissance et de revenus. Les échanges ont insisté sur la nécessité de mieux connaître ces aspirations réelles et différenciées, afin de proposer des formes d'accompagnement adaptées et non de simples politiques d'attractivité standardisées.

La question de la compétitivité économique est au cœur des préoccupations et controverses dans un monde désormais monétarisé et où les besoins liés à l'épanouissement des jeunes a évolué et les attentes économiques rivalisent davantage avec le rôle social du troupeau. Les échanges ont montré que les produits issus des systèmes extensifs peuvent rester compétitifs, à condition de miser sur la transformation, la qualité et la commercialisation. L'expérience européenne a été mentionnée pour le rôle essentiel joué par les soutiens publics, non comme une aide mais comme une compensation face à la concurrence internationale. En Afrique de l'Ouest, certains rappellent que les filières ne pourront se stabiliser sans un acteur assumant le risque – rôle qui devrait revenir à l'État – et que la labellisation ou la valorisation des produits pastoraux représentent des voies d'avenir, notamment pour créer de nouveaux métiers pour les jeunes.

La question des tensions ou de l'équilibre entre auto-organisation et action publique est transverse aux différents enjeux abordés autour des jeunesses pastorales. D'un côté, l'exemple des Jeunes Ambassadeurs du Pastoralisme témoigne de la vitalité de dynamiques portées par la jeunesse elle-même, autour de thématiques comme la rentabilité économique, l'éducation adaptée, l'écologie ou l'engagement citoyen. De l'autre, l'expérience française rappelle qu'aucun pastoralisme durable ne se maintient sans un accompagnement public fort, en particulier sur le plan économique. L'enjeu est donc de penser des complémentarités plutôt que des oppositions, entre initiatives locales et politiques publiques, entre jeunes et anciens, entre acteurs de base et institutions.

L'avenir du pastoralisme se jouera autant sur sa capacité à rester économiquement viable que sur la reconnaissance politique et sociale de ceux qui le portent. Les jeunes n'y sont pas seulement une relève : ils en redéfinissent les contours, entre préservation des savoirs, invention de nouvelles pratiques et recherche d'espaces de gouvernance inclusifs. La question n'est plus de savoir s'ils auront une place, mais quelle place ils construiront eux-mêmes.

Conclusion

Analyse croisée et perspectives de recherche-actions

Guillaume
DUTEURTRE

Directeur de l'UMR
SELMET, CIRAD

Goura SOULE

Assistant technique
Élevages et Pastoralismes
à la CEDEAO

Dans cette séquence, les intervenants ont partagé leur analyse des convergences des enjeux, des initiatives et des innovations institutionnelles et politiques discutées tout au long de la journée d'étude, celles à promouvoir, ainsi que les thèmes de recherche à creuser par l'Iram et ses partenaires, en particulier en vue de l'Année Internationale des pasteurs et des parcours de 2026.

Les présentations croisées de la journée ont permis de faire de nombreux parallèles entre les situations européennes, nord-africaines, sahéliennes et même asiatiques. Les processus se ressemblent, les problèmes sont en partie similaires et les solutions sont souvent comparables. Au cœur de ces parallèles et de ces convergences, il y a les « territoires pastoraux ». Le territoire a été tout le temps présent : dans la session sur le foncier, dans la session sur l'économie pastorale ou encore dans celle sur les métiers. Le territoire, défini comme un espace délimité renfermant différentes ressources, auquel s'identifie une ou plusieurs communautés, et régi par des règles communes de gestion, apparaît comme le socle autour duquel s'articulent ces transformations.

La problématique de la journée était « pour le développement des systèmes pastoraux, quelles initiatives en réponse aux contraintes sociétales, économiques et climatiques ? ». Les présentations ont apporté de nombreux éléments de réponse qui peuvent être abordés au travers de quatre grandes idées : i) les recompositions du monde pastoral ; ii) le besoin de construire des solutions avec l'ensemble des acteurs des territoires ; iii) le fort besoin d'accompagnement de ces acteurs par les services publics ; et iv) le besoin de poursuivre les recherches de terrain pour mieux appréhender ces transformations.

Un monde pastoral en recomposition

Le pastoralisme est d'abord touché par de nombreuses crises, telles que la déprise pastorale en Europe ou la crise sécuritaire au Sahel, mais aussi l'amplification des impacts du changement climatique et des pressions économiques (hausse des prix, régulations commerciales, interdictions ponctuelles comme l'interdiction d'export au Maroc pour la Tabaski). Ces chocs fragilisent les équilibres traditionnels.

Dans ce contexte, on assiste à un renouvellement des acteurs : jeunes pasteurs au Sahel, jeunes bergers venus de la ville en France, nouveaux acteurs du pastoralisme au Maghreb, etc. Mais cette recomposition ne se fait pas sur une rupture totale : les structures traditionnelles restent solides, qu'il s'agisse des Ardo, des Rouga, Damin ou d'autres autorités coutumières. C'est précisément cette articulation entre héritages communautaires et nouveaux entrants qui donne à ce système sa résilience.

La concertation apparaît comme le maître-mot : il s'agit de créer des liens entre éleveurs, agriculteurs, entrepreneurs locaux, collectivités locales et institutions.

Face à ces crises, il a été souligné le fort besoin de formation et de renforcement des capacités des acteurs du pastoralisme. Les « Jeunes Ambassadeurs » du RBM se sont organisés et ont identifié leurs priorités : revenus, éducation au métier d'éleveur, pression environnementale et écologique, contribution à leur communauté. Les interventions ont aussi montré que ces recompositions impliquaient la mobilisation d'une diversité d'activités : pastorales, agricoles et aussi non agricoles.

Ce point rejoint une question essentielle : combien de jeunes faudra-t-il pour viabiliser un cheptel estimé à plus de 600 millions de ruminants en Afrique de l'Ouest ? La démographie pastorale, ses aspirations et son intégration dans le renouvellement rural sont des enjeux déterminants pour l'avenir du système.

Enfin, comme l'ont rappelé plusieurs intervenants, le pastoralisme n'est plus un système exclusivement pastoral mais tend désormais à se combiner avec l'agriculture et d'autres activités : on parle de plus en plus d'un système agro-pastoral, à la fois économique, social, identitaire et culturel, présent de la Mongolie au Maghreb et dans toute l'Afrique de l'Ouest.

Des solutions à construire ensemble avec tous les acteurs du territoire

Les présentations ont été unanimes : les solutions sont à construire ensemble, avec tous les acteurs du territoire et pas seulement avec les pasteurs. Un besoin d'action collective territoriale existe : formations, accompagnement, concertation. La concertation apparaît comme le maître-mot : il s'agit de créer des liens entre éleveurs, agriculteurs, entrepreneurs locaux, collectivités locales et institutions. De nombreux exemples illustrent ce point :

- Les filières laitières concertées au Niger, où l'association entre transformateurs et organisations d'éleveurs a permis de structurer de nouveaux circuits économiques.
- Le rôle des parcs naturels régionaux en France, comme espaces de dialogue et d'aménagement collectif.
- Les expériences de « concertations de haut niveau » organisées en Afrique de l'Ouest pour une transhumance apaisée, même si leur efficacité reste limitée par le manque de moyens et par des décisions étatiques (comme l'interdiction de transhumance au Bénin en 2019) qui viennent parfois contrecarrer ces efforts.

Les dispositifs de concertation sont au cœur de la construction de cette action collective, en particulier entre entrepreneurs locaux et représentants de pasteurs et d'agropasteurs. Des exemples de ces dispositifs ont été présentés : exemple dans la construction de filières laitières, dans lesquelles les échanges entre transformateurs et organisations d'éleveurs jouent un très grand rôle pour structurer de nouvelles filières. Nous avons vu aussi le rôle crucial des Parcs Naturels Régionaux en France qui permettent d'organiser la concertation entre acteurs.

Dans cette action collective, la compétitivité des produits pastoraux « se construit ». Elle n'est pas « donnée ». Elle est très dépendante des mesures politiques, des stratégies commerciales et de la valorisation des produits locaux. Des exemples d'installation d'unités de production ou de transformation, très liées à leur implantation territoriale, ont été présentés.

Ces besoins de co-construction soulignent les liens entre filières et territoires. Il a été souligné la « porosité » des territoires pour favoriser l'intégration marchande du pastoralisme et renforcer sa contribution à l'économie locale, comme pour le lait en Afrique de l'ouest. D'autres exemples soulignent le besoin d'intégrer les projets de territoires dans les stratégies commerciales (comme pour le Cachemire en Mongolie ou comme pour la Fédération des Alpages de l'Isère).

Se pose la question de la conservation du terme de « territoires pastoraux » ou bien l'utilisation de « territoires à vocation agropastorale » ? Le pastoralisme est un des composants de l'identité de ces territoires, une des facettes des activités qui s'y déroulent (communes, communautés de communes, Parcs naturels régionaux, cantons, etc).

Ce besoin de concertation et d'échanges entre acteurs a aussi souligné l'importance des formations des acteurs du territoire aux dynamiques agropastorales. Il convient de mieux communiquer sur les logiques pastorales, sur les fonctions des pasteurs, auprès des autres usagers des ressources et plus largement des autres acteurs des territoires.

Un besoin impérieux d'accompagnement des services publics et d'investissements privés

La troisième idée forte ressortie de ces échanges est la grande résilience dont les communautés pastorales font preuve, bien que leur capacité à encaisser les chocs (sécurité, climat, crise économique, instabilité politique) ait des limites. Les participants ont souligné que « c'est l'État qui doit absorber le risque » : les pouvoirs publics doivent jouer un rôle moteur, aux côtés d'investissements privés ciblés.

Face au changement climatique, aux crises pastorales, à l'insécurité, aux mouvements armés, au djihadisme ou encore à la hausse des prix sur les marchés, les communautés pastorales ont besoin d'être accompagnées par des investissements pour sécuriser leurs modes de vie.

L'expérience du PRAPS 2 montre par exemple que l'aménagement hydraulique est crucial pour sécuriser l'accès à l'eau, valoriser les zones éloignées, augmenter la production de viande et de lait, et soutenir l'autosuffisance alimentaire. Cependant, ces projets ne produisent d'effets durables que s'ils s'accompagnent de cadres clairs (codes pastoraux, politiques foncières, règles de décentralisation transparentes). Faute de cela, on observe souvent une marchandisation du foncier, des blocages de couloirs de transhumance et une gouvernance locale affaiblie.

Le pastoralisme, en Afrique comme en Europe, apparaît donc souvent otage des pouvoirs publics : les réformes sont engagées mais rarement conduites jusqu'au bout, créant un décalage entre les potentialités du système et la réalité politique ou institutionnelle.



Figure 26

Descente des transhumants dans le Wadi Fira, Tchad, novembre 2024
(© Frédéric Bazin)

Beaucoup de prises de positions (notamment de représentants d'organisations pastorales, mais aussi de chercheurs et d'experts en sciences sociales) ont aussi souligné le besoin de cadre législatif type « Code pastoral » pour clarifier les rôles des autorités locales et des acteurs du pastoralisme et de l'agriculture, à l'instar de l'initiative au Tchad d'aller vers un code pastoral, discutée lors de la journée.

Besoins de recherche et de veille de terrain

Enfin la dernière idée qui ressort de cette journée est le fait que, malheureusement, de nombreuses zones d'ombre sur ces dynamiques pastorales demeurent. Il est donc important de poursuivre les efforts de recherche sur différents thèmes.

- Les redécoupages du foncier et l'émergence de nouveaux modes d'accès aux ressources ont été évoqués lors de cette journée. Cette dynamique est encore mal documentée. Il convient de mieux appréhender la privatisation des espaces de parcours (comme en Tunisie par exemple), la mise en culture de zones qui étaient des parcours, les mouvements d'enclosure, etc.
- Des questions se posent aussi vis-à-vis de l'extension des parcours due aux infrastructures hydrauliques : cette dynamique a-t-elle permis l'augmentation des cheptels ?
- On dispose aussi de trop peu de données sur l'apparition et l'émergence des néo-éleveurs qui investissent dans des troupeaux pastoraux (chefs d'entreprises, investisseurs, ou nouveaux entrants urbains) et leur influence sur les équilibres traditionnellement communautaires.

Le pastoralisme contribue à la souveraineté alimentaire, à l'équilibre écologique, au dynamisme économique et à la cohésion sociale des territoires.

- La recherche doit aussi poursuivre l'étude des trajectoires des familles et des groupes d'éleveurs pour être en mesure de les comprendre. Quelles stratégies des éleveurs pour expliquer qu'ils augmentent leur cheptel ? Quelle organisation du travail, quel rôle des nouvelles autorités locales dans la gestion des mobilités ?
- La recherche doit aussi être impliquée dans la production d'outils et de méthodes de concertation locale pour accompagner le multiusage des espaces, ou sur l'accès de ces éleveurs aux services de bases (santé et éducation).

Ces recherches sont indispensables pour mieux outiller les acteurs dans la mise en œuvre de solutions efficaces et équitables.

Au-delà des convergences observées entre terrains du Nord et du Sud, il convient d'éviter de plaquer des solutions toutes faites : chaque territoire a ses contextes politiques, ses structures sociales et ses enjeux de développement spécifiques. Toutefois, un constat s'impose : le pastoralisme et l'agro-pastoralisme constituent des systèmes profondément vivants, porteurs de savoirs, de valeurs culturelles et d'une vision alternative de la relation entre élevage, société et nature.

À l'heure où les modèles industriels d'élevage sont contestés, le pastoralisme offre une **voie crédible, durable et identitaire**. Il contribue à la souveraineté alimentaire, à l'équilibre écologique et à la cohésion sociale des territoires.

Il semble nécessaire de repenser les politiques et les enjeux de construction de l'État et les modèles de développement rural, ainsi que de faire évoluer le regard que portent nos sociétés sur le secteur pastoral. Des opportunités sont à saisir pour sensibiliser ces sociétés, redonner une vision d'un élevage respectueux de la nature, vivant avec la nature, et producteur de richesses, de produits alimentaires, de services écologiques, et d'une identité culturelle. Il est nécessaire de savoir regarder les pasteurs cheminer sur leurs parcours de transhumance et reconnaître leurs capacités à traverser les crises. C'est un motif d'espérance et de confiance en l'avenir.

Références

- Abeiderrahmane, N. (2013). Du lait dans le désert... pourquoi pas ?
- Association française de Pastoralisme. (2021). L'élevage pastoral alpin. <https://urlr.me/dvbC7T>
- Association française de Pastoralisme. (2023). Le pastoralisme français, 50 ans d'organisation collective. Actes du colloque du 2 mars 2023 à l'Assemblée nationale. Cardère Editeur.
- Belchi, P., Sow, B., Liagre, L., & Bichard, A. (2023). Rapport provisoire d'évaluation du projet Asstel 3. Sénégal, Gret.
- Bernard, C. (2023). Les relations entre éleveurs et agro-industries : conditions de l'intégration du lait local issu des systèmes pastoraux et agropastoraux dans les filières laitières en Afrique de l'Ouest. Mémoire de mission professionnelle, Mastère spécialisé® Innovations et politiques pour une alimentation durable, Institut Agro Montpellier. 63 p. Consultable sur le portail des mémoires de l'Institut Agro Montpellier
- Chatellier, V. (2020). La dépendance de l'Afrique de l'Ouest aux importations de produits laitiers. La revue INRAE productions animales, 33(2), 125-140. Consultable sur la revue INRAE :
- Chauvat, S. & Doré, A. (2022). Berger, un sacré métier. Association Française de Pastoralisme – Cardère Éditeur
- CILSS (2016). Les Paysages de l'Afrique de l'Ouest : Une Fenêtre sur un Monde en Pleine Évolution. U.S. Geological Survey EROS, 47914 252nd St, Garretson, SD 57030, UNITED STATES
- CILSS & USGS. (2016). Les Paysages de l'Afrique de l'Ouest : Une fenêtre sur un monde en pleine évolution. U.S. Geological Survey EROS.
- CILSS (2013, 29 octobre). Forum de haut niveau sur le pastoralisme au Sahel. Note de cadrage [PDF]. urlr.me/NFC5mv
- Commission de la CEDEAO. (2022). Quels scénarii d'évolution pour les systèmes d'élevage mobiles à l'horizon 2040 ? Note de synthèse sur la prospective élevage en Afrique de l'Ouest [PDF]. <https://urlr.me/faHdVb>
- Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest [CEDEAO]. (1998). Décision ADEC 98/XX relative à la réglementation de la transhumance transfrontalière dans l'espace communautaire.
- Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest [CEDEAO]. (2003). Règlement d'application de la Décision ADEC 98/XX sur la transhumance transfrontalière.
- Commission de la CEDEAO. (2021). Note thématique de réflexion n°2 : Quelles perspectives pour les systèmes d'élevage mobiles face à la densification des espaces ruraux et au changement climatique en Afrique de l'Ouest ? urlr.me/YJ2CrP
- Commission de la CEDEAO. (2023, octobre). Stratégie régionale de développement des élevages et de sécurisation des systèmes pastoraux en Afrique de l'Ouest et au Sahel. <https://urlr.me/HWutqg>
- Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest [CEDEAO], CILSS, & Agence Française de Développement. (2018-2022). PEPISAO - Projet Élevages et pastoralisme intégrés et sécurisés en Afrique de l'Ouest. <https://urlr.me/BztHEr>
- Commission de la CEDEAO. (2024). État des systèmes d'élevage mobile en Afrique de l'Ouest et au Sahel : Analyse et perspectives. <https://urlr.me/jUta8X>
- Corniaux, C. (2015). L'industrie laitière en Afrique de l'Ouest : histoire, stratégies et perspectives. Projet « Milky way for development ». PPZS / CIRAD.
- Eychenne C. (2018). Le pastoralisme en France : situation et enjeux. [0] LISST. <https://urlr.me/zfkYPW>
- Forum Nouakchott+10. (2024, 8 novembre). Déclaration du forum de haut niveau sur le développement des élevages et la sécurisation des systèmes pastoraux en Afrique de l'Ouest et au Sahel. <https://urlr.me/pvsd9g>
- Gay, P., Traore, E., Ciss, M., Dieng, A., Cesaro, J.D., & Sall, C. (2020). Typologie des systèmes bovins du bassin de collecte de la Laiterie Du Berger (LDB). Journal of Animal & Plant Sciences, 44(1), 7577-7590.
- Grosjean P. (2024). 50 ans d'application de la loi pastorale française. Association française de Pastoralisme. Cardère Editeur.
- Lebaudy, G. (2025). Partage des eaux. Edition Cardère. 184 p
- Levard, L. (2019). Politique commerciale, politiques fiscales et filières lait en Afrique de l'Ouest : Analyse de cinq scénarios possibles d'évolution des politiques dans quatre pays de la région (Burkina Faso, Mali, Niger, Sénégal). Rapport d'étude. Gret.

Abréviations et acronymes

ACCEPT	Adapter l'accès aux ressources agro-pastorales dans un contexte de mobilité et de changement climatique pour l'élevage pastoral au Tchad
AFD	Agence française de développement
ALC	Actions locales citoyens
ANOPER	Association nationale des organisations professionnelles des éleveurs ruminants du Bénin
APESS	Association pour la promotion de l'élevage au Sahel et en Savane
ARAA	Agence régionale pour l'agriculture et l'alimentation de la CEDEAO
AVSF	Agronomes et vétérinaires sans frontières
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CERPAM	Centre d'études et de réalisations pastorales Alpes-Méditerranée
CIGAP	Convergence intergénérationnelle pour l'avenir du pastoralisme
CILSS	Comité inter-État de lutte contre la sécheresse au Sahel
CIRAD	Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement
CRDA	Commissariat régional au développement agricole
CTFD	Comité technique Foncier & développement
EPaD	Ensemble pour la paix et le développement au Bénin
FAI	Fédération des alpages de l'Isère
FAO	Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA	Fonds international pour le développement agricole
GDA	Groupe de développement agricole
GRET	Groupe de recherche et d'échanges technologiques
ICARDA	Centre international de recherche agricole dans les zones arides
IJAP	Initiatives des Jeunes ambassadeurs du pastoralisme
INRAN	Institut national de la recherche agronomique du Niger
IPAD	Innovations et politiques pour une alimentation durable
Iram	Institut de recherches et d'applications des méthodes de développement
IRD	Institut de recherche pour le développement
IYRP	Année internationale des parcours et des pasteurs

JAP	Jeunes ambassadeurs du pastoralisme
LASDEL	Laboratoire d'études et recherches sur les dynamiques sociales et le développement local
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations unies
OP	Organisations paysannes
ONG	Organisations non-gouvernementales
ORMVAO	Office régional de mise en valeur agricole de Ouazazate
PAC	Politique agricole commune
PAFIB	Programme d'appui à la filière bovin-viande au Tchad
PAOLAO	Projet d'appui à l'Offensive Lait en Afrique de l'Ouest
PASCO	Projet régional d'appui au pastoralisme et à la commercialisation du bétail dans les territoires transfrontaliers Cameroun-Nigéria-Tchad
PAT	Projets alimentaires territoriaux
PEPISAO	Projet d'élevages et pastoralisme intégrés et sécurisés en Afrique de l'Ouest
PCR-SAT	Projet de prévention des conflits et résilience des systèmes alimentaires transfrontaliers
PIB	Produit intérieur brut
PPR	Peste des petits ruminants
PPT	Plans pastoraux territoriaux
PRAPS	Projet régional d'appui au pastoralisme au Sahel
PRODEFIL	Projet de développement agropastoral et des filières associées
PUG	Groupements d'usagers des pâturages
RBM	Réseau Billital Maroobé
UMR-SELMET	Unité mixte de recherche - Systèmes d'élevage méditerranéens et tropicaux
UNESCO	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
USAID	Agence des États-Unis pour le développement international

Programme de la journée

9h15 - 9h30

Mot de bienvenue – **Henri LETURQUE, Iram**

9h30–10h – Séquence introductive

Cadrage et questionnement collectif - Modérateur : **Paul BELCHI**

Rappel des travaux récents de l'Iram dans les trois ensembles géographiques – **Bernard BONNET, Iram**

Cadrage scientifique
Guillaume DUTEURTRE, CIRAD

10h–11h15 – Séquence 1

La mobilité comme pratique fondamentale dans la gestion des ressources naturelles : quelle adaptation face aux changements globaux ? - Modérateur : **Bernard BONNET**

10h - 10h30

Etudes de cas



Enjeux et stratégies d'adaptation des éleveurs pasteurs dans le Haut Atlas (Maroc) : quelles opportunités et à quelles conditions l'opérationnalisation du Code pastoral pour faciliter l'adaptation de l'élevage pastoral ? - **Ahmed RAMDANE, ORMVAO**

Dynamiques des écosystèmes pastoraux sahéliens et sécurisation des espaces pastoraux face à la triple contrainte de la pression agricole, de l'insécurité et du changement climatique
Abdoulaye MOHAMADOU, CILSS

Relancer la gestion des parcours collectifs du Sud tunisien face aux enjeux écologiques, climatiques et politiques
Salma JALOUALI, Cheffe de la Division de la Pêche et de l'Aquaculture, CRDA de Médenine

10h30 - 11h15

Discussion / Questions / Réponses



11h45–13h – Séquence 2

Des systèmes pastoraux intégrés dans les systèmes alimentaires et l'économie des territoires ruraux : quelles contributions à leurs transformations ? - Modérateur : **Paul BELCHI**

11h45 - 12h15

Etudes de cas



Quelles conditions pour l'intégration des systèmes pastoraux et agropastoraux dans l'industrie laitière en Afrique de l'Ouest ?
Cédric BERNARD, Iram

La loi pastorale de 1972 en France : de la revalorisation de la gestion en commun à la prise en considération renouvelée d'enjeux modernes. Quels impacts sur l'économie des territoires et quels défis pour demain ? - **Bruno CARAGUEL, FAI**

Une filière cachemire durable à haute valeur ajoutée en Mongolie face aux défis des ressources : réussites et limites

Sabine PATRICOT, AVSF

12h15 - 13h

Discussion / Questions / Réponses



14h30-14h45 – Film rétrospectif

14h45-16h – Séquence 3

Renouvellement des générations dans les métiers du pastoralisme et perspectives pour les jeunes pasteur.e.s : quels défis ? - Modératrice : **Rachel EFFANTIN-TOUYER**

14h45 - 15h15

Etudes de cas



Porter la voix des jeunes pasteurs dans les politiques publiques : l'initiative des Jeunes Ambassadeurs du Pastoralisme (JAP) animée par le Réseau Billital Maroobé (RBM) en Afrique de l'Ouest

Djoudé ISSA DEMO, JAP-ONG EPaD BENIN & Jalloh BLAMAH, RBM

Pasteur et bergers transhumants en France, une trajectoire d'évolutions des métiers pastoraux sur longue période : entre abandon et remobilisation des jeunesses

Laurent GARDE, chercheur indépendant

15h15 - 16h

Discussion / Questions / Réponses



16h30-17h – Séquence conclusive

Modérateur : **Paul BELCHI**

Analyse croisée des initiatives présentées (cohérences et controverses) et perspectives de recherches

Bio Goura SOULE, CEDEAO & Guillaume DUTEURTRE, CIRAD

17h - 17h15

Mot de clôture - **Isabelle DROY, Iram**

Présentation des intervenants

BONNET Bernard, Chargé de programmes pastoralisme et gestion des ressources naturelles, Iram

Bernard est salarié et membre de l'Iram depuis 1988, géographe pastoraliste et chargé de programme au pôle Acteurs, Ressources et Territoire à l'Iram. Il travaille sur la sécurisation du foncier pastoral et la gestion décentralisée des ressources naturelles en Afrique subsaharienne et au Maghreb. Dans ce cadre, il participe au soutien des acteurs des politiques publiques et des organisations rurales. Il est membre du Comité Technique Foncier et Développement ainsi que du Comité Scientifique Français sur la Désertification. À partir des expériences conduites sur différents terrains avec les acteurs locaux et d'accompagnement des politiques publiques de gestion des ressources naturelles, il a notamment publié plusieurs travaux sur la sécurisation du foncier agropastoral et la prévention des conflits en Afrique de l'Ouest et du Centre.

DUTEURTRE Guillaume, Directeur de l'UMR SELMET, CIRAD

Guillaume est chercheur au CIRAD et dirige l'unité de recherche « Selmet » spécialisée dans l'étude des systèmes d'élevage méditerranéens et tropicaux. Ingénieur agronome de formation et titulaire d'une thèse en agro-économie, il s'intéresse au développement durable du secteur élevage dans les pays du Sud. Il a travaillé dans plusieurs pays du Sahel, en Afrique de l'Est et en Asie. Il étudie en particulier l'industrialisation des chaînes de valeur laitières dans ces régions et les dynamiques de transformation du pastoralisme.

RAMDANE Ahmed, Chef du Service de l'Elevage, ORMVAO

Ahmed est chef de Service de l'Elevage à l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole de Ouarzazate (ORMVAO) et coordinateur des interventions et initiatives en lien avec le développement des filières animales et l'aménagement de l'espace pastoral dans trois provinces du Sud-Est Marocain. Il est actuellement le point focal pour l'opérationnalisation et la mise en œuvre de la loi 113-13 relative à la transhumance pastorale au Maroc. Il est également point focal de l'initiative PastoReg au Maroc.

MOHAMADOU Abdoulaye, Secrétaire exécutif, CILSS

Abdoulaye est enseignant-chercheur et dispose de plus de 30 ans d'expérience dans la recherche-développement, la sécurité alimentaire, le changement climatique, la gestion des ressources naturelles et les dynamiques sociales. Il a été notamment Directeur Général de l'Institut National de la Recherche Agronomique du Niger (INRAN), Directeur scientifique au laboratoire d'études et recherches sur les dynamiques sociales et le développement local (LASDEL), Directeur de Cabinet du ministre des Affaires Étrangères du Niger. Il est actuellement Secrétaire Exécutif du Comité Inter-États de Lutte contre la Sécheresse au Sahel (CILSS).

JALOUALI Salma, Cheffe de la Division de la Pêche et de l'Aquaculture, CRDA de Médenine

Salma est ingénieure agronome spécialisée en économie rurale et a travaillé pendant plus de vingt ans dans le cadre de projets d'appui au développement agropastoral, notamment en tant que coordinatrice du projet de développement agropastoral et des filières associées dans le Gouvernorat de Médenine (PRODEFIL). Elle partage les expériences de ce projet en matière de gouvernance pastorale au sein de l'initiative PastoReg. Elle est actuellement cheffe de la Division de la Pêche et de l'aquaculture, au Commissariat Régional de Développement Agricole (CRDA) de Médenine.

BERNARD Cédric, Chargé de programmes pastoralisme, Iram

Cédric est agro-économiste, chargé de programmes à l'Iram et travaille depuis une dizaine d'années sur le pastoralisme. Il a travaillé dans les zones transfrontalières entre le Tchad et le Soudan et dans les zones hyper arides du Nord-Ouest de l'Inde (désert du Thar). Depuis un peu de plus de six ans, il travaille avec les organisations pastorales et éleveurs des zones sahélo-soudaniennes d'Afrique de l'Ouest. En 2023, dans le cadre d'un mastère sur les Innovations et Politiques pour une Alimentation Durable (IPAD), il a mené des travaux sur les liens entre systèmes pastoraux et agropastoraux et les industries laitières en Afrique de l'Ouest.

CARAGUEL Bruno, Directeur de la Fédération des Alpagnes de l'Isère (FAI)

Bruno est directeur de la Fédération des Alpagnes de l'Isère. Il travaille au sein d'une équipe d'élus composée d'agriculteurs, d'élus locaux et intercommunaux, de partenaires techniques et financiers et d'ingénieurs aux compétences plurielles qui œuvrent à la mise en valeur des espaces pastoraux isérois, dans des stratégies de développement durable, de renouvellement des ressources agropastorales et de médiations.

PATRICOT Sabine, Responsable du pôle élevage, santé animale, santé publique vétérinaire, AVSF

Sabine est vétérinaire et travaille depuis 30 ans aux côtés des éleveurs. Elle a en particulier travaillé à Madagascar sur les services de santé animale de proximité, ainsi qu'au Vietnam, au Sénégal et au Cambodge dans le cadre de missions d'évaluation, de diagnostic des systèmes d'élevage et de formation. Elle a également dirigé pendant plus de dix ans le Groupe de Défense Sanitaire des éleveurs du Rhône. Elle travaille actuellement sur les problématiques d'adaptation des éleveurs mongols aux changements climatiques et au contexte économique instable.

ISSA DEMO Djoudé, Jeune Ambassadrice du Pastoralisme (JAP), dirigeante de l'ONG EPaD BENIN

Djoudé est diplômée en agronomie avec une spécialisation en production animale, et diplômée en médiation et facilitation en actions de développement. Elle intègre l'Association Nationale des Organisations Professionnelles des Éleveurs Ruminants du Bénin (ANOPER) et devient Jeune Ambassadrice du Pastoralisme. Ses missions portent principalement sur la formation des

éleveurs et la facilitation du dialogue entre agriculteurs et éleveurs. Elle est également membre du Collectif *Voices That Count* (Des Voix qui comptent), un réseau d'experts et de professionnels spécialisés dans la compréhension des réalités complexes au sein des organisations et des projets. Elle est aujourd'hui consultante indépendante et directrice exécutive de l'ONG Ensemble pour la Paix et le Développement au Bénin (EPaD BENIN).

BLAMAH Jalloh, Coordonnateur Technique Régional du RBM

Jalloh est expert en analyse stratégique. Il est engagé au cœur des dynamiques de plaidoyer et de renforcement des capacités des organisations pastorales et agropastorales, en faveur des droits des éleveurs, du développement institutionnel, et de l'innovation en matière de gouvernance territoriale en milieu pastoral et agropastoral. Fort de plusieurs années d'expérience, il conjugue une connaissance fine des réalités du terrain avec une capacité stratégique à dialoguer avec les cadres institutionnels, aux niveaux national et régional. Aux côtés des leaders du RBM et des partenaires techniques, il a contribué à la création du Mouvement des Jeunes Ambassadeurs du Pastoralisme (JAP), lancé en 2019.

GARDE Laurent, Ancien directeur adjoint du CERPAM

Laurent est docteur en écologie méditerranéenne, titulaire d'un DEA en sciences humaines. Il a effectué l'essentiel de sa carrière professionnelle au sein du Centre d'Etudes et de Réalisations pastorales Alpes-Méditerranée (CERPAM), organisme de développement régional en Provence-Alpes-Côte d'Azur, dont il a été le directeur adjoint. À ce titre, il était en charge des dossiers de recherche-développement appliquée, en lien étroit avec plusieurs laboratoires de recherche, des gestionnaires de territoires et les services pastoraux des régions voisines. Laurent est aujourd'hui retraité.

SOULE Bio Goura, Assistant technique Elevages et pastoralisme à la CEDEAO

Bio Goura est agroéconomiste, spécialiste des politiques agricoles en Afrique de l'Ouest et du Centre. Après une vingtaine d'années passées au Bénin comme chargé de programme au Laboratoire d'Analyse Régionale et d'Expertise sociale, il a travaillé pour le Hub Rural comme coordonnateur régional du Programme pour la libre circulation des produits agropastoraux en Afrique financé par l'USAID. Il est actuellement Assistant Technique Élevages et Pastoralisme à la direction de l'Agriculture et du Développement Rural (ARAA) de la Commission de la CEDEAO au Nigeria. À ce titre, il coordonne le processus de construction d'une vision régionale partagée sur les systèmes d'élevage mobiles. Il s'intéresse particulièrement aux mutations des systèmes pastoraux et comment elles redéfinissent les paysages agraires de la région.

Partenaires de la journée



Le Comité technique « Foncier et développement » est un groupe de réflexion, qui œuvre depuis plus de 20 ans pour une meilleure reconnaissance et sécurisation des droits fonciers des populations. Il est présidé par l'Agence Française de Développement (AFD) et le ministère de l'Europe et des Affaires européennes et étrangères (MEAE). Son animation scientifique est assurée par le Gret



Inter-réseaux Développement rural est né en 1996 de la fusion de plusieurs réseaux thématiques sur le développement rural dont « Groupements, associations villageoises organisations paysannes » (GAO), « Recherche-Développement » et « Stratégies Alimentaires ». Son objectif est de faciliter l'émergence, la mise en place et la diffusion d'actions innovantes et pertinentes pour un développement rural basé sur une agriculture durable et préservant les exploitations familiales.



La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) est une organisation intergouvernementale ouest-africaine créée le 28 mai 1975, dans le but de promouvoir l'idéal d'auto-suffisance collective de ses États membres. Les États membres actuels de la CEDEAO sont le Bénin, le Cabo Verde, la Côte d'Ivoire, la Gambie, le Ghana, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Liberia, le Nigeria, la Sierra Leone, le Sénégal et le Togo.



Le Comité permanent Inter-États de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS) est une organisation inter étatique, créée le 12 septembre 1973 à la suite des grandes sécheresses qui ont frappé le Sahel dans les années 70. Actuellement, le comité regroupe treize États membres dont : 8 États côtiers (Bénin, Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Mauritanie, Sénégal, Togo) ; 4 États enclavés (Burkina Faso, Mali, Niger, Tchad) et 1 État insulaire (Cap Vert).



L'Office Régional de Mise en Valeur Agricole de Ouarzazate est un établissement public marocain placé sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts. Il est chargé de promouvoir le développement agricole dans la région de Ouarzazate, notamment à travers la gestion des ressources hydriques, l'aménagement hydro-agricole, le soutien aux exploitations familiales et la valorisation des productions locales. L'ORMVAO intervient dans des zones à forte vocation oasienne, où il œuvre à la préservation des écosystèmes fragiles et à la résilience des systèmes agricoles face aux défis climatiques.



Le Ministère de l'Agriculture, des Ressources hydrauliques et de la Pêche de Tunisie est l'autorité gouvernementale tunisienne chargée de la gestion et du développement des secteurs agricoles, hydriques et halieutiques. Il joue un rôle central dans la sécurité alimentaire, la gestion durable des ressources naturelles et le soutien aux agriculteurs et pêcheurs.



Le Réseau Billital Maroobé (RBM) est une organisation régionale ouest-africaine créée en 2003 par des associations d'éleveurs du Niger, du Mali et du Burkina Faso. Il regroupe des organisations d'éleveurs et de pasteurs de plusieurs pays du Sahel et d'Afrique de l'Ouest. Sa mission est de défendre les intérêts des pasteurs et agro-pasteurs sur les plans économique, social, politique et culturel.



Les Jeunes Ambassadeurs du Pastoralisme (JAP) sont une initiative portée par le RBM depuis 2018. Ce mouvement regroupe de jeunes volontaires issus des communautés pastorales de neuf pays du Sahel et d'Afrique de l'Ouest. Les JAP s'engagent à promouvoir et défendre le pastoralisme en tant que mode de vie et système de production. Ils participent à des actions de sensibilisation, de formation et de plaidoyer pour valoriser le rôle des jeunes dans les zones pastorales et renforcer leur participation aux processus décisionnels.



La Fédération des Alpagnes de l'Isère (FAI) est une association de loi 1901 à but non lucratif, créée en 1982 à l'initiative des services de l'État, pour se mettre au service du monde pastoral. Elle contribue à la définition et mise en œuvre des politiques de mise en valeur des espaces pastoraux de l'Isère. La FAI est composée d'environ 200 adhérents (groupements pastoraux, éleveurs, communes de montagne et leurs groupements, propriétaires notamment via les associations foncières pastorales).



Le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD) est l'organisme français de recherche agronomique et de coopération internationale. Créé en 1984, il a pour mission principale de contribuer au développement durable des régions tropicales et méditerranéennes. Ses activités englobent la recherche, la formation, l'innovation et le transfert de connaissances, en partenariat étroit avec les pays du Sud.



Agronomes & Vétérinaires Sans Frontières (AVSF) est une organisation non gouvernementale française de solidarité internationale, reconnue d'utilité publique, qui agit depuis 1977 pour soutenir l'agriculture paysanne dans les pays du Sud. AVSF soutient l'agriculture paysanne dans les pays du Sud en mobilisant des experts pour améliorer les conditions de vie des communautés rurales, gérer durablement les ressources naturelles et défendre leurs droits. Elle agit pour renforcer leur autonomie économique, sociale et environnementale.



Iram Paris
(siège social), 49 rue de la Glacière, 75013 Paris

Iram Montpellier,
Parc scientifique Agropolis Bâtiment 3,
34980 Montferrier sur Lez
Tél. Paris : 33 (0)1 44 08 67 67 ; Tél. Montpellier : 33 (0)4 99 23 24 67
Iram@iram-fr.org • www.iram-fr.org

Cette journée d'étude 2025 s'inscrit dans le cadre de la préparation de :



L'Iram est membre de

